



Photo-montage montrant le rendez-vous de Gemini-6 et Gemini-7. De chaque côté, Frank Borman et James Lovell, les deux cosmonautes, de Gemini-7, qui doit être placé sur orbite cet après-midi. (Photo UPI Keystone)

Tout est prêt pour l'expérience du vol jumelé Gemini VI et VII

CAP KENNEDY — Jamais jusqu'ici les préparatifs d'un lancement d'astronautes dans l'espace ne se sont aussi bien déroulés que cette fois-ci.

Le directeur des vols Gemini-6 et Gemini-7, Christopher Kraft, a émis cette opinion hier au Cap Kennedy où même le temps laisse présager que Frank Borman et James Lovell partiront cet après-midi comme prévu, à 2 h. 30, pour une randonnée orbitale de 14 ou 15 jours. Ils seront aux commandes de "Gemini-7" et, neuf jours plus tard, Walter Schirra et Tom Stafford bondiront à leur tour vers le cosmos à bord de l'autre nacelle.

A sa quatrième orbite, Gemini-6 tentera de rattraper son jeu spatial, le 13 décembre. Pendant plusieurs heures, les deux cabines voleront en formation. Puis, l'heure de dormir ayant sonné pour leurs quatre pilotes, et les cabines s'étant placées à 50 milles l'une de l'autre, les deux véhicules de la NASA se rapprocheront à raison d'un mille ou deux à l'heure en vol libre.

Gemini-6 et Gemini-7 ne se rejoindront toutefois plus et bientôt viendra l'heure de l'allumage des retro-fusées de Gemini-6 dont le voyage ne dépassera pas 48 heures.

Le "mi-compte à rebours" de Gemini-7 s'est déroulé vendredi après-midi. Et la NASA mentionne à ce sujet que la pile à combustible de Borman et Lovell a fonctionné pendant 11 heures. Son appareillage annexé avait provoqué de fréquentes et souvent sérieuses difficultés lors du vol Gemini-5 de Gordon Cooper et Charles Conrad, en août dernier. Aussi la pile en question fait-elle depuis des semaines l'objet de vérifications les plus minutieuses de la NASA. Une panne de cet organe vital ne peut en effet qu'entraîner le retour à plus brefs délais.

La santé et la forme physique de Borman et Lovell et la mise au point du véhicule ne pourraient pas être meilleures, souligne-t-on au Cap Kennedy.

Les météorologues qui, jeudi soir, annonçaient la pluie pour la fin de semaine ne prévoient plus qu'un ciel très nuageux au-dessus de l'immense centre spatial quand sonnera l'heure-H. Un incident technique ou un plafond situé à moins de 3.000 à 5.000 pieds pourrait occasionner un retard dans le rigoureux horaire de la NASA. Mais, affirme cette administration, Borman et Lovell seront en mesure de décoller pour le cosmos jusqu'à 5 h. 30, ce soir.

Après un dîner très léger, Borman et Lovell se sont couchés assez tôt. Mais l'heure exceptionnellement tardive du lancement leur épargnera le réveil désagréablement matinal de tous les Américains qui les ont précédés dans l'espace.

Les deux astronautes de la cabine spatiale "Gemini 7" revêtiront des combinaisons spatiales d'un type nouveau, plus légères et confortables que les anciennes, qu'ils espèrent pouvoir enlever pendant au moins une partie de leur vol. Lovell tentera d'ôter sa combinaison pendant la première journée, samedi, dans l'espace mais au moins un des deux astronautes sera toujours revêtu de sa combinaison spatiale, par mesure de prudence, pendant toute la durée du vol de 14 jours.

Un effort sans précédent dans les annales des centres

Voir page 2: Gemini

Le cabinet avait consulté un psychiatre

OTTAWA — Lorsqu'il a commué en emprisonnement à vie la sentence de mort prononcée contre Léopold Dion, le cabinet fédéral possédait tous les renseignements communiqués à la presse par le procureur de la couronne, Me Jean Bienvenue, mais son dossier renfermait aussi le résultat d'un nouvel examen psychiatrique infirmant les conclusions du docteur Paul Larivière, témoin expert à charge au procès de Dion.

L'expertise avait été ordonnée par le cabinet pour ajouter le témoignage d'un tiers au débat qui s'était engagé durant le procès entre deux psychiatres, le docteur Larivière et le docteur Camille Laurin, convoqué par la défense.

Au terme du procès Dion, le jury avait opté pour le témoignage du docteur Larivière qui soutenait que l'accusé était en mesure de distinguer entre le bien et le mal et, en vertu d'un jugement du 19^e siècle qui fait jurisprudence, un verdict d'insanité est injustifié dans de telles circonstances. Il avait trouvé Dion coupable de meurtre au premier degré de Pierre Marquis, garçonnet de 13 ans de Québec.

Le spécialiste qui a procédé à un nouvel examen des facultés mentales de Léopold Dion à la demande du cabinet a incliné dans le sens du docteur Laurin. Le cabinet a soigneusement étudié tout le dossier, y compris les pièces auxquelles a fait allusion Me Jean Bienvenue relativement aux dessins de Dion s'il parvenait à s'évader de la prison de Québec, et il a finalement décidé de commuer la sentence sur la loi du nouveau rapport.

Voir page 2: Le cabinet

LE DEVOIR

VOL. LVI — NO 284

FAIS CE QUE DOIS

MONTREAL, SAMEDI 4 DÉCEMBRE 1965

Menace de crise Canada-E.-U. Washington limiterait ses investissements

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Les Etats-Unis et le Canada sont apparemment au seuil d'une nouvelle crise qui pourrait éclater en fin de semaine. Le bruit court depuis hier dans la capitale que, gênés par le déséquilibre croissant de leur balance économique, les Etats-Unis vont rationner leurs investissements à l'étranger, en particulier au Canada.

Le ministre suppléant des finances, M. Mitchell Sharp, a convoqué une conférence de presse pour mardi aujourd'hui. Il n'en a pas révélé l'objet (il a même demandé de ne pas publier la convocation), mais il est vraisemblable qu'il traitera de ce sujet. Les nouvelles mesures américaines, prévoit-on, seront annoncées demain par Washington.

Suivant le quotidien The Telegram de Toronto, le gouvernement priera un millier de compagnies de limiter leurs investissements à l'étranger, surtout au Canada. Il leur suggérera, sans toutefois les leur imposer, des bornes à ne pas dépasser dans leurs dépenses d'équipement.

Il est même possible, apprend-on d'autres sources, que le gouvernement américain continge les exportations de capitaux par trimestre. Le contingentement serait révisé tous les trois mois jusqu'à ce que la balance économique ait retrouvé son équilibre.

La crise couve depuis plusieurs mois. Ce n'est pas d'hier que les Etats-Unis s'inquiètent du rythme de sortie de leurs capitaux. Déjà en septembre 1963, le président Kennedy

avait décidé d'imposer une taxe de péréquation dont le Canada avait récusé, au bout de pénibles démarches, à se faire exempter.

Récemment, le gouvernement américain avait cherché à persuader le Canada de réduire le volume de ses emprunts aux Etats-Unis. Le gouvernement canadien avait refusé disant qu'il appartenait à Washington de prendre une telle décision si elle était justifiée. En novembre, les Etats-Unis ont différé un certain nombre d'emprunts que devaient contracter des sociétés canadiennes. L'Hydro-Québec, par exemple, a dû reporter à janvier un emprunt de \$50 millions que des sociétés américaines, en principe, lui avaient déjà consenti.

Si les Etats-Unis décident aujourd'hui de rationner for-

melement leurs investissements extérieurs, il est presque assuré que le Canada élèvera de vives objections. Nous sommes probablement le pays ayant le plus à souffrir d'une telle décision. Notre activité économique s'en trouverait ralentie et les taux d'intérêt, déjà très élevés au Canada, monteraient en flèche.

Atteinte à notre souveraineté

Il est possible que M. Sharp aborde à sa conférence de presse une autre mesure américaine récente qui constitue une atteinte flagrante à notre souveraineté. Il s'agit de la loi, entrée en vigueur le 30 novembre, qui oblige un grand nombre de compagnies canadiennes à s'inscrire auprès de la Commission américaine des valeurs et du change et à lui

fournir tous les documents et informations qu'elle requerra. La loi soumet à ses dispositions toute compagnie qui remplit l'une ou l'autre de ces trois conditions:

- 1) qui fait affaires avec les Etats-Unis;
- 2) qui possède un actif dépassant le million de dollars ou
- 3) qui compte 750 actionnaires ou plus.

A compter de juin 1966, toute compagnie dont le nombre des actionnaires dépassera 500 sera aussi soumise à la loi.

Il n'est pas nécessaire, pour les fins de la loi, que les actionnaires soient citoyens américains, quoique la commission des valeurs et du change ait donné à entendre cette semaine

Voir page 2: Crise

Après une dernière intervention des six candidats la campagne électorale a pris fin à minuit en France



Demain, dimanche, 28 millions de Français votent

(Lire nos documents à la page 5)

PARIS — Quand minuit a sonné hier, un grand silence politique est tombé sur la France. Les Français ont maintenant trente-deux heures pour réfléchir avant de voter pour l'élection du président de la République française. Ils étaient six candidats à réclamer les suffrages des Françaises et des Français pour la magistrature suprême. Cinq ont beaucoup parlé en utilisant les moyens classiques des réunions et les facilités de s'exprimer devant les micros et les caméras de la télévision et de la radio d'Etat. Chacun d'entre eux a parlé deux heures à la radio et deux heures à la télévision pendant les quinze jours officiels de la campagne. Le sixième, Charles de Gaulle, 75 ans, le président sortant, n'a utilisé son temps de parole qu'à deux reprises, soit au total pendant vingt-trois minutes. Il s'est aussi abstenu de tenir des réunions. Mais, surtout dans les huit derniers jours, ceux qui le soutenaient, et en particulier ses ministres, sont intervenus vigoureusement pour contrer les cinq autres candidats.

Les cinq candidats de l'opposition, à part quelques coups de patte occasionnels de l'un à l'autre ont dirigé leurs attaques contre le général de Gaulle. Tous lui reprochent ce qu'ils considèrent comme son absence d'esprit européen. Tous en même temps se présentent, à des nuances près, comme des défenseurs de l'Europe intégrée. Tous aussi reprochent au président sortant sa politique économique et sociale à la fois sur le plan de l'expansion et sur celui de la répartition du revenu entre les Français. Ils sont de même unanimes pour affirmer que le régime instauré il y a un peu plus de sept ans par le général de Gaulle est une concentration du pouvoir entre les mains d'un seul homme. Le général de Gaulle et ses partisans ont fait valoir qu'ils ont établi un régime stable et qu'ils ont maintenu l'indépendance de la France à l'égard de ses alliés et de ses amis. Ils affirment aussi qu'en instaurant l'élection au suffrage universel du président de la République, ils ont accompli un acte profondément démocratique.

Les six candidats à la présidence de la République ont parlé, hier soir, pour le dernier temps de parole de huit minutes, la musique enchaînant entre eux chacun pour assurer quelques minutes de détente aux auditeurs.

DE GAULLE

Le tirage au sort effectué au début de la campagne avait désigné le général de Gaulle pour parler l'avant-dernier. A la

fois calme et pathétique, le président sortant a tout d'abord fait remarquer que le vote de dimanche "engagera sans doute pour toujours le sort du pays". Le chef de l'Etat a, un peu plus loin, qualifié "d'oubliés" les leçons que prétendent donner les candidats qui, quoi qu'ils disent, ne s'inspirent que du régime d'antan et qui, héritant des mêmes divisions, procédant des mêmes combinaisons et abusant des mêmes illusions, ne demandent qu'à recommencer". Le général de Gaulle a alors dressé un rapide bilan des résultats acquis sous sa présidence ainsi que "des autres domaines dans lesquels nous avançons". Il a notamment affirmé que l'étape de demain était "la loi du 5e plan: charte de notre progrès".

Sur le plan extérieur, le général a affirmé sa volonté que l'union économique de l'Europe occidentale soit achevée entre les "Six" sur la base du bon sens et de la bonne amitié, puis, un jour sans doute, élargie à d'autres voisins. Il a également fait état de "la vaste entreprise du rapprochement avec l'Est si heureusement entamée". Il a enfin parlé des liens qui doivent être multipliés "avec l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine et l'Orient".

Voir page 2: Elections

Thatcher: "Le parti libéral n'a pas su respecter ses promesses"

REGINA — Lui-même libéral, le premier ministre de la Saskatchewan a critiqué l'absence d'une politique agricole vigoureuse dans le parti de M. Pearson.

M. Thatcher a déclaré hier devant des partisans à l'inauguration d'un congrès du parti provincial que le parti libéral fédéral doit son insuccès le 8 novembre au fait qu'il n'a pas su réaliser ses promesses électorales et que son organisation était faible.

"Pour la première fois en huit ans, le parti libéral a été déceimé dans les Prairies, et les libéraux n'ont pas de quoi être fiers", a-t-il dit.

Au scrutin du 8 novembre, les conservateurs ont conservé les 17 sièges de la Saskatchewan.

Dans l'avenir, le parti devra posséder une bonne organisation, présenter les meilleurs Canadiens, compter sur des moyens financiers convenables, et démontrer qu'il a respecté ses promesses", a dit le premier ministre qui prévoit qu'au prochain scrutin "les syndicats vont noyer le Canada dans l'argent pour appuyer les socialistes".

Le premier ministre a d'autre part annoncé l'établissement d'un moulin de pâte à papier de \$65 millions près de

Prince-Albert, dès le printemps. Il s'agit d'une entreprise mixte, propriété du gouvernement et d'une société américaine.

Region dite "désignée", Prince-Albert bénéficiera d'un octroi de \$5 millions pour faciliter l'établissement du moulin.

Diefenbaker doute d'une promesse...

SYDNEY, Nouvelle-Ecosse — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a mis les ministériels au défi de mettre à exécution la promesse qu'ils ont faite durant la campagne électorale d'investir \$25.000.000 dans les charbonnages du Cap-Breton. Il a ensuite demandé au gouvernement de divulguer tous les détails de ce programme d'expansion des mines de la Nouvelle-Ecosse. Il a formulé de nouvelles demandes d'information sur ce programme qu'il a déjà précédemment fait connaître au travail, M. Allen MacEachen,

Un commando Vietcong attaque un hôtel américain à Saigon — Bilan provisoire: 8 morts, 102 blessés

SAIGON — Les commandos Vietcong, sont à nouveau passés à l'action, ce matin, samedi, à Saigon. Ils ont fait sauter l'hôtel "Métropole" occupé par les Américains et situé entre la ville même de Saigon et Cholon. On compte au moins 8 morts et 102 blessés parmi lesquels une quarantaine d'Américains.

L'attentat de Saigon

L'explosion qui a ravagé l'hôtel Métropole s'est produite à 05.40 (locales). L'attentat qui semble avoir été minutieusement préparé, s'est déroulé en deux phases. Après l'explosion de la charge de plastique estimée par la police vietnamienne à 40 kilos, une mine Claymore devait ex-

ploser à six heures exactement, juste en face de l'hôtel. Son système d'horlogerie, constitué par deux montres, fonctionna mal. Un policier découvrit le dispositif alors que les montres marquaient six heures et quart. On découvrit ensuite une grenade non explosée dans la grotte d'une sentinelle.

Selon les déclarations d'un policier militaire américain qui était de garde devant l'hôtel, un taxi 4CV, à bord duquel se trouvaient trois hommes, a stoppé à hauteur de l'établissement. L'un des occupants du véhicule ouvrit le feu, avec une mitrailleuse, sur le militaire américain et un policier vietnamien qui était à ses côtés. Les deux gardes devaient être blessés légèrement mais le po-

licier américain vida le chargeur de son fusil en direction des terroristes qui prirent la fuite en motocyclette. Ceux-ci avaient toutefois auparavant armé la charge de plastique et ils auraient abandonné le taxi qui, abandonné par ses occupants, fut détruit par l'explosion.

D'autre part, sous l'effet de la déflagration, la façade de l'immeuble s'est effondrée tandis que les maisons situées aux environs étaient gravement endommagées.

L'hôtel était contigu à l'hôpital central de la marine américaine. C'est là que furent évacués les blessés. Les victimes vietnamiennes sont des chauffeurs de cyclo-poussette et

Voir page 2: Vietnam

Les 40.000 fonctionnaires provinciaux vont en négociations

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Le syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec vient de déclencher le mécanisme qui pourrait bien aboutir, le 2 mars prochain, à la grève de quelque 40.000 fonctionnaires et ouvriers à l'emploi du gouvernement.

"Nous sommes sur une pente et nous ne pouvons plus reculer", a déclaré hier, le président du syndicat, M. Raymond Fortin, en expliquant que, la veille, vu l'attitude du gouvernement dans les négociations en cours, il avait demandé au ministre du travail de nommer un conciliateur.

Selon la loi de la fonction publique, les membres du syndicat des fonctionnaires ont droit de se mettre en grève 90 jours après la réception par le ministre du travail de l'avis requérant un conciliateur. Ceci porterait l'arrêt de travail au 2 mars.

Cependant le code du travail prévoit que le procureur général peut, si la sécurité ou la santé publiques est en danger, demander une injonction qui aurait pour effet de retarder la grève de 80 jours, soit jusqu'au 21 mai, alors que, selon toute vraisemblance, l'Assemblée législative sera dissoute et qu'on sera en pleine campagne électorale.

On sait que la loi de la fonction publique suspend le droit de grève des fonctionnaires jusqu'au 31 janvier 1966 et prévoit qu'en cas d'arrêt de travail, les deux parties s'entendent pour maintenir les services administratifs essentiels. Faute d'entente, la tâche de déterminer ces services appartient à la Commission de la fonction publique.

M. Raymond Parent, directeur professionnel du Syndicat des fonctionnaires, et vice-président de la C.S.N., a déclaré qu'une requête d'injonction de la part du procureur général serait considérée comme une mesure dilatoire.

Quand on lui a demandé si le syndicat pensait sérieusement à se rendre jusqu'à la grève, il a répondu: "Vous ne pouvez pas concevoir qu'en vue de mener à terme ces très importantes négociations si des échéances se présentent nous ne les prenions pas!"

Le ministère a, en effet, reçu jeudi l'avis du syndicat demandant un conciliateur. On ne croit pas cependant que ce dernier soit nommé avant mardi prochain.

Le syndicat ne croit pas cependant que la conciliation soit une étape appropriée à la solution de ses problèmes; mais le code du travail le force à recourir à cette procédure s'il désire exercer son droit de grève dans les 90 jours.

M. Parent n'a pas caché son pessimisme en expliquant: "Nous sommes en conflit avec le gouvernement, donc avec le cabinet. La loi nous oblige à demander à un membre du cabinet, le ministre du travail, de donner un conciliateur qu'il choisira parmi l'équipe de conciliateurs de son ministère. Voici qu'un fonctionnaire, à titre de conciliateur, devra se placer au-dessus du cabinet pour prendre une décision. Comme on le voit, c'est une situation assez embarrassante!"

Cependant, il n'y aurait rien dans la loi qui empêcherait M. Carrier Fortin de choisir un conciliateur en dehors de son ministère.

LES GRIEFS DU SYNDICAT

Au cours d'une conférence de presse, le président et le directeur professionnel du syndicat se sont dits très déçus de la réponse des représentants gouvernementaux faite, le 30 novembre, au projet de convention collective que le syndicat leur avait soumis.

Le projet de convention comprend deux parties: la première contient les clauses concernant les structures et a été remise au gouvernement en septembre dernier; la deuxième renferme les clauses monétaires a été soumise le 3 novembre.

Mercredi, le 1^{er} décembre, le gouvernement a remis au syndicat sa contre-proposition à la première partie du projet de convention.

M. Fortin a soutenu que cette contre-proposition était loin de rencontrer les objectifs fondamentaux que s'était fixés le syndicat.

MÉTÉOROLOGIE Nuageux et plus froid. Max: 35 Aperçu pour dimanche: plus doux. Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTREAL	FÊTE DU JOUR STE BARBE LES ÉMISSIONS TEMOIGNAGE sur 50 postes du lundi au samedi
---	---

Elections

(Suite de la première page)

"Je suis certain qu'après moi la république nouvelle durera vivante et féconde parce que le peuple souverain aura marqué qu'elle est la sienne", a dit encore le général de Gaulle qui a terminé en s'écriant: "Une fois de plus j'ai pris ma responsabilité, dimanche vous prendrez la vôtre".

MITTERRAND

Candidat unique de la gauche, M. François Mitterrand a commencé les premiers paragraphes de son intervention par une succession d'énergiques: "Non ce n'est pas vrai". C'est ainsi que, selon lui, il n'y aura pas à choisir dimanche entre la 4e et la 5e République, non plus d'ailleurs qu'entre le désordre et la stabilité, non plus également qu'entre le régime actuel, régime d'un seul homme, et celui des partis. M. Mitterrand a affirmé que voter pour lui signifiait, dans tous les domaines touchant à la politique, une volonté de créer et non pas de demeurer le regard tourné vers un passé des rêves morts. Résumant les arguments présentés au cours de sa campagne, il s'est déclaré partisan "de la justice contre l'arbitraire, de la liberté de l'information contre l'abus de propagande, de la liberté syndicale contre la revanche des privilégiés". "Je vous demande de choisir l'Europe unie structurée, rassemblée... le désarmement, la course folle à la bombe atomique". Et le candidat de la gauche de conclure: "Croire en la justice et croire au bonheur c'est cela le message de la gauche".

LECANUET

"L'avenir est désormais assuré, la relève est prête... vous ne redoutez plus l'après-gaullisme", s'est écrié M. Jean Lecanuet, candidat du centre lors de son intervention. Il a rappelé les grands objectifs qu'il voudrait voir atteints: bâtir l'Europe, avancer vers les États-Unis d'Europe, créer la prospérité, faire une France généreuse et sociale. Puisque la succession lui apparaît désormais possible, M. Lecanuet ne voit pas pourquoi il faudrait accorder un sursis "qui mettrait en péril les dernières chances de sauver l'Europe unie". "Voilà maintenant, a ajouté le candidat centriste, que s'ouvre une période nouvelle pour des horizons, pour une génération nouvelle qui doit assurer la relève dans l'ordre, le calme et la continuité". M. Lecanuet a terminé sur l'affirmation que "la vraie grandeur était celle du mieux être des hommes dans l'épanouissement des libertés".

Gemini

(Suite de la première page)

spatiaux de la NASA sera fourni au Cap Kennedy entre les 4 et 13 décembre pour que Walter Schirra et Tom Stafford puissent accomplir dans les meilleures conditions et le plus vite possible — le premier rendez-vous spatial jamais exécuté. Si cette tentative est couronnée du succès, les experts du Cap Kennedy estiment qu'une véritable prouesse aura été réalisée.

250 techniciens triés sur le volet pénétreront dans l'immense tour de lancement numéro 9, samedi, dès que ses structures rendues brûlantes par les premiers jets de flamme lancés par la fusée utilisée par Frank Borman et James Lovell se seront à peine refroidies.

Borman et Lovell forment l'équipe de "Gemini 7" dont le lancement est officiellement prévu pour 2 h 30. Leurs camarades Schirra et Stafford doivent prendre les commandes de "Gemini 6" le 13 décembre. Le rendez-vous des deux "Gemini" s'effectuera en principe le 13 décembre en début d'après-midi. Une série de manoeuvres et de véritables acrobaties aériennes au rendez-vous occuperont les heures qui suivent et l'équipage Schirra-Stafford regagnera la terre le 15 décembre, y précédant de trois à quatre jours les deux autres "geminiaux".

Les dirigeants des forces aériennes et de la NASA, responsables de l'étroite et complexe coordination des lancements des deux cabines spatiales, ont déclaré vendredi qu'à 11 h, le 5 décembre les deux étages de la fusée "Titan II" de Schirra et Stafford devront être accouplés près de la tour 19. Sept heures plus tard, la cabine "Gemini 6" sera fixée au sommet du rocket haut comme un édifice de 10 étages. Câbles brûlés, ascenseurs endommagés, appareils de ventilation et de réglage de la température détruits ou dérangés dans les installations du socle de lancement dont la charpente est faite d'immenses poutres d'acier rouges et blanches se détachant sur la savane sud-tropicale de la Floride centrale, tels sont en bref les dégâts majeurs habituellement provoqués par un lancement au "cap".

Toujours de source officielle, le remplissage des immenses réservoirs de carburant du véhicule porteur de "Gemini 6" prendra fin le 13 décembre, cinq heures et trente seulement avant le lancement de Schirra et de Stafford dans le cosmos. Mais à la seule condition que pas une minute n'ait été perdue depuis le lancement de Borman et Lovell et surtout que le facteur d'imprévu ne soit pas trop considérable.

Vietnam

(Suite de la première page)

des petits vendeurs de journaux qui attendaient, comme chaque jour, la sortie des soldats américains allant à leurs bureaux.

La plupart des blessés vietnamiens ont été atteints par des éclats de verre et des débris projetés par la formidable explosion. Toutes les vitres de l'hôpital américain de la marine ont d'ailleurs été brisées par celle-ci.

Les équipes de sauveteurs fouillaient les décombres à la recherche des victimes. Un important service d'ordre a été mis en place dans les rues voisines de l'hôpital et tout autour du quartier.

Le non-fonctionnement de la mine Claymore a sauvé plusieurs centaines de personnes indiennes. Lors de l'attentat contre le restaurant "My Can" le 25 juin, deux mines avaient fait explosion successivement et la seconde, qui avait fauché les rescapés de la première avait été plus meurtrière.

Le sénateur Mansfield, qui effectuait actuellement un voyage d'information au Sud-Vietnam, a été informé de cet attentat, mais a refusé de faire le moindre commentaire, bien qu'il semblât profondément bouleversé.

Au palais de Justice, une pièce à conviction (\$2,050) a disparu

Une somme de \$2,050 qui avait été déposée dans un coffre-fort du palais de justice de Montréal, a été volée, a-t-on découvert jeudi.

L'argent faisait partie d'une liasse de \$10,650 saisie dans un coffre de sûreté qui avait été volé par les présumés auteurs du célèbre vol du camion postal, contenant \$14 millions.

L'argent volé devait être utilisé comme pièce à conviction par la couronne. Le procès des sept accusés s'est poursuivi néanmoins hier.

Lorsque Me Lapointe a voulu produire la liasse, il y manquait plus de \$2,000 dans l'enveloppe déchirée.

Un employé du greffe de la paix, M. Jean Cabana, a déclaré que les deux employés autorisés à déposer l'argent dans le coffre, ne sont plus aujourd'hui à l'emploi du ministère. Il avait constaté mercredi que l'enveloppe ne se trouvait pas là où on abrite normalement ces pièces, mais dans un coffre-fort distinct.

Le procureur Lapointe a fait observer que l'enveloppe manquait des perforations anormales. Une enquête a été ouverte.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Le blé, en 1964-65

SASKATOON — La capacité du Canada de produire et de vendre des céréales s'est révélée satisfaisante au cours de 1964-1965, a déclaré M. Gordon Earl membre de la Commission canadienne du blé, au congrès de l'Union des fermiers de la Saskatchewan. Le Canada, comme l'Australie, l'Argentine et la France ont connu de bonnes récoltes et la Russie a connu de meilleurs résultats qu'en 1963-64. La production mondiale en 1964-1965 a atteint un niveau inégalé de 9,300,000,000 boisseaux, soit près de un milliard de boisseaux de plus que l'année précédente. Les exportations canadiennes cette année sont les troisièmes plus importantes de son histoire. Elles ont atteint 399,500,000 boisseaux, soit moins qu'en 1928-29 et 1963-1964.

Si St-Pierre savait ça...

OTTAWA — La gendarmerie royale du Canada a ouvert une enquête sur les opérations de la société Air Saint-Pierre entre Sydney en Nouvelle-Ecosse et les îles françaises de Saint-Pierre-Miquelon, dans le golfe du Saint-Laurent. La commission fédérale des transports a demandé la tenue d'une enquête après s'être rendu compte que la compagnie ne possède pas de permis.

Obligations: les ventes sont lentes

OTTAWA — Le ministre des finances a fait savoir hier que les ventes d'obligations d'épargne sont lentes cette année en regard des séries de 1964.

A la fin de novembre, les ventes étaient de l'ordre de \$834,000,000 pour la série de 1965, y compris les \$235,000,000 souscrits par les employés et prélevés à la source. En 1964, les ventes étaient de l'ordre de \$946,000,000.

Jean Lecanuet

(Suite de la page 5)

M. Lecanuet, agrégé de philosophie, licencié en lettres, est maître des requêtes au Conseil d'Etat, la juridiction administrative suprême en France. Des 1947, avant d'être député et d'assumer des fonctions ministérielles, il avait occupé des fonctions publiques importantes, notamment comme inspecteur général du ministère de l'information, et comme membre de cabinets particuliers de plusieurs ministres de son parti, le M.R.P.

Né à Rouen, en Normandie — M. Lecanuet a aussi été conseiller municipal, puis maire-adjoint de sa ville natale.

Avers le Québec à tra

Le RN proteste contre une décision de Kierans
Le Regroupement national proteste contre la décision d'un

Un projet de \$250 millions à Toronto

TORONTO — Un projet de \$250 millions dans le centre-ville de Toronto a été dévoilé hier par le président du Toronto métropolitain, M. William Allan, et la compagnie Eaton, qui a annoncé l'été dernier sa participation dans un projet de moindre envergure à Montréal.

Les travaux commenceront en 1969 et ne seront pas complétés avant 15 ans.

Il s'agit du plus important centre commercial au Canada, qui sera situé entre les rues Yonge, Queen, Bay et Dundas. Le projet comporte la construction d'un édifice à bureaux de 50 étages, de multiples magasins dont une tour de 40 étages, et d'un terminus d'autobus. Plusieurs édifices devront être démolis pour réaliser le projet, dont l'ancien hôtel de ville de Toronto que les promoteurs devront acheter au coût de \$8 millions. Certains monuments seront cependant conservés, comme l'église anglicane Holy Trinity, le cénotaphe et la tour de l'horloge de l'ancien hôtel de ville. Le projet n'a pas encore été approuvé par le conseil municipal.

Cet entrepôt fut réalisé grâce à un plan conjoint des gouvernements provincial et fédéral et de la coopérative de l'endroit. Au cours de son allocation, M. Courcy a déclaré que la solution aux problèmes agricoles du Québec doit venir des cultivateurs eux-mêmes et que le gouvernement ne doit jouer qu'un rôle supplétif et continuer des réali-

nouveau ministre de la santé, M. Eric Kierans, d'interrompre les travaux d'expansion d'un hôpital général de la région des Bois-Forêts.

Dans une déclaration écrite remise à la presse, le président du RN, le Dr René Jutra, souligne que "sans aucun avis préalable, le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska a été saisi de l'ordre irrévocable du ministre. Quelques heures plus tard 80 ouvriers du chantier étaient mis à pied."

Le RN estime que cette décision, en plus d'être un affront à la justice sociale, a pour effet d'anéantir "d'un trait de plume les espoirs d'une population de plus de 80,000 habitants de voir résoudre de façon équitable la crise hospitalière qu'elle supporte depuis plus de 20 ans."

Caveau à légumes aux Eboulements

LES EBOULEMENTS — Le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, a présidé récemment l'inauguration d'un caveau à légumes aux Eboulements dans le comté de Charlevoix, d'un coût approximatif de \$125,000.

Cet entrepôt fut réalisé grâce à un plan conjoint des gouvernements provincial et fédéral et de la coopérative de l'endroit. Au cours de son allocation, M. Courcy a déclaré que la solution aux problèmes agricoles du Québec doit venir des cultivateurs eux-mêmes et que le gouvernement ne doit jouer qu'un rôle supplétif et continuer des réali-

Les océaniques vont gagner la course contre les glaces

Il semble désormais possible que tous les océaniques soient sortis de la voie maritime avant lundi, gagnant la course contre l'arrivée des glaces. Les fonctionnaires supérieurs au canal Welland, qui n'avaient permis depuis deux jours que la circulation à sens unique vers l'océan, sont confiants que tous les "navires d'eau salée" auront évacué le canal aujourd'hui. Ils ont permis hier à quelques uns des 36 navires des Grands lacs qui attendaient la reprise de la circulation à deux voies, de remonter le fleuve vers leur port d'attache.

Le suspens se transporte maintenant sur la scène des canaux du Saint-Laurent. Il faut généralement 48 heures depuis la sortie du canal Welland jusqu'à Montréal. En principe la voie maritime devait être fermée hier, mais on accordera des sursis tous les jours tant que la navigation sera possible.

Il reconnaît avoir mis le feu à une habitation

QUÉBEC — Jean-Paul Dutil, chauffeur de camion âgé de 32 ans, domicilié à St-Henri, dans le comté de Lévis, a avoué mercredi avoir conspiré avec André Lamothe et Fernand Quirion pour mettre le feu à une maison de St-Henri et d'y avoir effectivement mis le feu en 1963.

Le juge Alphonse Garon, de la Cour des sessions de la paix de Québec, devant qui il a comparu, a ajourné sa sentence au 9 décembre prochain à la demande du procureur de la Couronne, Me Roch Lefrançois. Il a aussi refusé tout cautionnement à Dutil.

Dutil était accusé en rapport avec le premier réseau d'incendies criminels qui fut mis au jour il y a quelques mois et qui a apporté des développements sensationnels depuis.

Pour sa part, Lamothe, avec qui Dutil est accusé de conspiration, doit subir jeudi son enquête préliminaire en rapport avec la mort de Albéric Bildeau.

La cause du naufrage du "Fort William"

OTTAWA — Une enquête fédérale a déterminé que le pompage des ballasts avant le déchargement de la cargaison a causé le naufrage et l'explosion du cargo "Fort William" dans le port de Montréal, le 14 septembre dernier. Cinq hommes ont perdu la vie dans cette tragédie. Le rapport de l'enquête recommande un blâme mineur à l'endroit du capitaine Samuel Wilkinson "pour avoir permis, ou avoir causé que soit permis, à une personne incompétente d'avoir un poste de responsabilité sur les activités à bord du navire".

Le juge H. F. Gibson qui dirigeait l'enquête, a déclaré que le cargo n'était pas saisi. Après que le ballast-est dévidé, le navire s'est mis à pencher et la cargaison a bougé causant le naufrage et l'explosion subéquente.

Le rapport souligne que le navire était bien commandé et a ordonné aux propriétaires, la Canada Steamship Lines, de payer les frais de l'enquête à concurrence de \$10,000.

Le cabinet

(Suite de la première page)

Quelques-uns peuvent s'interroger sur l'aptitude légale du cabinet à recevoir d'autres pièces que celles lui étant fournies par le tribunal. En vertu de sa prérogative royale, le cabinet est parfaitement autorisé à recevoir tout nouveau document et à prendre toute mesure qu'il juge opportune avant de rendre sa décision.

Démission de Bill Head

Bill Head, physiothérapeute des Canadiens de Montréal, a abandonné cette fonction, hier pour prendre charge de la clinique de santé du Montréal Amateur Athletic Association, le fameux centre de la rue Peel. Head était avec le Canadien depuis 1944 et s'était spécialisé, avec des traitements qu'il avait lui-même améliorés, à guérir les malaises des athlètes, en particulier les "charley-horse".

Crise

(Suite de la première page)

qu'elle exempterait de la Loi les compagnies comptant moins de 300 actionnaires de citoyenneté américaine.

Si une compagnie refuse d'obéir à la loi, ses dirigeants seront sujets à être traduits devant les tribunaux américains. Ils pourront évidemment échapper à cette sanction en ne mettant pas les pieds aux États-Unis.

Le but de la loi, supposément, est de protéger les citoyens américains contre les agissements de courtiers en valeurs suspects. Cependant, la loi n'est pas dirigée contre ces courtiers en valeurs et elle enfreint gravement la souveraineté du Canada. Dans l'état actuel des rapports financiers et commerciaux entre le Canada et les États-Unis, elle prend l'allure d'une provocation. Il ne serait donc pas étonnant que M. Sharp y réponde aujourd'hui à sa conférence de presse.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent 25 la ligne (14 lignes au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de 0.25. La date limite pour réception de vos annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphone: 844-3361
Poste 34

ou écrivez à: LE DEVOIR, 434 St. Notre-Dame, Montréal

REPRESENTANT MEDICAL

Pour Montréal et environs. Expérience dans la représentation médicale, bonne mais non essentielle. Connaissances médicales et pharmaceutiques nécessaires. Visites chez les médecins, hôpitaux et pharmaciens. Auto fournie, bon salaire, commission et avantages sociaux. Toutes demandes seront considérées très confidentiellement.

Faire parvenir "Curriculum vitae" à: LABORATOIRE PENTAGONE LIMITÉE

3800 St. Jean, Montréal 38, P.Q.

UNE ENTREPRISE CANADIENNE-FRANÇAISE EN GRANDE EXPANSION RECHERCHE POUR RIMOUSKI

un SURVEILLANT DES RELATIONS OUVRIÈRES

FONCTION — Responsable de la négociation et de l'administration de tout contrat collectif de travail et de la conduite de toute question de relations ouvrières.

EXIGENCES — Une formation universitaire en relations industrielles ou l'équivalent; un minimum de 2 ans d'expérience en négociation collective ou domaine connexe; bonne connaissance de l'anglais.

AVANTAGES — L'expérience antérieure sera considérée dans la rémunération; activité intéressante; très larges possibilités d'avancement.

Faire parvenir un "curriculum vitae" avec la mention "confidentiel" à: Directeur du personnel

QUEBEC-TELEPHONE

6, rue St-Jean — Rimouski, P.Q.

INGÉNIEUR MUNICIPAL

Des applications seront reçues par le soussigné pour la position d'Ingénieur Civil Senior, pour prendre charge du département des Ingénieurs, à la Ville de Beaconsfield (population 15,000).

Le candidat choisi sera responsable de l'administration complète du département, incluant le dessin et la construction de services municipaux tels que les égouts sanitaires, égouts pour eaux de surface, conduites de distribution d'eau, routes, etc.

Les candidats doivent posséder un minimum de deux ans d'expérience dans le génie municipal. Salaire selon l'expérience. Faire application par écrit à:

J. MacKay,

GÉRANT DE LA VILLE,

VILLE DE BEACONSFIELD,

288 boul. Beaconsfield, Beaconsfield, Qué.

REPRESENTANTS DEMANDES

(Domaine technique)

L'expansion continue de notre compagnie nécessite pour ses postes vacants à Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver, des jeunes hommes sérieux, intéressés à se tailler une carrière dans la vente.

Expérience non nécessaire. Nous donnons une formation complète dans toutes les phases manufacturières de notre compagnie incluant un cours spécial de neuf semaines sur l'instrumentation.

Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire ou l'équivalent en chimie et biochimie.

Répondre par écrit ou téléphoner à: 735-2621 pour un rendez-vous.

FISHER SCIENTIFIC CO. LTD.,

8505 chemin Devonshire,

Montréal 9, Québec.

S U C O

SERVICE UNIVERSITAIRE CANADIEN OUTRE-MER

DEMANDE UN

AGENT DE RELATIONS EXTERIEURES

parfaitement bilingue

Traitement initial jusqu'à \$10,000

Renseignements: S U C O

2332, rue Maplewood

Montréal 26

Tél. 733-9951, poste 498

INSTITUTRICE

Professeur bilingue pour classe élémentaire à l'école de FORT RUPERT (Baie James).

Bon salaire selon l'expérience et les qualifications. Allocation supplémentaire pour localité éloignée. Dépenses de voyage au frais du ministère.

Devra commencer au début de janvier 1966.

Adressez sa demande à:

Le SURINTENDANT DES ÉCOLES INDIENNES,

C.P. 430, Haute-Ville,

Québec 4. Tél.: 522-4743

GÉRANT GÉNÉRAL

Homme d'affaires expérimenté (38 à 48 ans) demandé pour prendre la direction d'une manufacture avec distribution nationale.

Doit être bilingue, bon administrateur et chef, et doit être en mesure de surveiller les services suivants: vente, comptabilité et manufacture.

Excellent traitement et participation aux bénéfices.

Ecrire confidentiellement en mentionnant curriculum vitae à:

CASE 1462, LE DEVOIR, MONTRÉAL

CN

DEMANDE

DES STENOGRAPHES SENIORS

ayant au moins 5 ans d'expérience

ET DES DACTYLOS

ayant une expérience convenable

La préférence sera donnée aux diplômées d'écoles supérieures. Excellent salaire et régimes de pension, de sécurité sociale et assurance-santé.

Se présenter à l'adresse suivante entre 9 h et 4 h, du lundi au vendredi:

Bureau d'emploi

Chemin de fer nationaux du Canada

Gare Centrale

Entrée sud-est, rue de LaGauchetière

Montréal, P.Q.

IBM

demande des

TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE

La compagnie IBM cherche des personnes ayant des aptitudes naturelles pour l'analyse. Les candidats choisis seront initiés à l'installation et l'entretien des calculateurs électroniques ainsi qu'à l'équipement auxiliaire permettant le contrôle des divers stades d'opérations.

Qualités requises: 11e année minimum, 2 ans et plus d'expérience ou formation avancée en électronique. Le bilinguisme est un atout pour ces emplois.

C'est une excellente occasion de vous associer à une industrie permettant le contrôle des divers stades d'opérations et progressant rapidement. Très bon salaire initial, bénéfices complets de la compagnie et chances d'avancement.

S'adresser par écrit en mentionnant curriculum vitae à:

Monsieur W. Spencer,

INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES COMPANY LIMITED,

1255 boul. Laird, Ville Mont-Royal, Qué.

OCCASION DE CARRIÈRE

Association régionale d'hommes d'affaires sur la Rive-Sud offre situation de DIRECTEUR pour gérer secrétariat et agir comme agent de relations extérieures.

Le candidat devra être bilingue et posséder qualités, instruction et expérience de base que requiert la fonction. Salaire à discuter.

Pour entrevue, prière de faire connaître les qualifications, par écrit, à:

CASE 1461, "LE DEVOIR"

Discretion assurée.

DIRECTEUR GENERAL D'HOPITAL

Services requis d'un Directeur Général pour hôpital chronique de 100 lits situé dans une ville de la province de Québec.

Compétence, qualifications et expérience sont essentielles.

Position permanente. Salaire ouvert.

Toute demande d'emploi sera traitée confidentiellement.

Les candidats sont invités à adresser leur demande et curriculum vitae à:

CASE 1466, LE DEVOIR, MONTRÉAL

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA, LIMITÉE

TRADUCTEURS TECHNIQUES

(D'ANGLAIS EN FRANÇAIS)

demandés pour traduire des manuels d'instructions, des spécifications techniques, des légendes de plans, etc. concernant des réacteurs de centrales nucléaires.

Conditions à remplir: Les candidats doivent avoir au moins un Diplôme d'études secondaires et quelques années d'expérience en traduction technique (d'anglais en français).

Lieu de travail: Toronto

Emoluments: Ils dépendront de la compétence des candidats choisis.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA, LIMITÉE

Siège: 150, rue Kent, Ottawa 4

OFFICE D'EXPANSION ECONOMIQUE DE LA REGION ATLANTIQUE

Service de l'Organisation

Assister à la préparation et la coordination d'un plan de promotion pour le développement économique de la région de l'Atlantique.

ECONOMISTES

(Traitement \$10,900 à \$12,300)

incluant une formation post-universitaire en économie et sciences sociales.

Pour assister et aider à la préparation de recherches économiques sur la région de l'Atlantique dans les domaines suivants:

études régionales sur les centres communautaires en relation avec les moyens de distribution, les sites industriels et les populations

La commission scolaire neutre de Montréal: un "cul-de-sac"

La Commission des écoles neutres de la région de Montréal a fait savoir hier, au cours d'une conférence de presse, qu'elle est dans un "cul-de-sac" et qu'il ne lui est pas possible de créer un secteur d'écoles non confessionnelles dans la métropole dans la situation actuelle. Les commissaires ont précisé qu'il en sera ainsi au moins jusqu'à ce que les commissions d'enquête Parent (sur l'enseignement au Québec) et Bélanger (sur la fiscalité au Québec) aient remis leur rapport au gouvernement, ce qui, en vertu des lois créant ces organismes, doit avoir lieu avant le 31 décembre prochain.

La Commission des écoles neutres de la région de Montréal n'a aucune existence légale présentement puisqu'il appartient au ministre de l'éducation de créer une commission scolaire, et ce à la demande d'un groupe de parents. Les commissaires actuels ont été élus au cours d'une réunion qui a eu lieu le 22 janvier 1965 à laquelle environ 750 contribuables et parents assistaient.

Durant leur mandat, qui durait un an, les commissaires devaient créer un système public d'écoles neutres dans la métropole; il était même question d'ouvrir des écoles en septembre dernier. En annonçant hier qu'ils ne pouvaient exécuter la tâche qui leur a été confiée, les commissaires ont précisé qu'ils ne démissionneraient pas et que l'organisme n'était pas dissout; ils attendent les rapports Parent et Bélanger avant d'agir de nouveau.

Depuis onze mois, ils ont dit avoir vainement cherché divers moyens d'exécuter leur mandat.

Ils ont envisagé de recourir à la dissidence. Ils auraient alors été dissidents et des catholiques et des protestants. Or, les lois actuelles, qui pré-

voient la possibilité d'une dissidence, ne permettent de se dissocier que de l'un des deux principaux groupes confessionnels.

Cette solution aurait donc nécessité des amendements sérieux aux lois existantes. Le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a fait savoir aux commissaires qu'il ne saurait en être question avant la publication des rapports Parent et Bélanger.

Une autre solution: recenser les parents intéressés à envoyer leurs enfants dans des écoles neutres, n'est guère plus réalisable, a expliqué l'économiste Pierre Harvey, principal porte-parole du groupe, en l'absence de son président, M. Guy Beaupré. "Chaque parent qui était retenu à Québec. Un tel recensement, en effet, pose de nombreux problèmes juridiques, socio-psychologiques et financiers."

En plus de coûter cher, a expliqué M. Harvey, un recensement ou sondage indicatif suppose la collaboration ouverte des commissions scolaires existantes puisque tout le monde actuellement, sauf exception, est recensé comme catholiques ou protestants. Les taxes foncières perçues pour l'éducation sont en effet "confessionnelles".

Quant à une campagne d'adhésion, elle ne réglerait rien puisqu'elle entraînerait des réponses conditionnelles, c'est-à-dire que l'adhésion dépend de la localisation des futures écoles neutres, du niveau de la taxe scolaire, de la valeur de l'enseignement, etc., conditions qu'on ne saurait clarifier sans que le droit des neutres à la dissidence soit clarifié au préalable.

Actuellement, il n'est même pas possible de poser des hypothèses de travail valables en vue de la création éventuelle d'un réseau d'écoles publiques non confessionnelles dans la région de Montréal, ont conclu les commissaires.

En réponse à une question d'un journaliste qui demandait si l'organisme ne visait pas à abolir progressivement les secteurs confessionnels existants et s'il ne préconiserait pas un athéisme militant dans ses écoles, M. Harvey a affirmé: "Nous n'allons pas refaire la lutte scolaire du début du siècle en France. Nous avons trop de problèmes administratifs, pédagogiques et autres pour nous payer le luxe de nous engager dans une lutte stérile. Nous voulons même les désamorcer au plus tôt."

Avant l'ouverture du bal, le lieutenant-gouverneur remettait un diplôme honorifique aux douze personnalités canadiennes, françaises du monde de l'industrie, du commerce, de la finance, de l'éducation et de la vie publique qui ont été choisies au cours de l'année par la revue "Commerce".

Ces personnalités sont: MM. Jean Drapeau, maire de Montréal, Yvon Boulianne, André Charron, François-Albert Angers, Son Excellence Pierre Dupuy, Jean-P. Ostiguy, Roger Grenache, Pierre Desmarais II, Roger Gaudry, Roland Desourdy, Rosaire Archambault et Paul Chapdelaine.

BUREAUX A LOUER

14 bureaux spacieux et entièrement rénovés pour professionnels ou associations

4152, rue ST-DENIS — 842-6061

A partir de lundi le 6 décembre

TOUS LES JOURS DE MIDI A 10 P.M.

SEPTIÈME EXPOSITION ET VENTE ANNUELLE DE 150 PEINTURES A L'HUILE ORIGINALES

par un groupe bien connu de 17 ARTISTES EUROPÉENS et collègues représentés par H. Darwin

UN CADEAU DE NOËL MERVEILLEUX ET DURABLE

Nous offrons ces peintures à des prix incroyablement bas, nous préférons en vendre plus à des prix populaires que moins à des prix trop élevés. Notre collection, cette année, est plus vaste que jamais. Vous y trouverez de merveilleux paysages et marines, d'intéressantes scènes de rue, portraits, des natures mortes et des fleurs chatoyantes de style traditionnel ou contemporain.

Grandeurs:	Prix de liste:	Prix de vente:
13 x 15	\$ 45.00	\$16.00
17 x 21	\$ 65.00	\$22.00
21 x 25	\$ 75.00	\$26.00
24 x 32	\$ 85.00	\$28.00
24 x 32	\$115.00	\$38.00
28 x 36	\$175.00	\$58.00
29 x 41	\$225.00	\$75.00
28 x 52	\$250.00	\$85.00

ENCADREMENTS INCLUS

SALON DAUPHINE
HOTEL WINDSOR

MONTREAL

dernière journée samedi, le 18 décembre

Entrée libre Catalogue gratuit



M. Pierre Sévigny à l'Union nationale

Après avoir boudé le scrutin du 8 novembre, l'ex-ministre de la défense dans le cabinet Diefenbaker étudie l'éventualité d'une candidature dans l'Union nationale.

Interrogé hier à ce sujet, M. Pierre Sévigny a reconnu avoir été pressenti par un groupe de citoyens.

"J'étudie la proposition. Personne n'ignore que j'aime l'action politique", a déclaré l'ancien député de Longueuil, défait aux élections fédérales de 1963.

M. Sévigny a souligné cependant que sa candidature éventuelle n'a fait l'objet d'aucun entretien officiel ou officieux avec la direction du parti.

"Et d'ailleurs, faut-il encore que des élections aient lieu", a fait observer M. Sévigny. A Québec, la rumeur veut que M. Lesage sollicite un troisième mandat au printemps, peut-être en juin.

On prête également à un ancien collègue de M. Sévigny, Me Léon Balcer, l'intention de briguer les suffrages pour le parti libéral. Les deux camarades politiques seraient alors des adversaires.

Me Balcer, on le sait, a démissionné du parti conservateur, estimant qu'il y a pas de place dans le parti de Diefenbaker pour un Canadien français. Au scrutin du 8 novembre, il n'était pas en lice et l'ex-maire de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain, indépendant mais libéral d'allégeance, fut élu.

Québec construira, rue Craig, mais après l'Expo '67

QUÉBEC — Le sous-ministre des travaux publics du Québec, M. Hervé-A. Gauvin, a fait savoir hier dans une entrevue que le gouvernement expropriera toutes les propriétés situées en face de la rue de la justice, entre les rues St-Laurent et de Bullion à Montréal.

Il a souligné que cette décision a été prise "pour assainir les abords de la Place de la justice" en marge de l'Exposition universelle de 1967.

Il a précisé que le gouvernement ne prévoit aucune construction dans l'immédiat sur ces terrains, mais qu'il est probable que la province y construira un édifice après 1967.

Interrogé sur le genre d'établissement qui pourrait être érigé à cet endroit et les services qu'il abriterait, le sous-ministre s'est contenté de dire: "Après l'Expo, nous verrons".

On sait qu'un quotidien de la métropole affirmait vendre que le gouvernement avait décidé de construire immédiatement un édifice d'une vingtaine d'étages s'élevant en face de la Place de la justice.

Le journal ajoutait que le gouvernement en était venu à cette décision devant "la nécessité de regrouper ses services administratifs dans la métropole du Canada".

Décès de M. Emile Colpron

M. Emile Colpron, de Saint-Constant, comté de Laprairie, est décédé hier soir à l'âge de 86 ans et 9 mois. Il était l'époux de Alma Malo. Il laisse dans le deuil ses fils et filles: Sœur Jeanne de Domrémy, Jean, Jeanne, docteur Gérard, Jacques, Lucille, Marie (Mme Gérard Lamarche), Raymond, Gaby, Thérèse (Mme André Kallenback, M. l'abbé André, prêtre des Missions étrangères).

La direction des funérailles a été confiée à la maison Léon Poissant, 184 rue Saint-Pierre, à Saint-Constant.

L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les

GOUITTIÈRES

GALVANISÉ • ALUMINIUM

CUIVRE

Estimation gratuite

* MONTREAL — 322-4160

* QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 4 DÉCEMBRE 1965

PAGE 3

L'AGEUM s'oppose à une intervention plus forte de Québec dans les TEQ

par Real PELLETIER

Les étudiants de l'université de Montréal s'opposent catégoriquement à une participation accrue du gouvernement qui aurait pour but de restreindre la responsabilité des étudiants en matière d'action sociale, dans le cadre des Travaillants étudiants du Québec.

C'est la prise de position qu'a fait connaître hier l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal alors que s'ouvre aujourd'hui à Lévis une séance d'étude de deux jours sur divers programmes d'action sociale, séance qui réunira les fonctionnaires de plusieurs ministères, ainsi que les représentants de divers organismes populaires comme les syndicats, les syndicats étudiants, le Bureau d'aménagement de l'est du Québec, etc.

Cette rencontre a pour but de préciser entre autres les conditions dans lesquelles s'exercera l'action sociale étudiante au cours de l'été prochain.

A la suite de rumeurs voulant que le gouvernement ait l'intention de prendre une part plus grande dans l'administration des travailleurs étudiants du Québec, l'organisme qui a fait avec succès l'expérience-pilote de l'action sociale étudiante en milieu défavorisé, l'AGEUM a appelé hier l'intention des étudiants de conserver l'initiative dans la poursuite de cette politique.

L'expérience de l'été dernier avait été mise au point conjointement par l'AGEUM et un comité interministériel de fonctionnaires, placé sous la direction du ministre de l'éducation. Subsequently, les étudiants de l'université de Montréal avaient assumé la tâche de réaliser le projet, puis avaient fait rapport au gouvernement à l'intention d'assumer désormais une fonction de "surveillance" à la réalisation des projets, ce qui, aux dires de porte-paroles officiels de l'association, aurait pour effet de limiter la portée de l'action étudiante dans les domaines que le gouvernement jugerait éventuellement trop "délicats".

Dans les milieux étudiants qui ont collaboré à la première expérience des TEQ, on reconnaît qu'il s'est produit des situations "délicates" l'été dernier. À titre d'exemples, on mentionne la petite tempête provoquée dans le quartier St-Henri — et à l'extérieur de la ville de Montréal — autour de l'utilisation des bains publics par les enfants des familles défavorisées; le malaise qui a produit dans la région du Saguenay la découverte du fait que certain médecin, pour toucher ses honoraires, pressait ses clients d'emprunter d'une compagnie de financement dont il était lui-même actionnaire; ou encore, les critiques formulées par les TEQ contre certains aspects de l'expérience du BAQ dans le Bas-St-Laurent-Gaspésie, critiques auxquelles le BAQ aurait répondu par une demande au gouvernement d'intervenir dans l'organisation des TEQ.

Les milieux étudiants estiment légitime que la mise au point des projets d'action sociale étudiante, dont la réalisation est d'ailleurs financée par les fonds publics — se fasse en étroite collaboration avec le gouvernement, mais ils croient néanmoins qu'une fois formulées les diverses modalités des programmes, ils devraient en assumer la réalisation de manière autonome. Ils insistent en outre sur le fait que l'animation sociale — plus que toute autre technique — trouve son moteur à la base et que l'initiative qui doit composer celle de la population à qui l'expérience s'adresse, quand on en arrive au niveau proprement dit de l'action.

Les étudiants s'interrogent sur la déclaration que faisait le premier ministre Lesage à un banquet récent de la Fédération libérale. "Nous avons expérimenté une forme d'action sociale à l'aide des étudiants", disait alors le premier ministre. Les étudiants croient que cette affirmation — "fausse" parce que ce sont les étudiants qui ont fait l'expérience avec l'aide du gouvernement — cache mal la volonté de Québec d'intervenir plus massivement dans l'action sociale étudiante.

Il semble d'un autre côté que les projets en cours pour l'été prochain permettront à 300 étudiants et non plus 45 — de participer aux tra-

vau des TEQ, les cadres du mouvement devant être élargis d'année en année pour permettre une participation plus massive du milieu étudiant à l'action sociale, conformément aux vœux exprimés par l'Union générale des étudiants du Québec.

Québec-Téléphone et Télébec convoient le marché de Bécancour

Québec-Téléphone a fait part aujourd'hui à la région des services publics de son opposition à la requête produite plus tôt par Télébec Inc. qui désirait se porter acquéreur du réseau de la compagnie de téléphone de St-Gregoire pour les districts de Nicolet et d'Arthabaska.

Cette opposition s'insère dans le cadre de la réorganisation des réseaux téléphoniques de Bécancour où s'opposent Québec-Téléphone et Télébec Inc. Ces deux entreprises ont acheté chacune trois des six réseaux desservant le territoire de la nouvelle ville de l'acier, et cha-une a reconnu qu'une seule compagnie doit servir la population de Bécancour.

Dans ce texte remis à la Régie des services publics du Québec, Québec-Téléphone déclare qu'il est dans l'intérêt public que la nouvelle ville de Bécancour, où elle a déjà deux fois plus d'abonnés que Télébec Inc., soit desservie par une seule entreprise afin d'éviter la multiplication des réseaux, des dépenses d'immobilisations, des frais d'administration et une juxtaposition inutile d'organisations.

Québec-Téléphone considère que "Télébec Inc. n'est aucunement en mesure d'assumer des responsabilités d'entreprises de services publics et que la requête de celle-ci est mal fondée en fait et en droit." Québec-Téléphone a demandé à la Régie des services publics du Québec de rejeter cette requête dans toutes et chacune de ses conclusions et d'ordonner la vente du réseau de la compagnie de téléphone de St-Gregoire pour les districts de Nicolet et d'Arthabaska à elle-même, aux prix et conditions jugés raisonnables et compatibles avec l'intérêt public.

Enfin, le texte émis par Québec-Téléphone, demande à la Régie de l'autoriser à prendre possession de ce réseau dans le plus bref délai possible et de l'intégrer au réseau qu'elle possède déjà dans la province de Québec.

Les banlieues collaborent dit M. Boll

Le maire de Roxboro, en banlieue de Montréal, dans un communiqué remis hier à la presse, rappelle que contrairement à ce que de récentes déclarations laissent croire, les municipalités de banlieue ont toujours manifesté beaucoup d'intérêt à la transformation de la ligne ferroviaire du CN sous le mont Royal en un service express.

W. G. Boll soutient au contraire que les municipalités ont déjà collaboré à la préparation d'une étude technique de ce projet, à leurs propres frais.

Le maire rappelle cependant que la commission de transport de Montréal est la seule autorisée à développer le service express, mais que la collaboration de Roxboro a déjà été assurée à M. P. Bolton, qui a pris la tête d'un mouvement pour favoriser la réalisation de ce projet. Roxboro a même mis un bureau et un secrétaire à sa disposition.

"Toute entreprise de développement de la ligne de banlieue devrait être soutenue par tous ceux qui utilisent ou bénéficieront de cette ligne. Je crois que tous les maires et conseillers des municipalités desservies par cette ligne appuieront ce projet et que des mesures positives en résulteront," ajoute le maire Boll.

M. Ryan invite le patronat à prendre l'initiative de formuler lui aussi les grandes politiques de sécurité sociale

Le directeur du DEVOIR a invité le patronat hier à prendre l'initiative de formuler les grandes politiques de sécurité sociale à venir, précisant que l'avènement de l'assurance-santé et du régime des rentes était loin d'avoir complété le tableau dans ce domaine.

Prenant la parole en tant qu'employeur à un déjeuner de la division du Québec de l'Association canadienne des manufacturiers, M. Claude Ryan a dit que les patrons "ont mieux à faire à l'heure actuelle que de livrer des luttes d'arrière-garde" contre la sécurité sociale et qu'ils devraient au contraire "déployer l'imagination nécessaire, se montrer plus dynamiques, plus constructifs, plus créateurs" dans la recherche des grandes politiques de sécurité sociale qui devront éventuellement venir compléter les régimes de base actuellement établis par les gouvernements.

Ce déjeuner, auquel assistaient deux ministres, MM. Hyde, du revenu, et Fortin, du travail, venait couronner une quatrième séance d'information organisée par la CMA au Québec sur le sujet du régime des rentes. Des hauts fonctionnaires du revenu et de la Régie des rentes ont expliqué les modalités techniques du régime des rentes, alors que M. Jacques Villeneuve, spécialiste en relations industrielles a fait lire en son absence un exposé sur les effets du nouveau régime public sur les relations du travail.

Dans sa conférence, M. Ryan a développé successivement un certain nombre de réflexions que lui inspire le comportement des hommes d'affaires en général devant la croissance rapide de la sécurité sociale au pays, s'employant à décrire la perspective dans laquelle il faut comprendre les nouveaux développements.

Le directeur du DEVOIR a d'abord relevé l'impression fautive que peut produire une "certaine littérature" en matière de sécurité sociale pour démontrer que les nouvelles mesures que sont l'assurance-santé et le régime des rentes ne constituent en fait que des développements auxquels plusieurs pays du monde occidental se sont déjà donnés. Parmi tous les pays occidentaux, dit-il, qui ont adopté ces mesures, peu d'entre eux ont conséquemment versé dans un socialisme à outrance.

M. Ryan a ensuite fait observer que l'initiative privée a joué historiquement en Amérique du Nord un rôle important dans la sécurité sociale, mais il faut aujourd'hui admettre, dit-il, qu'elle s'est révélée incapable de résoudre les problèmes complexes suscités par la civilisation industrielle.

Le conférencier a relevé à ce propos un certain nombre de faits qui indiquent par exemple que seulement le tiers des citoyens, avant le régime des rentes, jouissaient de protection à cet égard; que plus de la moitié de la population, selon le rapport Hall, ne jouissent pas d'assurance-maladie, avant l'assurance-santé.

M. Ryan a répondu ensuite à l'argument selon lequel les nouveaux régimes coûteraient trop cher et nuiraient au mouvement de l'épargne productive. Statistiques à l'appui, il a démontré que l'Allemagne de l'Ouest, pays par excellence de l'entreprise privée en Europe, vient au premier rang des pays occidentaux pour le pourcentage du revenu national qui est investi dans la sécurité sociale, alors que le Canada ne vient qu'au 14^e rang dans cette échelle, se rapprochant plutôt

Le CTM célèbre jeudi son 80e anniversaire

Le Conseil du Travail de Montréal, (FTQ-CTC), porte-parole de quelque 150,000 travailleurs de la métropole, célébrera son 80^e anniversaire par un grand banquet qui réunira une foule de personnalités civiles et religieuses à l'Hôtel Reine Elizabeth, jeudi soir, le 9 décembre.

Pour bien souligner l'importance de cet événement, le président du CTM, M. Jean-Paul Ménard, révélera les résultats d'une étude commandée par le CTM sur la pauvreté dans le Grand Montréal. Cette étude sera remise aux journalistes lors d'une conférence de presse que le CTM tiendra quelques heures avant son banquet.



à cet égard des États-Unis qui occupent le 20^e rang.

De plus, a-t-il ajouté, pour un bon nombre d'entreprises, l'avènement par exemple du régime public des rentes n'amènera que le déplacement des fonds investis dans les systèmes privés vers le régime public.

Le conférencier a ensuite souligné que le système de sécurité sociale se décentralise. Il s'est demandé à ce sujet s'il ne serait pas souhaitable, dans le cas du régime des rentes, qu'on fasse appel à des réseaux bien établis et larges à la base comme les Caisses populaires et les banques, comme intermédiaires entre l'administration du régime et les cotisants-bénéficiaires.

Le directeur du DEVOIR a ensuite averti son auditoire que les récents développements dans la sécurité sociale ne constituent pas le dernier mot en la matière.

Il a mentionné plusieurs cas où le système est incomplet: le problème des loisirs pour les retraités; celui des droits de la femme travailleuse; celui du chômage; le problème des enfants dans les foyers désués; l'absence de revenu du travailleur pendant une période de maladie, etc.

Dans toutes les politiques à venir en matière de sécurité sociale, M. Ryan souhaite que les employeurs fassent preuve de dynamisme et d'imagination, plutôt que de se limiter à critiquer les politiques qui se font.

regard de la sécurité sociale, affirmant que tout en admettant le désir légitime de l'autonomie du Québec en la matière, toutes les provinces — y compris le Québec — devaient reconnaître au pouvoir central la tâche de participer à la formulation des normes minimales de sécurité, notamment pour contre-carrer les inégalités économiques au pays.

Il faut laisser cette participation minimale au gouvernement d'Ottawa, a précisé M. Ryan, "sans quoi il ne restera plus grand-chose de l'édifice fédéral canadien".

Le conférencier a ensuite souligné que le système de sécurité sociale se décentralise. Il s'est demandé à ce sujet s'il ne serait pas souhaitable, dans le cas du régime des rentes, qu'on fasse appel à des réseaux bien établis et larges à la base comme les Caisses populaires et les banques, comme intermédiaires entre l'administration du régime et les cotisants-bénéficiaires.

Le directeur du DEVOIR a ensuite averti son auditoire que les récents développements dans la sécurité sociale ne constituent pas le dernier mot en la matière.

Il a mentionné plusieurs cas où le système est incomplet: le problème des loisirs pour les retraités; celui des droits de la femme travailleuse; celui du chômage; le problème des enfants dans les foyers désués; l'absence de revenu du travailleur pendant une période de maladie, etc.

Dans toutes les politiques à venir en matière de sécurité sociale, M. Ryan souhaite que les employeurs fassent preuve de dynamisme et d'imagination, plutôt que de se limiter à critiquer les politiques qui se font.

M. Gérin-Lajoie a quitté Paris

PARIS — Le ministre de l'éducation du gouvernement du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, qui vient de passer une semaine à Paris à l'occasion des travaux du Comité de coopération franco-québécois, est reparti hier un peu plus tôt qu'il n'était prévu, annonçant-on à la délégation générale du Québec à Paris.

De même source, on précise que le ministre québécois se rendra, après une très brève escale à Londres, aux Antilles où il prendra quelques jours de repos avant de regagner le Canada.

à prix populaire! marabout en vente partout

ENCYCLOPEDIE DES JEUNES

en 15 volumes



dans chaque volume de 160 pages: 200 dessins et plans en deux couleurs 40 pages de photos et dessins en quatre couleurs

PRIX SUGGÉRÉ: 1.25

A PRIX POPULAIRE - EN VENTE PARTOUT CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

ed. Marabout Kanan 226 est. Christophe Colomb - Québec P.Q.

BIENVENUE ET LONGUE VIE AU

CONSEIL du QUÉBEC de L'ENFANCE EXCEPTIONNELLE

réuni en congrès en l'Hôtel Reine-Elizabeth les 3, 4 et 5 décembre 1965

une invitation toute spéciale est lancée à tous les intéressés
Beauchemin est présent, kiosques 17 et 18

BEAUCHEMIN

ÉDITEUR

Maison établie depuis 1842

450, avenue Beaumont, Montréal 15

Tél. 273-5181

La peine de mort: un débat mal engagé

Léopold Dion, auteur de l'un des crimes les plus odieux qui se puissent commettre dans une société civilisée, ne montera pas sur l'échafaud. Il passera plutôt — du moins théoriquement — le reste de ses jours en détention.

Devant cette décision, stupeur à Québec. Me Jean Bienvenue, ancien procureur permanent de la Couronne, et M. Lesage lui-même, s'insurgent contre le nouveau sort fait à Dion. Ils invoquent des arguments dont deux nous semblent faibles, dont un doit, au contraire, retenir l'attention.

Evoquant la feuille de route judiciaire du condamné, Me Bienvenue rappelle que Dion fut déjà condamné à l'emprisonnement à vie pour un délit bien moindre que celui qui devait lui valoir plus tard une condamnation à la potence.

Si le premier délit avait valu à Dion une condamnation à l'emprisonnement perpétuel, semble suggérer M. Bienvenue, n'y a-t-il pas disproportion flagrante entre cette première condamnation et la décision du cabinet fédéral? En somme, si le viol d'une personne justifiait l'emprisonnement à vie, l'assassinat d'un enfant ne mérite-t-il pas bien davantage?

Cet argument emprunté au gros bon sens ne manque pas de séduire. Qui niera que le châtiment doit être proportionné à la gravité du crime commis?

Mais il suffit d'avoir étudié un peu de logique pour savoir que "le gros bon sens" ne doit pas être confondu avec le sens commun. Le premier exprime la vérité brute comme la saisit l'homme de la rue: il est souvent, par-delà son évidence apparente, erroné. Le second exprime, au contraire, la conviction commune des hommes de sens: il est susceptible de perfectionnement, d'éducation, d'approfondissement.

Or, dans le débat sur la peine de mort, une donnée nouvelle semble échapper au gros bon sens, mais est tout à fait accessible, par ailleurs, au sens commun. Cette donnée se résume dans une question très simple: le droit de répression doit-il disposer une société civilisée à l'endroit de ses membres délinquants peut-il aller jusqu'à la suppression de la vie?

Certains soutiennent qu'il ne faut pas hésiter, dans des cas très graves, à supprimer le membre qui empoisonne le corps social. D'autres soutiennent que le droit de répression doit s'arrêter aux frontières de la vie et que la société doit trouver, pour se protéger contre les criminels, d'autres moyens que la peine de mort.

Nous penchons personnellement pour la seconde option. Celle-ci nous paraît exprimer mieux le progrès de la conscience civilisée chez l'homme. C'est pourquoi nous estimons que le raisonnement de M. Bienvenue doit être rejeté, quelle que soit l'accumulation de circonstances qui le rende, dans ce cas-ci, particulièrement vraisemblable.

"Les responsables d'une décision aussi grave, poursuit Me Bienvenue, porteront le lourd fardeau des prochaines effusions de sang, s'il y en a ou pénitence ou ailleurs, si Dion devait s'échapper ou être libéré une troisième fois, tout comme ils porteront le fardeau de la corruption dont pourront être victimes les jeunes qui seront sur le passage de Dion à

l'intérieur ou à l'extérieur des murs de la prison".

Me Bienvenue confond deux ordres de responsabilité qui doivent être soigneusement distingués. Les responsables de l'administration de la justice ont certes la responsabilité de protéger la société contre tout nouveau crime que pourrait commettre Dion. Si des négligences ou des erreurs de jugement allaient être commises dans le régime qui sera imposé à ce criminel, la société serait en droit de sévir avec fermeté contre les auteurs de ces éventuelles négligences.

Mais peut-on — par une sorte d'anticipation étendue au-delà de toute limite raisonnable — imputer aux auteurs de la décision d'avant-hier la responsabilité de toutes les erreurs que pourront commettre demain les gardiens de Dion? Accepter ce raisonnement serait, il nous semble, se lier à un principe de jugement et de gouvernement extrêmement dangereux.

En décidant de commuer la sentence de Dion, les autorités fédérales prennent implicitement l'engagement de neutraliser à tout jamais les instincts criminels de celui-ci. Qu'on prenne, dans le public, la détermination d'obliger par tous les moyens ces mêmes autorités à s'acquiescer de leur devoir, cela est nécessaire, voire impérieux. Mais peut-on vraiment, en toute justice, imputer à l'avance aux auteurs d'une décision qui reste très circonscrite la responsabilité de tout ce qui pourra survenir, d'ici vingt ans, dans le cas Dion.

Aucun esprit tempéré n'acceptera de raisonner de la sorte.

M. Lesage, qui reste opposé à l'abolition de la peine de mort, a cependant invoqué, à l'encontre de la décision du cabinet, un argument plus pertinent.

"Voilà, a déclaré le premier ministre, un cas parfait qui démontre qu'on en est venu au point où l'on abolit la peine de mort dans les faits sans prendre la responsabilité de l'abolir en droit".

M. Lesage touche un point important. Il y a déjà des années que nous n'avons plus, à toutes fins pratiques, d'exécutions capitales au Canada. Cela commença sous M. Diefenbaker et n'a fait que s'accroître sous M. Pearson.

Il fallait une période d'expérimentation assez longue avant d'en venir à une conclusion définitive. Mais la période d'essai a assez duré. Le moment est venu d'un débat parlementaire en règle sur le fond de la question.

Il faut dire, au crédit de M. Favreau, que celui-ci, au temps où il était ministre de la justice, avait préparé les voies. Il avait fait rédiger par les spécialistes de son ministère un livre documentaire sur la peine de mort, et le gouvernement dont il faisait partie s'était engagé à provoquer un débat parlementaire, suivi d'un vote libre, sur le sujet.

La réalisation de ce projet fut différée par la tenue d'une élection générale. Cette élection inutile n'est plus maintenant qu'un mauvais souvenir. Le Parlement devra bientôt reprendre les problèmes au point où il les laissa en juillet dernier. Parmi ceux-là, il y aura celui de la peine de mort. Puisse le Parlement l'aborder avec moins de passion, avec plus d'objectivité, que les voix entendues ces jours derniers.

Claude RYAN

Le futur ministre de l'agriculture

La demande de l'UCC que le prochain ministre fédéral de l'agriculture soit choisi dans l'Est du pays est tout à fait logique. A la suite des dernières élections et de la défaite de M. Hays, le premier ministre aurait à accomplir un véritable tour de force pour choisir un titulaire de ce poste dans les Prairies, puisqu'il n'y a dans ces trois provinces qu'un seul député libéral qui occupe déjà un autre ministère.

Avec raison, l'UCC réclame un changement à la coutume établie depuis 1911 de choisir le ministre dans l'Ouest. Cet usage est déjà contestable en soi car il tend à favoriser l'Ouest au détriment des agriculteurs de l'Est. Mais il se trouve surtout que dans le moment les problèmes agricoles les plus aigus sévissent dans l'Est et notamment au Québec.

Le programme annoncé par M. Lesage à ce sujet, les études faites sous les auspices de l'ARDA, l'enquête dont fait état le rapport Hedlin-Menzies sur "les fermes de l'Est du Canada", et tous les griefs formulés ces dernières années par les associations de cultivateurs établissent que c'est dans les provinces de l'Est que les gouvernements doivent faire l'effort le plus énergique pour réhabiliter le milieu rural.

Dans ces conditions, il serait plausible, voire nécessaire, de mettre de côté la coutume d'un demi-siècle pour choisir un ministre dans la partie du pays qui a le plus besoin de réformes énergiques en matière agricole. Mais ce n'est pas facile de modifier de vieilles habitudes à Ottawa. On a même répété que

M. Pearson songerait à ouvrir un comté sûr en Ontario pour M. Hays. Ce serait une façon équivoque de régler la question, car on nommerait un député ontarien qui serait néanmoins un homme de l'Ouest. Ce n'est probablement là qu'une rumeur, le chef libéral n'a pas de siège à risque dans le moment, et une élection partielle l'exposerait à une vigoureuse offensive de l'opposition, qui n'aidait guère à la stabilité de son gouvernement minoritaire.

Puisque les électeurs des Prairies ont eux-mêmes tranché en quelque sorte le débat en refusant de réélire M. Hays, M. Pearson devrait se sentir bien libre de choisir son ministre de l'agriculture dans l'Est.

La rigueur de la loi

Le chef libéral provincial de l'Ontario, M. Andrew Thompson, a été condamné ces jours derniers à une amende de \$250 plus \$67 de frais pour conduite dangereuse. Son rôle politique éminent ne l'a pas placé au-dessus de la loi commune. C'est un signe que dans la province voisine on prend au sérieux le respect de la loi et la sécurité de la route.

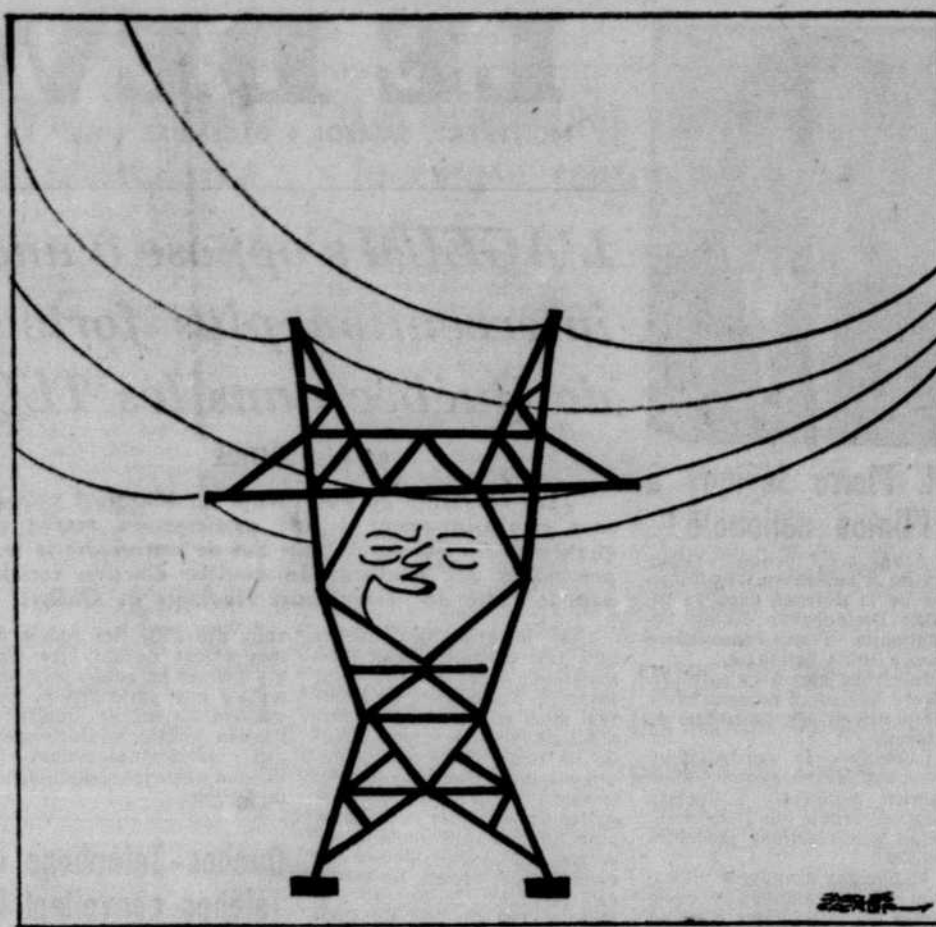
BLOCS NOTES

Cette sévérité fait contraste avec la situation que des enquêtes récentes ont révélée dans la ville de Québec à propos des règlements de circulation. En laissant de côté le cas des personnages qui sont l'objet de poursuites et dont il n'y a pas lieu de parler puisque ces causes sont devant les tribunaux, on peut se demander quelle sera la conduite des nouvelles autorités municipales à l'égard des citoyens qui ont, à la faveur de ce système, évité de payer des amendes pour contraventions aux règlements.

Le trésor municipal québécois pourrait récupérer des sommes importantes: ce serait une façon de montrer qu'il y a eu un changement à Québec, un avertissement pour l'avenir et une leçon salutaire pour ceux qui se sont moqués des règlements et ont abusé de cette forme de patronage au détriment de la ville.

Et la gratuité?

M. V. W. Bladen, qui a présidé une enquête récente sur le financement des universités, vient de se permettre une déclaration étonnante. Il a émis l'opinion que sa commission aurait dû recommander que les droits de scolarité des universités soient doublés plutôt que gelés; il a dit: "Je pense



"Le signe avant-coureur de triomphe encore à venir" (LESAGE)

L'INDONÉSIE DANS UNE DIFFICILE CONVALESCENCE

— II —

Le nationalisme reste l'élément dominant de la politique du pays

par Philippe DEVILLERS

Réclamée par de nombreuses organisations musulmanes, nationalistes ou chrétiennes, l'indépendance du parti communiste a été prononcée le 18 octobre par l'armée dans la région de Djakarta; la même mesure a été prise dans toutes les provinces par les commandants militaires, dans le cadre de l'"état de guerre" décrété par Sukarno. La répression a pris une forme méthodique, et les chefs communistes ont été préférés de se cacher. Ils risquent en effet la pendaison ou quelque autre genre de "liquidation physique".

Les généraux Nasution et Suharto ont su donner à l'action de l'armée un style politique qu'elle n'aurait sans doute pas pris si les couches plus jeunes de l'état-major avaient assumé les responsabilités. Des éléments militaires influents préconisent en effet une action plus brutale encore contre le P.K.I., l'élimination du président Sukarno, jugé trop vieux et trop compromis à la fois avec les communistes et avec les Chinois, et sont hostiles à toute reprise de la coopération avec le P.K.I. Nasution et Suharto semblaient avoir opté pour une tactique plus prudente, qui revient à prendre à leur compte celle que le P.K.I. a utilisée avec profit depuis quatre ans: se servir de Sukarno pour assurer dans tout l'archipel le pouvoir à l'armée et à ses alliés politiques, les musulmans, certains nationalistes, des syndicalistes, des socialistes. Reste à savoir si les tenants du Nasution, les partisans "modérés" de Sukarno et ceux qui croient qu'il est le seul véritable fédérateur de la société indonésienne se prêteront à ce jeu.

que nous avons fait une erreur, et que nous n'avons pas eu le courage de nos convictions", ajoutant que "l'ordre social exige que les étudiants qui bénéficient de l'enseignement supérieur en paient une partie".

Cette attitude va à l'encontre de la tendance à rendre l'enseignement gratuit jusqu'au niveau universitaire inclusivement. Même si un tel objectif ne peut pas être atteint dans un court délai, le gel des frais de scolarité semble au moins un cran d'arrêt en attendant mieux. M. Bladen attendait le reste son attitude en disant que les étudiants devraient recevoir une aide cinq fois supérieure, dont une partie sous forme de bourse et le reste sous forme de prêts.

La formule du prêt est un moindre mal si elle permet des études qui seraient impossibles sans cela; elle peut se justifier surtout pour les dépenses extra-scolaires que l'étudiant doit rencontrer. Mais pourquoi multiplier les bourses en augmentant les droits de scolarité? ne serait-il pas plus simple d'utiliser les budgets des bourses pour financer directement l'enseignement et le rendre gratuit le plus rapidement possible?

D'autre part, on paraît craindre en certains milieux que l'indépendance des universités ne soit menacée ou atténuée si elles ne puisent pas une partie de leurs ressources dans les frais de scolarité. C'est une question qui n'est pas encore tout à fait résolue au plan des principes.

P. S.

Sans doute sommes-nous dans une phase transitoire où les adversaires s'observent et comptent leurs forces. L'armée peut-elle s'engager à fond contre un parti communiste fort de trois millions de membres, pouvant déclencher, grâce à la centrale syndicale S.O.B.S.I., qu'il contrôle, des grèves redoutables et même (bien que des observations très qualifiées le contestent) une action de guérilla? Un nouvel équilibre n'est-il pas déjà atteint?

Le fait est que le premier féal du président, M. Subandrio, est déjà s'élever contre les chefs actuels de l'armée et la centralité de l'instrument de la C.I.A. américaine. Mais M. Subandrio est peut-être trop "marqué", trop lié au P.K.I. et à une politique pro-Pékino. L'armée, qui contrôle maintenant l'agence Antara et la plupart des moyens d'information, n'aurait guère de peine à empêcher M. Subandrio de devenir "dangereux". Déjà des manifestations réclamant la démission du ministre des affaires étrangères ont eu lieu, et le sentiment antichinois, à qui on a ouvert les vannes, ne contribuera pas à faciliter la défense du ministre. A demeurer, comment l'armée pourrait-elle maintenir le régime de Sukarno et ses hommes reprendre leur ancien jeu de bascule et réintroduire dans la place un P.K.I. qui, lui aussi, sera avide de revanche?

La politique générale du pays ne changera guère

Peut-être Sukarno, qui tient à avoir du communisme dans un régime dont la vocation est la synthèse, tentera-t-il de reconstituer un P.K.I. avec une nouvelle direction nationale ou orientée cette fois vers Moscou. L'armée pourrait laisser s'amorcer pareille tentative si les contacts pris avec l'URSS lui démontraient que c'est à cette condition qu'il lui serait possible de bénéficier d'un soutien soviétique (qui ne lui a jusqu'ici guère été marchandé) pouvant de nouveau s'avérer précieux pour le maintien de l'indépendance nationale.

Il n'est toutefois pas sûr qu'une épreuve de force entre l'armée et le président puisse être évitée. Sukarno peut difficilement s'accommoder d'une dictature militaire, même camouflée sous son patronage; mais il n'est pas évident que l'armée ait autant besoin du président que Nasution, qui lui reste attaché, le suppose. L'armée, en toute hypothèse, pourrait pousser à l'élaboration d'un régime de type nationaliste auquel préféraient leur concours de multiples éléments et groupes "fonctionnels" de la société indonésienne, et dont le sultan de Djakarta pourrait être une des clés de vote.

A la vérité, si l'armée sait rester unie sans se prêter aux manœuvres du président, on ne voit pas très bien qui pour-

rait maintenant lui disputer efficacement le pouvoir. Elle le détiendrait partout, à la faveur de l'"état de guerre", et elle va probablement tenter de le rendre efficace en mettant fin à une certaine démagogie, en réagissant par une discipline nouvelle au laisser-aller précédent. Les nécessités de la remise en ordre, dans les domaines économique et financier notamment, peuvent entraîner un infléchissement de la politique intérieure et même extérieure.

Mais cette politique restera sans doute une politique de "gauche". L'affaire du 30 septembre ne semble pas, en particulier, avoir modifié les objectifs fondamentaux de la politique étrangère indonésienne, dont l'armée était déjà un des principaux protagonistes. La lutte pour la consolidation de l'indépendance continuera, et elle implique la poursuite des actions entreprises pour l'élimination de la menace "néo-colonialiste" (nekolim) dans toute l'Asie du Sud-Est: la confrontation avec la Malaisie — le général Nasution l'a dit — ne se relâchera pas. Elle sera sans doute menée jusqu'à ce que Kuala-Lumpur et Londres acceptent un référendum sincère à Sarawak et à Sabah, et que la Grande-Bretagne "neutralise" la base de Singapour, c'est-à-dire l'affranchisse de l'O.T.A.S.E.

L'unité d'action avec Pékino paraît en revanche difficile à maintenir. Mais n'était-elle pas de pure circonstance, conçue en fonction d'objectifs assez précis à atteindre? Ces objectifs, cependant, sont pour des nationalistes conséquents les seuls valables: élimination des bases d'us services étrangers (anglo-américains essentiellement) tentent d'intervenir dans les affaires intérieures indonésiennes, aidés aux peuples frères de Malaisie qui cherchent à s'émanciper réellement de la tutelle britannique, rapprochement, au sein du Maphilindo, des peuples de souche malaise. Qu'une telle politique soit sous de nombreux aspects contraire aux intérêts anglo-américains, c'est un fait indiscutable. Elle n'en est pas pour autant antioccidentale et ne pose pas de problème à des pays comme les Pays-Bas, la France ou l'Allemagne fédérale. Ce n'est certes pas à Paris que l'on trouvera à objecter à une politique qui se propose de rendre aux Asiatiques la responsabilité majeure des affaires d'Asie et d'assurer leur complète indépendance à l'égard des blocs.

Que l'armée parvienne ou non à un compromis satisfaisant avec le président, tout laisse à penser que le "renversement de vapeur" qui vient d'intervenir à Djakarta n'a en rien modifié la donnée fondamentale: le nationalisme demeure, dans la politique indonésienne, l'élément dominant.

(Le Monde).

Nos enfants à l'école le jour des rois?

Nous apprenons, entre autres nouvelles, que les vacances de Noël, seront à l'avenir amputées, et que nos enfants rentreront en classe le quatre janvier. Ce changement vient, paraît-il, du ministère de l'Éducation.

Un grand nombre de parents de notre entourage sont surpris, même choqués, par cette décision qui leur semble défectuelle et arbitraire. Les parents n'ont été consultés, ni par le truchement des associations parents-maîtres, ni par des enquêtes au niveau des écoles. Nous croyons qu'ils auraient dû l'être, parce qu'ils ont le droit de voir leurs traditions respectées.

Le "temps des fêtes", est sacré pour le Canadien français; cette période de réjouissances familiales est une des plus anciennes coutumes de son terroir. C'est une tradition qui repose sur des motivations sérieuses, puisqu'il s'agit d'une halte au plus vif de l'hiver, pour oublier la rigueur du climat. On ne peut donc ici s'appuyer sur l'expérience des autres pays qui n'ont pas eu de congé prolongé à cette époque; ils n'avaient pas les mêmes raisons sentimentales et pratiques.

Nous n'insisterons pas sur les motifs d'ordre religieux pour tenir à certaines fêtes chômées. Qu'on ne nous dise pas que l'on peut fêter tout en travaillant, que les enfants auront de belles célébrations en compensation etc. Admettons plutôt qu'on les dégoûtera tout à fait des fêtes d'obligation parce qu'on leur imposera la messe en plus du travail scolaire.

Nous voulons bien croire que cet argument soit secondaire pour certaines gens, mais nous comprenons mal que nos fêtes religieuses soient petit à petit remplacées par des fêtes profanes, souvent d'origine anglaise. Celles-ci laissent tout à fait indifférents, voire récalcitrants, la plupart des Canadiens français, même non-déparlistes.

Mais reprenons les arguments que l'on nous sert pour expliquer cette décision: on dit qu'on a fait des études de la courbe de fatigue des enfants; ce qu'on n'a pas pu faire, c'est l'observation de cette même courbe quand les enfants auront eu des vacances raccourcies au moment de l'année la plus dure pour eux, à cause du froid et où ils seront dérangés dans leurs habitudes d'écoliers par les festivités familiales, car on ne pourra imposer à toute la population de cesser les réunions joyeuses le 4 janvier. Les enfants se coucheront plus tard, et ce qui est pire... les instituteurs aussi... Ces cotes de fatigue atteignent, paraît-il,

L'esprit de discipline se dégrade

Il y a depuis un certain temps un problème qui tracasse plusieurs enseignants, c'est l'accroissement extraordinaire de l'esprit d'indiscipline. Plus que quiconque, l'éducateur subit le contrechoc du malaise général: il est naturel qu'il en cherche les causes et les remèdes. Certes, le caractère même de la jeunesse est d'être anti-conformiste, révolutionnaire, excessive en ses jugements et propos, mais ces attitudes qui constituent à l'origine une prise de conscience, trahissent à l'heure actuelle un refus de cette adaptation et des règles de vie en société.

Pourquoi ce rejet du monde adulte? Il faut le voir, je pense, dans l'instabilité et la fragilité des valeurs que le monde actuel propose aux jeunes, et dans l'affaiblissement du groupe familial. Tout progrès entraîne sa réaction: appétits jamais assouvis, loissements judiciaires occupés, absence de la mère du foyer, atmosphère souvent fé-

leur sommet au moment de Pâques. C'est pourquoi les trois jours de congés enlevés à Noël seront remplacés les lundi, mardi et mercredi saints. Nous y voyons des inconvénients: la semaine sainte est une période de plus-tôt triste; pourquoi ne pas donner plutôt congé après Pâques? De plus les enfants ne peuvent pas profiter beaucoup du soleil et du plein air à ce moment puisque le seul sport qu'ils puissent pratiquer en pleine période de dégel, c'est de patauger dans les mares de boue.

D'autre part les parents n'étaient pas fâchés que leurs enfants soient préparés, par les cours de catéchisme de l'école, aux célébrations des jours saints et à la fête de Pâques. Les trois premiers jours de la semaine sainte permettaient de le faire adéquatement. Cet enseignement ne nous semble pas pouvoir être avancé sans dommages.

Autant d'arguments sérieux qu'auraient apportés les parents, si seulement on avait pris la peine de les consulter...

Pourquoi ne pas laisser les vacances de Noël se prolonger jusqu'au sept janvier, comme auparavant, et si cela apparaît nécessaire pour la santé des enfants, prolonger également les vacances de Pâques? Il ne faut tout de même pas croire que trois jours de plus dans l'année feront monter les résultats en flèche!... Que l'on s'occupe donc d'abord de bien utiliser toutes les journées de classe déjà existantes. Il y a tellement de temps perdu, surtout en septembre et en juin!

Mais, pour que le gouvernement soit informé de l'opinion publique, il faut que nous, parents, nous manifestions au plus tôt nos opinions, soit au cours de réunions parents-maîtres, soit dans les journaux, ce qui nous paraît, réflexion faite, le plus efficace.

Pour notre part, nous demandons au ministère de réviser franchement sa décision par rapport aux dates de congés des enfants. Que ceux-ci nous apportent un petit papier à la maison, pour que nous puissions, chacun d'entre nous, donner notre avis là-dessus. Nous serons les premiers à nous ranger au désir de la majorité.

Charles et Ghislaine Climon
Québec
Anne-Marie et Edmond Dumouchet — Ste-Foy
Joseph et Fernand Lambert Ste-Foy
Gilles et Jacqueline Gagnon Québec
Mme Fernand Hoult Québec
Henri et Nicole Durant Québec

brille, critiques acerbes contre des autorités.

L'école a subi de son côté d'importantes modifications. Pour les éducateurs, ça devient de plus en plus ardu d'enseigner progressivement les règles de la vie en société, d'autant plus que cette formation sociale et morale se heurte au décalage croissant entre la morale de l'école et celle du monde extrascolaire.

La situation ne devrait pas normalement s'améliorer. Car le pire reproche que l'on a fait aux recommandations du Rapport Parent c'est justement de ravaler l'exaltante profession de maître d'école à celle de marchand de sciences. Car il faut être naïf pour prétendre pouvoir faire de l'éducation avec des groupes de cinquante ou deux mille étudiants sur le même campus. Mais, que voulez-vous, l'école polyvalente mène à tout, même au désastre!

Georges Vanier

Réponse à l'abbé Jean-Paul Gélinas

M. l'abbé Jean-Paul Gélinas,

A la lecture des premiers paragraphes de votre lettre le moindre observateur s'aperçoit que vous êtes déjà dans les "roses" en nommant parmi les "chansonniers" (sic) Louis et Louis Mariano, entre autres, qui n'ont jamais écrit une traite ligne de chanson. Avec une outrecuidance qui serait anticharitable si elle n'était proportionnelle à votre manque de connaissances sur le sujet, vous vous êtes visiblement "en-fargé" en parlant de "décadence de la chanson"; la chanson québécoise, la vraie, entre dans son âge d'or, et ce tant sur le plan national qu'international. Je vous dirai pourquoi tout à l'heure. Vous parlez aussi de cette catégorie de "chansonniers" et de leur "multiplicité infinie de 45 tours"... or les chansonniers québécois n'enregistrent pas de 45 tours, exception faite pour Blanchet, Jacques, (qui lui chante très bien d'ailleurs) et pour deux ou trois chansonniers qui ont enregistré un 45 tours chacun... un seul! Par contre les "chanteurs yéyé", monstres peinteurlurés ou "sauterelles" de tous genres, se spécialisent eux dans les 45 tours, encouragés qu'ils sont d'habiles négociants qui sauraient vendre n'importe quoi! Vous avez visiblement mis tout le monde dans le même sac Monsieur l'abbé! Vous auriez dû faire une élémentaire différence entre "chansonniers yéyé" et "chansonniers", différence que vous n'avez pas faite et qui est une preuve supplémentaire de votre manque de renseignements, lequel risque fort de nous faire penser que vous n'aimez pas les "faiseurs de

chansons". La vraie chanson québécoise est dans son âge d'or; il y a quinze ans la France entière chantait Félix Leclerc, qui venait d'ouvrir la première porte. Depuis, grands et grandes interprètes ont chanté les chansonniers québécois: Simon Langlois (de France) chante "Ton visage" de Ferland, la grande Catherine Sauvage interprète avec un art consommé "Quand vous m'avez de nos amours" de Vigneault, Maurice Chevalier a mis "Frédéric" de Léveillé à son répertoire. Pia Colombo vient d'enregistrer "T'es pas une autre" de Claude Gauthier. Chez nous Monique Leyrac nous a été quérir quelques prix internationaux par-ci par-là (en Belgique et en Pologne); Pauline Julien s'est montrée également à la hauteur, et tant d'autres, qui ont compris et transmis les grandes qualités de notre chanson québécoise et par le fait même les qualités de nos "chansonniers", dont je fais fièrement partie, en plus d'être journaliste. Je pourrais également parler de tous les "chansonniers" québécois et de leur œuvre que je connais, moi, mais j'en ai assez dit pour que vous puissiez dans l'avenir saisir la différence entre mon frère et mon cousin au dixième degré...

Je pourrais également parler de différence entre Réda Caire (que vous citez parmi vos modèles) et Gilles Vigneault... mais ça n'en vaudrait pas la peine! L'important étant pour moi de démontrer qu'en visant le noir vous "tâtez le blanc"!

Et c'est encore plus triste dans la réalité que dans la chanson.

Guy Lessonini

MONTREAL, SAMEDI 4 DECEMBRE 1965

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 19 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Redacteur en chef adjoint: Paul SAURIO
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Autres villes: 12 mois \$28.00, 6 mois \$15.00, 3 mois \$8.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361



Les Français ont le choix entre les six candidats suivants, de gauche à droite : de Gaulle; Pierre Marcilhacy, "libéral"; François Mitterrand, gauche; Jean-Louis Tixier-Vignancour, extrême-droite; Marcel Barbu, candidat des "chiens battus"; et Jean Lecanuet chrétien-démocrate.

5 décembre : date importante pour la France et le monde

Marcel Barbu

M. Marcel Barbu, candidat de la "dernière heure", ne se réclame d'aucune étiquette politique. Il est âgé de 58 ans. Directeur et fondateur de "l'Association et la gestion immobilière de Sannois", association groupant 8.000 adhérents, c'est à ce titre qu'il est entré dans la compétition.

Fils d'un employé aux écritures, il a passé son enfance dans une atmosphère de banlieue ouvrière avant d'entrer au petit séminaire de Versailles.

A partir de 1921, Marcel Barbu mène une vie errante jusqu'en 1953, date à laquelle il s'installe à Sannois dans la banlieue parisienne. En 1935, il fonde une fabrique de boîtiers de montres à Besançon. Pendant la guerre, il se réfugie en zone libre où il achète une nouvelle usine dont il offre la gestion à ses employés, en fondant une "communauté de travail". Arrêté en 1942, pour avoir adressé au maréchal Pétain une "lettre d'insultes", il est libéré en 1943 et rejoint le maquis du Vercors. Arrêté à Paris par la Gestapo, il est déporté à Buchenwald.

Après la guerre, il est élu député de la Drôme à la 1ère Assemblée législative de la IVe République, ayant fait voter sa proposition de loi sur le "mouvement communautaire", l'abandonne son siège à la chambre, tente de fonder une nouvelle communauté et crée alors l'Association de Sannois qu'il dirige actuellement.

Pierre Marcilhacy

M. Pierre Marcilhacy, candidat "libéral" est âgé de 55 ans.

Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, il fut élu au Conseil de la République en 1948, constamment réélu depuis sénateur de la Charente.

En 1951, il est également élu conseiller général du canton de Jarnac, où un membre de sa famille a toujours siégé depuis 1851. Il n'a jamais appartenu à un parti politique. Au Sénat, M. Marcilhacy fait partie des "non-inscrits", après avoir été apparenté aux "indépendants". M. Marcilhacy a fait ses débuts professionnels comme journaliste, de 1933 à 1938, à Paris-Soir, dont il a été l'envoyé spécial notamment pendant la guerre d'Espagne et à Munich.

Sous la IVe République, il a siégé dans différentes commissions parlementaires. Après avoir été membre du comité consultatif constitutionnel, il est, depuis 1958, membre de la commission des lois constitutionnelles au Sénat, et, à ce titre, il a présenté plus de 80 rapports. Il a notamment contribué à faire repousser par les deux tiers des sénateurs la force de frappe et la création du haut tribunal militaire.

Jean Lecanuet

M. Jean Lecanuet, candidat du "centre", est âgé de 45 ans. Sénateur, ancien secrétaire d'Etat (1955), ancien député (1951), il a milité après la guerre mondiale dans les rangs du "Mouvement républicain populaire (M.R.P., démocrates chrétiens), parti dont il était le président national depuis 1963, avant de démissionner pour présenter sa candidature à l'élection présidentielle.

(suite à la page 2)

Dimanche, 28 millions de Français iront aux urnes (y compris 770.000 citoyens des départements et territoires d'outre-mer) pour élire le président de la République. Important en soi, du fait de la place de la France dans le monde et de son rôle dans la communauté occidentale, l'événement l'est aussi pour deux grandes raisons : 1) c'est la première fois en un siècle que les Français sont appelés à élire directement, au suffrage universel, le chef de l'Etat; 2) l'un des candidats s'appelle Charles de Gaulle, c'est-à-dire un homme déjà entré dans l'histoire et dont l'impulsion qu'il a donnée à la France a été déterminante, dont la politique qu'il a faite depuis sept ans a profondément modifié les rapports de la France avec ses alliés traditionnels et donné une dimension nouvelle à la diplomatie française.

Qu'on approuve ou non cette politique, on doit bien reconnaître qu'elle a été singulièrement dynamique, qu'elle a rendu à la France dans le concert des nations une voix distincte, originale. En France même, on le sait, cette politique aussi bien étrangère qu'intérieure, est soit violemment dénoncée et contestée, soit passionnément soutenue. C'est d'ailleurs plus encore la politique intérieure sous ses aspects sociaux et économiques qui est mise en question que la politique étrangère, encore que celle-ci fasse l'objet des vifs reproches de l'opposition en ce qui a trait du moins à l'évolution des rapports de la France avec l'Europe et de son attitude au sein de la Communauté économique européenne.

Transformation

Malgré tout, les institutions nouvelles et le style propre du général de Gaulle (auquel ses adversaires reprochent notamment son inclination au "pouvoir personnel") ainsi que l'évolution de la mentalité et l'entrée en scène de jeunes générations, ont donné à la présente campagne électorale un visage original. Le traditionnel clivage des partis a été surmonté; la ligne de partage passe plutôt

par les grandes options idéologiques que strictement par les adhésions partisans. C'est ainsi qu'on peut déceler trois grandes tendances, à s'en tenir aux seuls candidats qui paraissent compter vraiment.

Les grandes tendances

Il y a d'abord, autour de François Mitterrand, l'ensemble de la gauche — du moins officiellement — la gauche communiste aussi bien que non communiste, ce qui est un phénomène considérable et peut être demain lourd de conséquences.

Il y a ensuite le centre et une fraction du centre-gauche qui se rassemble à l'appel de Jean Lecanuet, jusqu'à récemment président du Mouvement républicain populaire (parti démocrate-chrétien) et qui semble avoir été la "révélation" de cette campagne.

Il y a enfin l'extrême-droite, les nostalgiques de l'Algérie française et des vestiges de poujadisme qui se comptent autour du bouillant Jean-Louis Tixier-Vignancour. Les deux autres candidats, le respectable sénateur Marcilhacy et le sympathique fantasiste Marcel Barbu ne sont pas vraiment dans la course.

Et de Gaulle? Il ne saurait être évidemment question de lui attribuer une quelconque étiquette: il n'est l'homme d'aucun parti — même pas de celui qui s'en revendique, l'UNR —, d'aucune tendance. Voteront pour l'actuel chef de l'Etat, à gauche et au centre aussi bien qu'à droite (et sans doute plus qu'à droite) tous ceux qui d'une part sont accordés à cette "image" de la France que de Gaulle n'a cessé de servir et de chérir; de l'autre tous ceux qui estiment, tout en faisant force griefs au régime, que les chances de sa stabilité et du progrès seront mieux assurées par un nouveau septennat gaulliste que par l'entrée à l'Elysée d'hommes politiques de grande classe incontestablement (Lecanuet, Mitterrand) mais dont les attaches avec des partis politiques souvent nostalgiques de la IVe risquent de limiter l'action.

Deux...

Le quotidien parisien "Le Monde" a publié depuis le début de septembre une cinquantaine "d'opinions" dans le cadre d'une Tribune libre consacrée à l'élection

L'élan national

PAR MICHEL DEBRÉ

Des cercles restreints discutent des mérites de l'un ou de l'autre. Cependant, au regard du sentiment populaire, une mesure est dessinée d'ici le premier jour: ici le général de Gaulle, là les autres, tous les autres...

On explique volontiers le fait incontestable par le prestige de l'homme qui sauva l'honneur de la France, les libertés des Français et rétablit une république indépendante. On l'explique aussi par l'œuvre accomplie depuis sept ans, au premier chef, la stabilité et le sérieux, aisément opposés aux défauts du régime antérieur. Ces deux explications ne suffisent pas. L'ingratitude, l'oubli, sont phénomènes courants. S'il n'y a pas d'oubli, c'est que le peuple français, qui a conscience d'être une nation, se reconnaît dans un homme, le général de Gaulle, dont la politique est fondée sur la nation et que le seul souci de la nation inspire.

Les Français sont divisés. Cela est vrai, comme de tout peuple. Catégories sociales et positions économiques, intérêts et calculs créent des ensembles particuliers qui, du point de vue politique, animent des courants de gauche, de droite, d'extrême gauche, d'extrême droite, pour employer un vocabulaire qui a déjà fait un long usage.

Les Français sont attirés par des idéologies. Cela est vrai, plus peut-être que d'autres peuples. Ces idéologies poussent de nombreux esprits à dépasser la nature des choses et à transfigurer les faits. Thèses et doctrines variées expriment un juste désir de chan-

gement et même de perfection. Mais il est une réalité simple, fondamentale, la nation. Cette réalité se traduit par une constatation qui s'impose à tous: la France est responsable des Français, et ce sont les Français qui déterminent le sort de la France. C'est cette mesure en effet qui marque la politique du général de Gaulle et inspire constamment sa pensée.

Il a fondé le pouvoir sur le soutien de la nation. Il a voulu l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, après expérience et réflexion. Dans notre France, telle qu'elle est, cette mesure en effet est celle qui permet le mieux d'établir une autorité dont l'indépendance d'esprit corresponde à l'ampleur des choix qu'elle doit faire et des décisions qu'elle doit prendre, tout en assurant le respect des libertés essentielles. Le général de Gaulle, en poursuivant sa tâche, consolide une légitimité qu'il exprime mieux que quiconque: dès le premier jour et le premier appel, il a réalisé l'alliance de la nation et de la liberté.

Il a affirmé l'indépendance de la France. Certes, il convient d'organiser l'Europe: la tranquillité, la prospérité, le progrès des hommes et des femmes du Vieux Monde, l'exigent. Mais l'Europe est faite de nations, et à tous égards elle sera orientée par celles dont l'élan vital sera le plus fort: la France doit être une de ces nations-là. L'avenir de notre civilisation impose un accord entre les principales nations européennes et les Etats-Unis, mais une intégration qui donne à ceux-ci le commandement et cantonne les autres, dont la

présidentielle. Les noms les plus divers, les tendances les plus variées y ont pu s'exprimer. Voici deux de ces opinions, l'une de l'ancien premier ministre Michel Debré,

Voter de Gaulle?...

PAR HENRY FRENAY

Loin de moi l'idée de dénier tout mérite au président sortant, ce serait enfantin. Dans le bilan qu'il convient de dresser, la colonne réservée à l'actif n'est pas vide. Comme d'autres l'ont remplie à ma place, je pourrais donc m'en dispenser. Mais dans l'autre colonne le passif est singulièrement lourd. Il m'est apparu plus lourd encore lorsque, tout, en le réduisant à ses éléments essentiels, j'ai tenté de l'établir. Quel est-il?

1) En Algérie, une solution politique sans doute inéluctable et juste dans son principe, mais obtenue par la ruse, la tromperie, en jouant atrocement de l'honneur et du sang des hommes et en brisant pour longtemps le moral d'une partie de la population et de l'armée;

2) La création de tribunaux d'exception composés sur mesure et cependant remplacés par d'autres lorsque la conscience de certains juges ne les conduisait pas au verdict que le pouvoir attendait d'eux;

3) Les violents répétés de la Constitution, à commencer par les prérogatives que s'attribuait le "guide" contre la lettre et l'esprit des textes qu'il avait demandé au pays de sanctionner;

gaulliste, l'autre de l'écrivain, homme politique, Henri Frenay, qui fut avec de Gaulle au temps de la France libre, aujourd'hui un adversaire farouche de sa politique.

4) Le transfert à sa personne des pouvoirs réservés au premier ministre. Ainsi le président de la République, omnipotent, mais, restant irresponsable, rendait inopérant le contrôle sans lequel il n'est pas de démocratie;

5) L'affirmation répétée du souci d'assurer en France la continuité et la solidité du régime. En même temps, création délibérée du vide institutionnel;

6) Sans crainte du paradoxe, exaltation de la valeur des institutions nouvelles, mais affirmation que son départ conduirait au chaos. Exploitation de la peur du vide qu'il a lui-même créé, afin de catalyser des voix en exerçant sur l'opinion un chantage à sa retraite si un nombre de suffrages suffisant ne lui est pas accordé;

7) Une politique économique malthusienne illustrée notamment par le plan de stabilisation, qui freine l'expansion, ralentit le niveau des investissements et empêche l'accroissement du revenu national au détriment des classes les plus défavorisées;

8) En politique internationale, des attitudes contradictoires allant de la revendication du droit de veto à la croisade contre l'hégémonie américaine;

9) Une politique de grandeur ruineuse et dérisoire, dont la force de frappe n'est que l'une des illustrations, nécessitant un effort fiscal sans précédent au détriment des besoins les plus évidents: écoles, infrastructure du pays et recherche;

10) Un nationalisme hautain et déshéant qui provoque et réveille celui des autres, brise l'esprit communautaire et prétend interdire la création d'une Europe fédérale;

11) L'ultimatum employé comme méthode normale de négociations entre membres d'une même communauté conduisant à l'isolement de la France, dont les éclats sont sans doute entendus mais dont la voix n'est plus écoutée;

12) Enfin l'orgueil démesuré d'un homme frappé de mégalomanie qui affirme, sans rire parce qu'il le croit, qu'il représente depuis vingt-cinq ans la légitimité, qu'il est lui-même la source du pouvoir, et qui, méprisant ses supporters comme ses adversaires, promet la France au chaos s'il quitte l'Elysée.

En fait, c'est le gant qui est jeté au pays. C'est un défi lancé à chacun d'entre nous individuellement, à nous de toute évidence moralement et mentalement débilés et qui ne devons avoir de perspectives et d'espoirs que dans le vieillard qu'il est et non dans la jeunesse qui monte.

Naguère ce qu'on appelait le gaullisme, et qui n'était autre que la Résistance, refusait de s'en remettre à un autre vieillard, à un autre "guide" qui, lui aussi, nous disait qu'il incarnait la France.

Nous relevons le gant qui nous est jeté. La France existait avant de Gaulle et existera après lui. Pour en apporter la preuve, notre premier acte doit être de lui refuser nos suffrages.

Vif intérêt

Il faut enfin souligner l'intérêt extraordinaire que la campagne électorale a suscitée en France, intérêt accru encore par les émissions télévisées et radiodiffusées. Tous les candidats ont bénéficié sur les ondes d'un égal "temps de parole", cependant que le pays était littéralement submergé sous la masse des placards, affiches, panneaux ainsi que par les brochures, dépliantes et journaux diffusés à millions d'exemplaires par les candidats.

Il est probable que le taux de participation au scrutin sera élevé: il devrait atteindre au moins 80 p.c. et dépassera probablement les 85 p.c. Si aucun candidat n'obtient au premier tour la majorité absolue (plus de 50 p.c. des suffrages exprimés), il y aura un second tour deux semaines plus tard, soit le 19 décembre. A ce moment, seuls resteront en lice les deux candidats arrivés en tête. Les candidats qui n'obtiennent pas au moins 5 p.c. des suffrages se voient confisquer leur cautionnement et n'ont pas droit au remboursement de certaines dépenses par l'Etat.

La procédure

On notera enfin que, contrairement à la procédure courante dans les pays anglo-saxons, le votant français reçoit à son arrivée au bureau de scrutin autant de bulletins qu'il y a de candidats ainsi qu'une enveloppe. Après présentation de sa carte d'électeur et pointage de la liste, il se rend dans l'isoloir, choisit le bulletin où est inscrit le nom du candidat de son choix, le met sous enveloppe cachetée et insère lui-même cette enveloppe dans l'urne.

Le vote aura lieu de 8 à 19 heures dimanche. Le ministère de l'Intérieur centralise les résultats que lui font tenir les commissions départementales elles-mêmes informées par les scrutateurs de chaque bureau, et les communiques au fur et à mesure à la presse.

...opinions

François Mitterrand

M. François Mitterrand, candidat de la "gauche", est âgé de 49 ans.

Député, ancien sénateur, ancien ministre, il a été depuis son entrée dans la vie politique au lendemain de la guerre, l'un des membres en vue de l'Union démocratique et socialiste de la résistance (parti de gauche), avant d'en devenir le président en 1953. En 1958, comme député, il vota contre l'investiture du général de Gaulle. Comme ministre, il démit, notamment, sous la IVe République, les portefeuilles de l'Intérieur, de la France d'outre-mer, de la Justice.

Avocat, M. Mitterrand, est licencié en droit et diplômé de droit public, et diplômé de l'Ecole des sciences politiques.

Mobilisé en 1939, il avait été blessé et fait prisonnier, puis s'était évadé. Rentré en France, il avait fondé, en 1942, le mouvement clandestin de résistance des prisonniers et déportés, et il accomplissait une mission à Alger et à Londres. Il avait été nommé, en août 1944, secrétaire général aux prisonniers et déportés, par le général de Gaulle.

M. Mitterrand est originaire de Jarnac, dans le sud-ouest de la France. Il a, depuis 1946, fait sa carrière politique dans le département de la Nièvre (Centre). Il est maire d'une ville de ce département, Châteauneuf-Chimot. Il a aussi écrit plusieurs ouvrages politiques.

Jean-Louis Tixier-Vignancour

M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, candidat de l'extrême-droite, est âgé de 58 ans.

Avocat, il est entré dans la vie politique avant la guerre. Il avait été élu député, de droite, en 1936. Après avoir combattu en 1939-1940, et avoir été cité au front, il avait été, après l'armistice, la délégation des pouvoirs au maréchal Pétain, mais s'était rapidement séparé du régime de Vichy (janvier 1941). Il ne devait retrouver un siège de député qu'en 1956, et n'était pas réélu en 1958.

Entretiens, M. Tixier-Vignancour avait exercé sa profession d'avocat en Tunisie, où il fut arrêté par les Allemands. Il reprenait place dans les combattants, après la conquête de la Tunisie par les alliés, mais était bientôt appréhendé pour son rôle à Vichy. Il bénéficiait, finalement en 1945, d'un "non-lieu" devant un tribunal militaire.

Après la guerre, en dehors de son passage au parlement, il avait repris sur tout ses activités d'avocat. C'est dans ce rôle — après avoir pris parti pour l'Algérie française — qu'il plaide des causes célèbres — Le procès Salan (O.A.S.), celui de Bastien-Thiry (attentat contre le général de Gaulle).

M. Tixier-Vignancour est né à Paris, sa famille est originaire de la région de la Gironde (sud-ouest de la France).

On peut s'inscrire dès maintenant à INSTITUT YVAN COUTU, 3791 Chemin de la Reine-Marie

AU STAGE D'ÉTÉ 1966 Formation de techniciens en éducation physique

LES COURS SE DONNENT EN JUILLET ET AOUT AU CENTRE NOTRE-DAME

- Le diplôme est mérité après trois années consécutives.
- Un certificat de 11ème année est exigé comme condition de participation au stage.
- Options pour les candidats qui cherchent une spécialisation: gymnastique aux agrès, sports, natation, athlétisme.

S'ADRESSER A: INSTITUT YVAN COUTU, 3791 CH. DE LA REINE-MARIE 731-6553

VOYAGES ET TOURISME

Amsterdam, une grande dame... démocratique;
Rotterdam, une Américaine... audacieuse *

par Gilles Lesage

On a dit d'Amsterdam qu'elle était une ville démocratique. On dit également, dans la publicité officielle de l'Office néerlandais du tourisme — laquelle est, incidemment, fort bien faite — qu'une visite en Hollande sans une escale à Amsterdam est comme un repas sans plat principal, non seulement parce que cette ville est la capitale des Pays-Bas, mais surtout parce qu'elle offre le plus vaste choix d'attractions diverses.

Une ville démocratique en ce sens que rien ne domine ou ne choque: maisons, canaux, ruelles, tout contribue à l'harmonie chorale par les commerçants fondateurs de cette ville "jeune", dont la charte ne remonte qu'à l'an 1300... Une grande dame aussi, surgie d'un marais désolant et dont le fameux palais royal fut en fait, durant deux siècles, l'hôtel de ville d'une riche cité commerciale, l'expression la plus complète et la plus puissante de l'architecture baroque hollandaise.

Le palais royal a été construit par Jacob van Campen entre 1648 et 1662. Il est bâti sur 13.659 pilotis, d'où son appellation de huitième merveille du monde; Louis Napoleon, frère de l'empereur, y a vécu au cours de l'occupation des Pays-Bas par la France, et y a laissé une splendide collection de meubles Empire. La reine Juliana y passe à peine une semaine par année; elle y reçoit de temps à autre des visiteurs de marque.

Chose assez curieuse, si Amsterdam est la capitale de la Hollande, le siège du gouvernement est à La Haye, et la famille royale réside au château de Soestdijk, dans la campagne fleurie.

Parmi les nombreux autres monuments qui embellissent la ville, citons la nouvelle église, basilique cruciforme de style gothique, qui date de 1490, et dont l'intérieur est renommé pour ses monuments funéraires.

VOYAGE CULTUREL
Les Fêtes au Mexique

Plus de deux semaines dans un monde étrange, azèque et espagnol, rempli de contrastes. Folklore exotique, pyramides plus colossales que celles même d'Égypte, N.D. de la Guadeloupe, œuvres de style baroque espagnol, maisons indiennes primitives... Départ de Dorval: 23 déc. - retour le 9 janvier (autre départ de 24 déc.) par "jet".

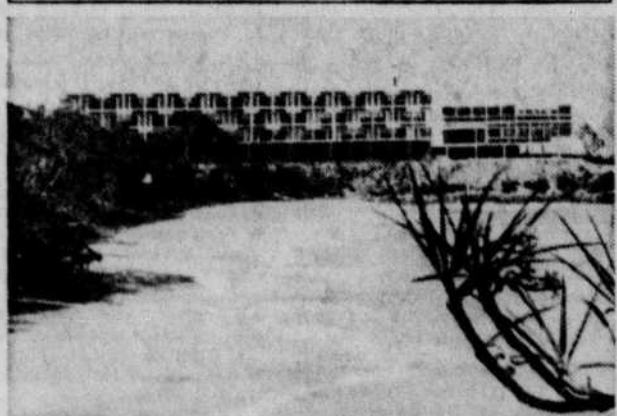
Tout compris: \$590.00 can.

Profitez de l'expérience — Excellents services d'une grande compagnie.

Pour informations: P. JULIEN DÉZIEL
Les Franciscains
Châteauguay, Québec

JOIE DE VIVRE
AUX CARAÏBES

FR



Venez rêver sur les plages de sable blond des Caraïbes. Venez évoluer dans l'eau douce de nos piscines. Venez vous distraire avec la mer, la forêt, la montagne. Venez danser aux rythmes ensorcelants des Antilles. Votre privilège: la haute cuisine française, une cave de grande tradition, une boutique de Paris hors taxes.

ILE DE LA GUADELOUPE

HÔTEL

Fort Royal

Consultez votre AGENT de VOYAGES ou appelez notre représentant: JOYCE B. CLARKE Associates Inc., Montréal
Téléphone: 866-3391

Plusieurs Hollandais célèbres de l'âge d'or du 17e siècle y reposent. Depuis l'instauration de la monarchie en 1813, cinq membres de la famille d'Orange ont été couronnés dans ce temple, y compris la reine actuelle, Juliana, en 1948.

Sur les "grachten"

Ville d'un million d'habitants, l'une des grandes métropoles du monde, Amsterdam se souvient qu'au cours de la belle époque du 17e siècle, ses navires voguaient sur toutes les mers du monde, et qu'alors presque la moitié du commerce hollandais se concentrait dans ses canaux, surpassant l'ensemble du commerce extérieur de tous les autres pays européens réunis.

Cette ville démocratique a subi toutes les tyrannies et les calamités; elle fut développée en grande partie par des Juifs qui, grâce à leur sens du commerce, n'ont pas peu contribué, au cours des siècles, à sa prospérité. Aussi, lorsqu'en 1941 la terreur nazie frappa les Juifs de Hollande, les Amsterdamois, que l'on dit patients et moroses, mais aussi fiers, répondirent par une grève générale spontanée à cette nouvelle menace.

Des 92.000 habitants juifs d'Amsterdam, plus de 30.000 ne sont jamais revenus des camps d'extermination allemands. La reine Wilhelmine leur a rendu hommage, à eux et à toute la population, en ajoutant aux armoiries de la ville les mots: héroïque, résolu, miséricordieux.

Amsterdam se souvient, mais elle est aussi redevenue la grande capitale vivante et bourdonnante qu'elle n'a jamais cessé d'être. Le visiteur intéressé par l'architecture, la peinture, la musique, le bien-manger, les diamants ou la vie nocturne se délectera dans cette capitale de l'art. Veut-il se familiariser avec Rembrandt, Hals, Vermeer, Jan Steen et les autres peintres de l'âge d'or de l'art hollandais, ou encore avec les manifestations les plus vivantes de l'art contemporain? Alors, il devra se rendre au fameux Rijksmuseum (la galerie nationale de Hollande) et au Stedelijk museum (la galerie municipale) d'art moderne; cette dernière est notamment riche d'une magnifique collection de 170 œuvres de Van Gogh.

Entre 90 îles...

Le flâneur, lui, passera de longues heures au cœur de la ville aux 90 îles qui, avec ses canaux et ses 600 ponts, porte fièrement son titre de "Venise du Nord". Partout, vous ressentirez la même chaleur, la même simplicité, la même ardeur de vivre d'une ville cosmopolite, non pas seulement à cause de ses visiteurs, mais surtout à cause de sa vie propre.

Les fameux canaux, admirés de tous, symbole de l'ingéniosité et de la ténacité hollandaises, sont aujourd'hui encore utilisés. Les palais Renaissance des marchands et arma-

teurs ne sont pas devenus des squelettes sans vie, mais des banques, des bureaux et des immeubles de rapport, dont les lignes et les couleurs se marient admirablement avec celles des immeubles plus récents.

Amsterdam n'échappe pas à ce problème moderne entre tous: celui de la circulation, qu'elle connaît en fait depuis 1830, année où les restrictions à la circulation ont été introduites. À la même époque, les restrictions à la construction furent abolies, ce qui se révéla désastreux, menaçant d'altérer la beauté de la ville. Toutefois, grâce à la vigilance des citoyens eux-mêmes, Amsterdam a réussi à préserver une bonne partie de son visage et de son caractère unique. Environ la moitié des immeubles des 17e et 18e siècles est encore debout et une vigoureuse bataille a été engagée pour les préserver. Un organisme spécial a été mis sur pied à cet effet.

Dans le but de résoudre ce problème que connaissent toutes les grandes villes, des hommes "pratiques" proposent de combler quelques-uns des vieux et pittoresques canaux, ce qui soulève évidemment les cris indignes des amateurs de la beauté, qui proposent plutôt de déplacer vers la périphérie de la ville quelques-unes des nombreuses usines qui encombre le centre. Ainsi pourrait être élaboré un système routier adéquat autour de la ville, laissant intact le cœur encore palpitant.

Amsterdam, ville de contrastes harmonieux, est d'abord et avant tout, une ville d'eau; une ville à deux visages, celui de la rive et celui que l'on découvre sur l'eau, le plus pittoresque et le plus fascinant, mais l'un et l'autre indissolublement liés et admirés.

La plus belle rue d'Amsterdam étant l'eau, une promenade sur les "grachten" (canaux) constitue la meilleure façon d'entrer en communion avec ce que cette grande dame a de plus typique.

La capitale hollandaise constitue un point de départ idéal pour de nombreuses et agréables excursions, notamment vers Volendam, Marken, et Monnikendam, les enchères florales d'Aalsmeer, Alkmaar, la ville du fromage, la diligente région de la Zaan, les endiguements du Zuiderzee, la grande digue de "fermeture", la plage de Zandvoort, les rives sinuées de la Vecht, la riantie contrée du Gooi, les

centres du pays fleuri: Lisse, Hillegom et Sassenheim, et autres. Et jusqu'à Rotterdam, bien sûr.

Audacieux plan global

Rotterdam, une ville presque américaine...

Rotterdam, la métropole sur la Meuse, qui en 1945, avait le même aspect que San Francisco après le tremblement de terre de 1906, acquiert graduellement le caractère de la ville la plus moderne d'Europe.

Rotterdam, c'est avant tout un port, le plus important du monde. Au début de la dernière guerre, le centre de la seconde plus grande ville de Hollande a été complètement détruit par les bombardements et le feu, vers la fin du conflit, le port lui-même était presque réduit en ruines. Les habitants élaborèrent immédiatement un audacieux plan global de reconstruction, du port d'abord — l'artère vitale de la ville — puis de la ville proprement dite. Le plan original est complété aux trois quarts.

La nouvelle "city", avec son port qui s'étendra bientôt jusqu'à la mer du Nord, ses grandes banques et magasins, ses immeubles de rapport, son centre de magasins, son palais du commerce en gros, la nouvelle gare centrale, les boulevards, trace les lignes d'une agglomération triomphante et en prodigieuse expansion. L'ampleur et l'audace de l'œuvre presque menée à terme a de quoi confondre l'imagination de celui qui croyait connaître par ses lectures la prétendue "vieille Europe".

Les Rotterdamois ne s'offusquent pas d'entendre dire que leur ville est avant tout un port... avec une ville, tandis qu'Amsterdam est une ville qui possède notamment un port. Sans Piccadilly, disent-ils, il y aurait quand même Londres, et Paris survivrait facilement à la tour Eiffel. Mais sans port, il n'y aurait pas de Rotterdam, et le port, c'est tout un monde, un peuple de toutes les couleurs et de toutes les nationalités, venu de tous les coins du globe.

Oeil vers l'an 2000

Le port de Rotterdam, c'est le point de rencontre du blé de La Plata, du minerai de Suède et des bulbes de fleurs hollandais; c'est le gigantesque entonnoir de millions de tonnes de pétrole, et le diligent petit bateau voltigeur. C'est



Amsterdam, ville de contrastes harmonieux, est d'abord et avant tout, une ville d'eau; une ville à deux visages, celui de la rive et celui que l'on découvre sur l'eau, le plus pittoresque et le plus fascinant, mais l'un et l'autre indissolublement liés et admirés.

(Photo Canadien Pacifique)

L'univers de ponts et de grues, d'entrepôts et de hangars, de tout le matériel nécessaire au chargement et au déchargement des cargos battant pavillon de tous les pays connus. C'est une aventure gigantesque d'hommes pour qui l'eau est à la fois l'allié le plus sûr et l'ennemi le plus terrible.

Si Rotterdam est la Mecque des urbanistes et le port le plus trépidant du globe, avec un œil sur l'an 2000, elle n'en possède pas moins l'une des plus riches et des plus attrayantes collections d'œuvres d'art au musée Boymans-van Beuningen, sans parler des nombreux autres trésors artistiques.

Mentionnons l'église Saint-Laurent, construite au début du 16e siècle et ravagée par le feu au début de la guerre. Sa restauration pierre par pierre a été minutieusement entreprise avec amour, ce temple constituant le seul monument historique subsistant à Rotterdam, avec la statue d'Erasmus.

Cette ville moderne se souvient. De nombreux monuments et statues rappellent le souvenir des morts de la guerre et des terribles heures de l'occupation, telle cette monumentale sculpture de Zadkine commémorant les bombardements de la dernière guerre sous la forme d'un homme sans cœur, littéralement: symbole de cette ville vouée à tout jamais aux ruines, qui s'est redressée plus forte et plus majestueuse qu'auparavant, et qui a déjà entamé férocement sa part d'un avenir glorieux et chaleureux.

* Nous publions aujourd'hui le deuxième article qui rapporte notre collaborateur d'un récent voyage en Hollande, à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle ligne directe Montréal-Amsterdam par les Canadian Pacific Airlines. La semaine prochaine, nous publierons un troisième article: "De Rembrandt à Anne Frank".

Un 'Airpass' en Suède

Pour la somme de \$99 (U.S.), le touriste peut, depuis le 1er décembre, prendre l'avion autant de fois qu'il le veut pendant une période de 90 jours, à l'intérieur de la Suède.

Cet avantage inusité est possible grâce à un accord intervenu entre Scandinavian Airlines System et Linjeflyg, la société aérienne nationale de Suède.

Le tarif spécial sera en vigueur pendant 13 mois, période que l'on appelle "année du retour aux sources", organisée par le Service national du tourisme de Suède.

M. Hans J. Dedekam, directeur canadien de SAS, a déclaré que cette offre plaira surtout aux Canadiens de descendance suédoise qui désirent retourner au pays d'origine de leur famille pendant cette période spéciale.

"Le billet à \$99 permettra, au cours de cette année du retour aux sources, aux visiteurs de profiter pleinement de leur voyage, de visiter les villes et les villages où vécurent leurs ancêtres, et de voir aussi tout ce qui attire tant les touristes en Suède", a déclaré M. Dedekam.

Ce prix spécial pour les voyages à l'intérieur de la Suède s'appliquera dans tous les cas de voyageurs qui habitent le Canada ou les États-Unis.

SUGGESTIONS POUR VOS
VACANCES D'HIVER:

MEXIQUE (2 SEMAINES)

Séjour à Mexico, Acapulco, Patzcuaro, San José Purua, Ixtapan. Hôtels de 1ère classe et 27 repas inclus. Départs en groupe: 23 déc. 21 jan. 18 fév. 25 mars
Prix par personne \$545.00

ILES HAWAÏ (2 SEMAINES)

Aller-retour par avion-jet de CPA. Hôtels de 1ère classe. Visites incluses. Départs en groupe: 22 jan., 5 fév., 26 mars.
Prix par personne à partir de \$710.00

MOYEN-ORIENT (3 SEMAINES)

EGYPTE - LIBAN - TERRE SAINTES - FRANCE. Hôtels de luxe, visites guidées. La plupart des repas sont inclus durant ce voyage. Départ le 21 février. Voyage aller-retour par jet AIR FRANCE.

Ce tour sera accompagné de Montréal par Madame Alice Le Normand, hôtesse-conférencière.
Prix par personne \$1,320.00

Voyage de 3 semaines à l'occasion du CARNAVAL DE RIO. Par jet de la Cie VARIG.

BRESIL - URUGUAY

ARGENTINE - CHILI - PEROU

Hôtels de 1ère classe. 3 repas par jour inclus. Excursions et visites guidées.

Prix par personne \$1,498.00

Nous vous enverrons promptement, sur demande, les dépliants décrivant ces voyages.

Nous avons également un grand choix de CROISIÈRES d'hiver et de printemps pour: BERMUDES et ANTILLES

Pour tous renseignements adressez-vous à



Ouvert de 9h. à 6h. sur semaine. Jeudi et vend. soir jusqu'à 9h.

GRISEZ-VOUS DE SOLEIL
sous les plus beaux
cieux du monde

C'est en pensant à vous, qui prendrez vos vacances cet hiver... à votre bien-être, à votre détente que nous avons organisé ces tours. Quelle que soit votre destination, demandez le magnifique catalogue "Vacances AIR FRANCE HIVER 1965-1966" à AIR FRANCE, téléphone 861-9001 ou à votre agent de voyage qui est très au courant de notre programme.

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE



LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE
DU CANADA FRANÇAIS

VACANCES

VOYAGES DE NOCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. À 9 P.M.

VOYAGES

LTEE

TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR
LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. TURCOTTE, PRÉSIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.

UN. 1-7272

Noël dans toute la France



Fifres et tambourins, dans l'église des Baux.

Si divers que soient les noms qu'on lui donne: Noël en Bourgogne, Noye en Bresse, Noué en Picardie, Nidal en Provence... Noël est partout fête de la joie. Chaque pays de France lui donnera spontanément une expression originale et pittoresque, si vrai qu'un peuple ne s'exprime jamais mieux que dans sa manière de célébrer ses grandes fêtes.

La tradition de la messe de minuit est apparue dans l'église latine dès le IV^e siècle, mais il faudra attendre le IX^e avant qu'elle ne s'introduise en France où elle adoptera aussitôt des traits originaux, variant d'une province à l'autre, quelquefois même d'un village voisin. Si, à notre époque, cette célébration tend à s'uniformiser, elle garde encore dans les provinces françaises les plus attachées à leur passé et à leurs traditions: la Provence, les Pyrénées Orientales, la Savoie, un visage archaïque et touchant où les rites locaux ainsi qu'un grand nombre de Noëls (pour la plupart écrits sur de vieilles mélodies profanes) se retrouvent à peine modifiés.

Traditions conservées

Certes, beaucoup de ces traditions ont disparu et l'on ne pourra plus assister, par exemple, à ces représentations naïves du mystère, qui avaient lieu jadis en Bearn, au cours desquelles un ange, dans un tonneau suspendu par une poulie à une corde, devait parcourir au risque de se briser les ailes, la distance séparant le chœur de la tribune, pour porter la bonne nouvelle aux bergers. Par contre, l'offrande de l'agneau au cérémonial assez libre, se retrouve aujourd'hui encore dans nombre de villages provençaux, que ce soit dans les Bouches-du-Rhône, à Barbentane, aux Baux, à Saint-Michel-de-Frigolet, abbaye isolée au creux d'un valon de la Montagne, au milieu des pins et des oliviers, embaumée de thym et de lavande; aux Eguilles; à Allauch, ou dans les Alpes-Maritimes, à Cannes dans l'église du Suquet; à Fontan; à Luceram, à Vence, à Notre-Dame-de-Lagnet dans une vieille église tapissée d'ex-voto.

Dans le pittoresque village des Baux, situé sur un éperon rocheux dénudé bordé de deux ravins escarpés, les coutumes se sont transmises fidèlement de génération en génération. Le chariot fleuri où repose l'agneau enrubanné est tiré par un bœuf jusqu'à l'autel, escorté par des tambourinaires et des joueurs de fifre. Des couples de bergers suivent un peu en retrait, après que des angelots aux ailes brodées d'or les ont convaincus de la réalité du miracle au cours de

dialogues chantés. Arrivé au maître autel, le "balle pastre", le plus âgé des bergers, prend l'agneau dans ses bras et s'approche de l'officiant, baise l'étoile pour se retourner ensuite vers sa compagne et esquisser un salut auquel elle répond par une révérence, en recevant l'agneau. La bête cir-

var, de vieilles coutumes locales se sont perpétuées jusqu'à nos jours. La veille de Noël, la population et les hôtes de passage se réunissent pour recevoir le pain. Une obole composée de viande, de friandises et de pain est distribuée à douze enfants du village, les douze "apôtres".



Sur le parvis de Notre-Dame de Paris.

cule ainsi de couple en couple jusqu'au moment où le dernier berger qui l'a reçue la ramène sur le petit baldaquin de la charrette au milieu des clameurs ininterrompues des vieux noëls provençaux.

Noël dans le Midi

A Saint-Gilles, dans le Gard et, à MEJANES, des gardiens à cheval participent à la cérémonie. A Solliès-ville, dans le

Var, de vieilles coutumes locales se sont perpétuées jusqu'à nos jours. La veille de Noël, la population et les hôtes de passage se réunissent pour recevoir le pain. Une obole composée de viande, de friandises et de pain est distribuée à douze enfants du village, les douze "apôtres".

En Provence encore, la fête de Noël a donné naissance à une création artisanale pleine de charme: les santons, devenus célèbres. Ces petites figurines d'argile d'inspiration très naïve, peinturlurées de couleurs vives, de vermillon, de jaune citron, de lilas, de vert tendre, composent un pe-

tit monde de personnages folkloriques ou, à côté des traditionnels bergers, on rencontre les types familiers des villages provençaux: le meunier, le remouleur, le mitron portant une corbeille sur l'épaule, le chasseur, la "perette" provençale, la poissarde, des tambourinaires, des joueurs de Galoubet... La Foire aux Santons revient par ailleurs chaque année à Marseille et à Menton.

Noël en montagne

Autres provinces, autres coutumes. Dans les pays de montagne et de neige, en Savoie et dans le Dauphiné, dans les principales stations, ont lieu à Noël, des descentes aux flambeaux sur skis, faisant survivre la vieille coutume des "flambaris", jeunes enfants qui promenaient, la nuit du 25 décembre, enflammées à l'extrémité de piques, des boîtes de paille ou des gerbes d'épis de maïs saturés de résine.

Dans les Pyrénées orientales, la tradition s'est surtout attachée au domaine choral. C'est ainsi que le Roussillon conserve intacts, de vieux cantiques de Noël chantés en Catalan: les Goigs (prononcez "Goths").

Dans les abbayes, les traditions sont restées généralement fidèles au rite romain. Une messe pontificale avec plainchant est célébrée après le chant des Matines dans les abbayes bénédictines de Dourgnon (dans le Tarn), de Liguge (dans la Vienne), de Solesme

(dans la Sarthe). Cérémonies religieuses... qui s'opposent aux manifestations extérieures de liesse qui envahissent, sous forme d'illuminations, les rues, les monuments... arbres de Noël et leur univers magique de couleurs... réveillons planétaires qui suggèrent les multiples foires qui se tiennent, un peu partout à partir du début décembre — les plus cé-

lèbres sont évidemment celles du Périgord aux fastueux étalages de foies d'oie et de canard et de truffes fraîches... ou celles de Bresse avec leurs volailles de renom.

NOËL! ce cri d'allégresse, que scandait autrefois le peuple de France à l'occasion de tout événement heureux... Noël a donné à cette fête son nom et son sens véritable.

UN SEUL VOYAGE AU MEXIQUE, CET HIVER...



...mais quel voyage!

Du 27 février au 14 mars 1966, au meilleur temps de l'hiver

Séjour de 4 jrs dans la ville de MEXICO (Hôtel Del Prado)

Circuit de 3 jrs par la route avec arrêts à MORELIA, PATZCUARO (y compris l'île de Janitzio), SAN JOSE PURUA et le marché indien de TOLUCA.

Arrêt d'une journée et demi à TAXCO (Hôtel De La Borda)

Repos de 4 jrs complets sur la plage d'ACAPULCO (Hôtel Americana)

NOTRE PRIX COMPREND LES SEJOURS DANS LES HOTELS DE LUXE AINSI QUE TOUS LES ARRANGEMENTS, sauf les repas dans la ville de Mexico, le repas du midi à Acapulco, les boissons et dépenses personnelles.

15 jours — \$562

Dépliant sur demande



Voyages ANDRE MALAVOY Inc.

1225 ouest, rue Dorchester MONTREAL UN. 1-2485

La Maison aux milliers de références

COMMENCEZ L'ANNÉE 66 SOUS LE SIGNE DU SOLEIL

enfuyez-vous vers le pays du Calypso



Air Canada vous offre des services de jets meilleurs que jamais et en plus, les plaisirs du "Club Calypso".

Cet hiver, avec le Club Calypso, tous les vols d'Air Canada vers les îles du Soleil deviennent merveilleusement différents. Le Club Calypso: c'est la sensation de plaisir que vous éprouvez en mettant pied à bord d'un jet d'Air Canada. Vous découvrirez immédiatement l'ambiance des îles du Soleil, grâce au rythme du Calypso dans un décor exotique. Vous savourez également l'authentique cuisine et les vraies boissons des îles. C'est le départ rêvé pour des vacances de rêve!

*A partir du 16 décembre 1965

LES BAHAMAS: 8 "jets" s'envolent de Montréal chaque semaine vers Nassau. Le samedi soir, vol sans escale. Autres départs: tous les jours à 7h.45 a.m. Aller-retour: \$164

LA JAMAÏQUE: Six vols de "jets" chaque semaine. Départs tous les jours, de Montréal (sauf le mercredi), à 8h.55 a.m. Aller-retour: \$217

ANTIGUA: Jusqu'à six vols de "jets" par semaine, départ de Montréal. Aller-retour: \$219

LA BARBADE: Jusqu'à six vols de "jets" par semaine, départ de Montréal. Aller-retour: \$256

TRINITE et TOBAGO: Jusqu'à 4 vols de "jets" par semaine, départ de Montréal. Aller-retour: \$278

FLORIDE: 3 vols sans escale par semaine de Montréal vers Tampa, et 2 "jets" quotidiens via Toronto. Aller-retour: \$152

Dans tous ces cas (sauf vers Tampa), le tarif indiqué est le tarif "Excursion 21 jours", classe économique, en vigueur du 16 décembre 1965 au 14 avril 1966.

Pour vous renseigner sur les voyages "tout-compris" vers le soleil, et sur le plan "Voyagez maintenant — payez plus tard", voyez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 937-5771.



Vous cherchez un cadeau original? Offrez un billet-cadeau d'Air Canada.

AIR CANADA



Bureaux de vente des billets d'AIR CANADA: Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

VACANCES

VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT 9 A.M. À 9 P.M.

VOYAGES TRAVELAIDE

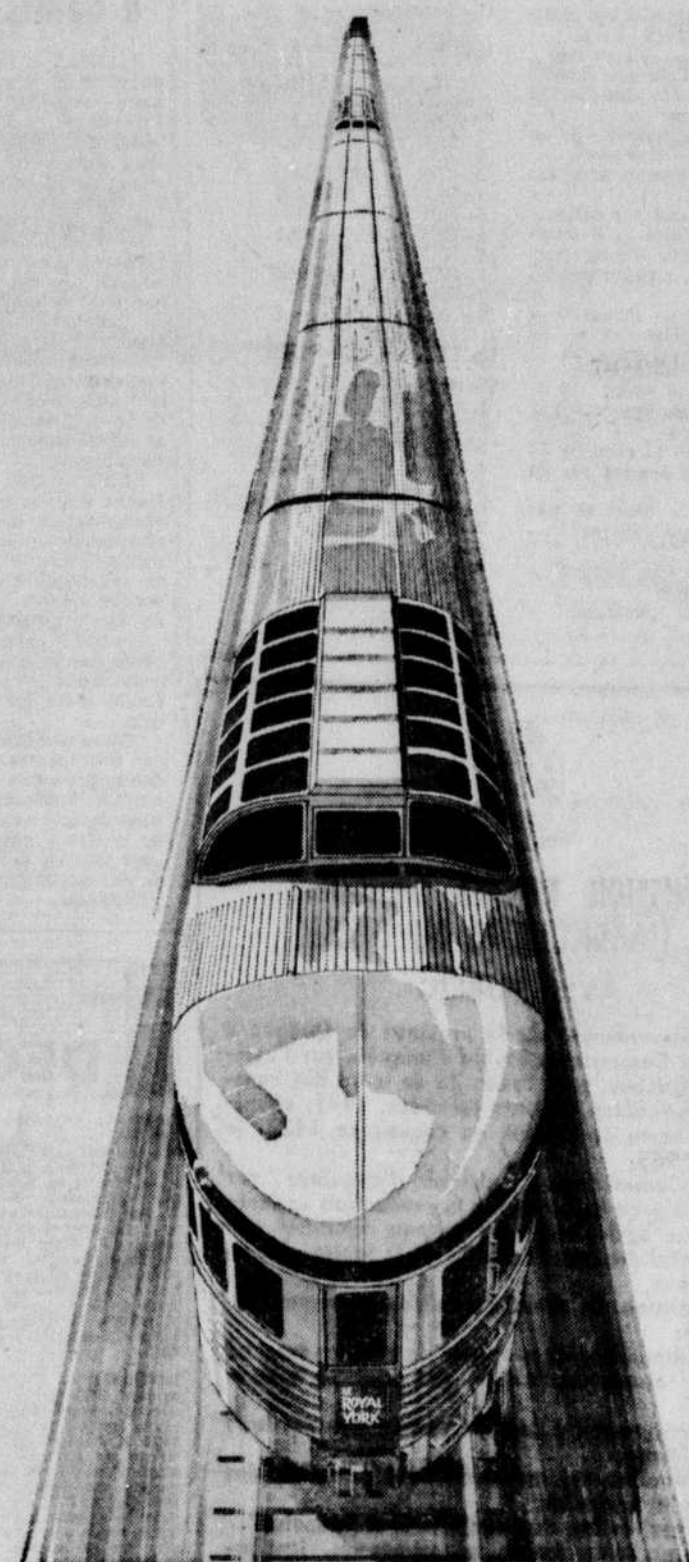
LTEE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. TURCOTTE, PRÉSIDENT JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.

UN. 1-7272



le ROYAL YORK

le seul train moderne à voitures-dôme vers Toronto

Le Royal York est plus qu'un nouveau train rapide entre Montréal et Toronto. Il allie à la rapidité, le service et le confort. Il offre deux voitures à dôme panoramique, deux voitures-salons, une voiture-restaurant de luxe et une voiture-café.

Vous pouvez prendre une banquette, en classe économique, ou un fauteuil, en première classe. Quel que soit votre choix, votre siège réservé est inclus dans le prix du billet. Vous pouvez aussi réserver une chambre. Le Royal York roule vers Toronto tous les jours de la semaine.

Lors de votre prochain voyage à Toronto, prenez le train qui allie la rapidité au service et au confort... prenez le Royal

York. Pour le retour à Montréal, prenez le Château Champlain. Trains rapides tous les jours de la semaine entre Montréal et Toronto: seulement 5 heures et 45 minutes.

Le "Royal York" — tous les jours
Dép. Montréal..... 5h.00 PM
Montréal-Ouest..... 5h.15 PM
Dorval..... 5h.21 PM
Smiths Falls..... 8h.56 PM
Leaside..... 10h.30 PM
Arr. Toronto..... 10h.46 PM

Le "Château Champlain" — tous les jours
Dép. Toronto..... 5h.00 PM
Leaside..... 5h.10 PM
Smiths Falls..... 8h.43 PM
Dorval..... 10h.26 PM
Montréal-Ouest..... 10h.30 PM
Arr. Montréal..... 10h.46 PM

VOYAGEZ AVEC LE Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATAUX / AVIONS / JETELS / RECOMMANDATIONS LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

(de Sh à Sh, du 7 déc. au 23 déc. incl. — sauf la sem.: de Sh à Sh)	861-8093	863-2284 de Sh 30 à 10h, du 7 déc. jusqu'au 23 déc. incl.)
---	----------	--

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard "Gerry"
Gosselin

Ste-Agathe, une étape

Me Jean-B. Lafrenière est revenu sur la scène municipale à Ste-Agathe-des-Monts. Tous ceux qui le connaissent savent le grand intérêt qu'il porte au développement touristique de sa région si attrayante. Entre Ste-Adèle et St-Jovite, Ste-Agathe est une étape indispensable. Me Lafrenière le sait depuis longtemps. C'est ainsi que récemment, son conseil municipal a acheté une étendue de 51,000 pieds carrés, en bordure du Lac des Sables, aux fins d'y ériger un parc municipal en vue d'en faire un lieu de rendez-vous pour ceux qui visiteront l'Expo de 1967. Le Lac des Sables offre les meilleurs programmes de ski nautique, grâce à la compétence de la famille Cloutier; il est populaire à cause de sa vaste superficie, qui favorise la natation par ses plages, la pêche par ses profondeurs, le yachting; il est aussi au centre d'une région très propice au ski d'hiver, dans des décors qui font rêver. Le circuit d'attrait touristique est complet avec Ste-Agathe, rivalisant de prestige avec le Mont-Tremblant aussi bien qu'avec les pentes de Ste-Adèle, du Mont-Plante, du Mont-Alouette et à quelques enjambées de la Sapinière. Ste-Agathe recherche avant tout à offrir à la population urbaine de nos grandes villes, l'agrément, le confort, la détente qu'elle recherche, le tout dans un climat de confiance mutuelle et sans exagération des charges imposées aux visiteurs.

La saison du ski

Les experts en météorologie, y compris le grand chef de Caughnawaga, prédisent un hiver rigoureux: beaucoup de neige et du froid intense. La neige qui fait notre malheur, en ville, fait le charme des petits villages qui s'accrochent aux flancs des Laurentides, avec leurs capuchons de neige cristalline. Partout, le blanc est immaculé. Rien n'a terni cette blancheur, encore moins les pentes qui ont déjà commencé à accueillir les skieurs. L'assaut a déjà débuté et, le long des autoroutes, celle des Laurentides aussi bien que celle des Cantons de l'Est, les petites voitures sport, décorées de paires de ski harnachées comme des arbres de Noël mobiles, veulent profiter de la neige hâtive. On se rappelle que la saison dernière fut désastreuse pour les promoteurs de ski, avec environ trois semaines de température propice. Cette année, tout le monde est prêt, si l'on excepte les cinq hôtels qui ont fait faillite, entre St-Jérôme et St-Jovite. Mauvais hiver, mauvais été. Un de ces hôtels récolte ce qu'il a semé. Son propriétaire m'avait déjà dit qu'il n'était pas intéressé à la clientèle du Québec et des journaux de Montréal. Il était "exclusif" aux Américains et n'annonçait qu'à New York. Il en a crevé. C'est une leçon pour les autres.

Le touriste de chez nous

Les skieurs ne quitteront pas New York pour venir tenter nos pentes dégarnies par la pluie, mais le citadin, lui, part de Montréal quand il lui plaît, pour la promenade. Si le ski est bon, il en profite. Sinon, il aura fait une belle randonnée. Il mangera, lui aussi. Mais s'il ne paie pas des repas à \$5.00 à toute sa famille dans les grandes places habituelles à charger ce prix aux crépuscules américains, il arrivera au moins une fois dans nos restaurants qui chercheront à faire leurs profits sur le débit et qui ne tenteront pas d'exagérer en vendant un sandwich \$0.50; un "hot dog" \$0.35; un café \$0.20; des oeufs \$1.00. Il en est de même pour les consommations. Si les voyageurs veulent prendre un apéritif ou un digestif, ils s'approvisionneront à la Commission des liqueurs, et paieront pour une bouteille entière, ce qu'on pourrait leur charger, dans les endroits sélects, pour une traite de quatre ou cinq clients. Dans la province, nous avons des centres de ski pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Les charges pour les monte-pentes sont justifiées par les investissements énormes des promoteurs. Là où l'on fait de la neige artificielle, on peut s'attendre à un coût plus élevé, car il est dispendieux d'utiliser ce procédé qui permet, certains jours, de skier, grâce à cette innovation. Ceux qui en tirent avantage s'attendent à payer un peu plus cher. Après tout, sans ces appareils, on ne pourrait faire de ski.

Stylistique sportive

Les chroniqueurs de sport n'ont pas toujours le temps de polir leurs phrases, de créer des formules nouvelles ou même de débarrasser leur style de clichés et autres expressions traduites littéralement de l'anglais. Personnellement j'ai longtemps employé le mot "alibi" à toutes les sauces. Tom Blake n'avait pas "d'alibi" pour expliquer une défaite. Jim Trimble n'avait pas "d'alibi" pour les échecs de son club. Un lecteur m'a invité à regarder le dictionnaire. J'aurais dû savoir que le mot "alibi" était exclusivement un terme légal expliquant l'absence d'un lieu, prouvée par la présence dans un autre... Nous parlons souvent de "cliniques". A la décharge des chroniqueurs de sport, ils n'ont pas inventé ce terme. Différentes associations leur font parvenir des communiqués intitulés "cliniques de ci, de ça". Pourtant le dictionnaire réserve ce terme au domaine des hôpitaux et de la médecine. On dirait mieux: "Stages, cours, etc."... Certaines agences de presse parlent souvent de "combats titulaires" au lieu de combats pour le titre. Cette expression "titulaire" veut dire: "Personne qui possède une dignité, en vertu d'un titre". Or, un combat n'est pas une personne et un combat ne peut gagner ou perdre. Il peut être gagné ou perdu, toutefois... Enfin, nous disons avec mauvais goût: "Henri Richard a permis au Canadien de vaincre les Hawks". Permettre veut dire autoriser. Permission signifie autorisation. Ce n'est donc pas Richard qui a autorisé son club à l'emporter. Il l'a aidé toutefois à décrocher la victoire... Le verbe faire est souvent utilisé à toutes les sauces, en sport. Gordie Howe a bien "fait". Les Hawks ont bien "fait", la semaine dernière. Oui, mais qu'ont-ils fait? On veut dire qu'ils ont réussi, qu'ils ont connu des succès. Nous devrions alors le dire, sans ambages, au lieu de laisser croire qu'ils ont fait... n'importe quoi.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS

JEAN-PAUL PARENT

avocat

4 est. rue Notre-Dame

Chambre 605

Tél.: 878-9494

Rés.: 274-1359

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

MARION, ROBIK & ROBIK

ci-devant

Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND

MONTREAL, 25 - 288-2152

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont situés à 114 ST-ALEXANDRE. PRES CARO vous y trouverez: dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, diversificateurs, horloges de temps, salles de montage, etc. etc. en somme

TOUT POUR LE BUREAU

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

STATIONNEMENT

Nos autres bureaux téléphoniques

861-5771

Lisez et faites
lire le "Devoir"

Au menu du Canadien: Rangers et Bruins

Au centre Maisonneuve

La ville récompense ses champions

Pour la vingtième année consécutive, la division de la Récréation du Service des Parcs de Montréal rendra hommage à ses champions lors du banquet annuel qui aura lieu mardi, le 7 décembre à 7 heures au centre récréatif Maisonneuve, situé au 3000 de la rue Viau. Plus de 650 jeunes assisteront à ce vingtième banquet.

Invités d'honneur

Le banquet sera sous la présidence de son Honneur le maire de Montréal, Me Jean Drapeau. Le président d'honneur de ce 20ème banquet sera monsieur Antonio Rainville, directeur général de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal. Parmi les autres invités d'honneur, on remarquera: messieurs Paul Charbonneau, Jacques Bourgeois et Adrien Audet de la Banque d'Epargne, messieurs Lucien Desrochers et Floyd Curry représentant le Club de hockey Canadien, M. Guy Girardeau, directeur des relations extérieures des Alou-

ettes de Montréal et monsieur André Champagne, directeur du Service des parcs et monsieur René Bélisle, surintendant de la division de la récréation. Le directeur des sports à Télé-Métropole, monsieur Pierre Proulx, agira comme maître de cérémonie.

Voici la liste des équipes championnes qui seront honorées lors de ce 20ème banquet annuel des champions:

HOCKEY:
Mosquito "A" - C des Jeunes Rsm
Pee-wee "A" - C des Jeunes Rsm
Bantam "A" - St-Mathieu
Midget "A" - Imm.-Conception
Juvenile "A" - M.-R.-des-Coeurs
Mosquito "B" - Benny
Pee-wee "B" - Flanders
Bantam "B" - A.N.A.F.

Midget "B" - Montréal-West
Juvenile "B" - St-Jean-de-Matha

BALLON-BALAI:
Intermédiaire - Chapon Fin, T-T
Commercial - Fougères

FASTBALL:
Pee-wee
Bantam
Midget
Juvenile
Junior

Intermédiaire - T.C.A. Jets
Commercial - Banque de Montréal

SOCCER:
Mosquito - Rosemount Boys' Club
Pee-wee - St-Emile
Bantam - East End Boys' Club
Midget - East End Boys' Club

Juvenile - Mt-Royal Stars
Intermédiaire - Mt-Greek Stars

BASEBALL:
Mosquito - Imm.-Conception
Pee-wee - Loisirs St-Denis
Bantam - Ass. Sport. Rsm
Midget - Imm.-Conception
Juvenile - Leo's Boys Club
Junior - Longueuil

FOOTBALL:
Mosquito - Loyola
Pee-wee - Terrebonne
Midget - Leo's Boys Club
Juvenile - Leo's Boys Club
Junior - N.D.G.

Les jeunes champions du tennis et de la natation seront aussi honorés.

Ligue Nationale

Bienvenue au cousin Giacomini

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	17	11	5	1	62	40	23
Canadiens	17	10	4	3	62	41	23
Toronto	18	7	8	3	40	51	17
New York	18	5	8	5	53	59	15
Détroit	17	5	8	4	54	52	14
Boston	17	5	10	2	38	66	12

Saperstein et ses Globetrotters seront au Forum, le 14 décembre

Comme c'est le cas tous les ans, c'est un programme plus que divertissant qu'offriront les célèbres Globetrotters de Harlem, au Forum mardi soir le 14 décembre, quand les extraordinaires basketballers d'Abe Saperstein seront dans nos murs.

En effet, en plus de la jouette traditionnelle Globetrotters vs National de New York, on assistera à un programme de musique et de danse folklorique de toute première qualité puisque Saperstein nous fera goûter le rare talent des danseurs folkloriques de l'Etat de Tchecoslovaquie, un ensemble de 4 danseuses et danseurs qu'on dit absolument sensationnels. Au même programme, on verra la talentueuse gymnaste tchèque Eva Bosakova qui a remporté et qui défient toujours plusieurs championnats olympiques et du monde.

Ce sont des attractions du genre qui font que les Globetrotters, même à leur 40e année d'existence, continuent de jouer devant des foules monstres tous les soirs et pratiquement à l'année longue. Saperstein a d'ailleurs pris comme devise dès le jour où il forma son célèbre quintette qu'il importait surtout de toujours donner grande satisfaction à l'assistance.

Abe a certes toujours tenu parole et cette année encore, l'équipe de 40e anniversaire des Globetrotters aligne une douzaine d'as qui sont nécessairement réputés pour leur habileté, leur vitesse sur le court, leur rare talent à manier le ballon et enfin aussi leur talent de comédiens habiles. C'est probablement pour quoi les Globetrotters ne cessent d'étonner et quand ils ont entrepris leur toute nouvelle saison il y a quelques jours, ils avaient, après 39 ans, accumulé pas moins de 8,434 victoires contre tout juste 322 défaites et leur record récent des trois dernières années, compilé devant des millions de

spectateurs de 87 pays différents est plus qu'éloquent puisqu'il est de "seulement" 1,059 victoires consécutives... sans une seule défaite!

HOCKEY

HIER
LIGUE JUNIOR "A"
London à Niagara Falls
Toronto à Détroit
Hamilton à Kitchener
CE SOIR
LIGUE NATIONALE
New York à Montréal
Detroit à Toronto
Chicago à Boston
LIGUE AMERICAINE
Portland à Hershey
Cleveland à Pittsburgh
Baltimore à Rochester
Vancouver à Springfield
LIGUE JUNIOR ONTARIO
Toronto à Oshawa
DIMANCHE
Montréal à Boston
Toronto à Détroit
Chicago à New York
LIGUE AMERICAINE
Baltimore à Buffalo
Rochester à Québec
Portland à Springfield
LIGUE JUNIOR ONTARIO
London à Toronto
Oshawa à Montréal
Peterborough à St. Catharines
Niagara Falls à Kitchener

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

(DIVISION EST)

	G	P	N	PP	PC	Pts
--	---	---	---	----	----	-----

Québec	13	5	3	91	58	29
--------	----	---	---	----	----	----

Hershey	8	10	1	61	52	17
---------	---	----	---	----	----	----

Baltimore	8	9	0	52	55	16
-----------	---	---	---	----	----	----

Providence	7	8	1	40	50	15
------------	---	---	---	----	----	----

Springfield	5	16	0	31	93	10
-------------	---	----	---	----	----	----

(DIVISION OUEST)

	G	P	N	PP	PC	Pts
--	---	---	---	----	----	-----

Rochester	13	2	1	73	41	27
-----------	----	---	---	----	----	----

Pittsburgh	10	7	1	72	55	21
------------	----	---	---	----	----	----

Cleveland	8	9	0	54	58	16
-----------	---	---	---	----	----	----

Buffalo	6	12	0	51	64	12
---------	---	----	---	----	----	----

LIGUE JUNIOR "A"

	G	P	N	PP	PC	Pts
--	---	---	---	----	----	-----

Oshawa	10	4	4	89	61	24
--------	----	---	---	----	----	----

Niagara Falls	10	3	3	71	47	23
---------------	----	---	---	----	----	----

Peterborough	9	5	3	75	63	21
--------------	---	---	---	----	----	----

Port Huron	8	6	5	56	52	17
------------	---	---	---	----	----	----

Toronto	6	5	4	69	68	16
---------	---	---	---	----	----	----

St. Catharines	6	8	1	56	75	13
----------------	---	---	---	----	----	----

Hamilton	5	10	2	78	92	12
----------	---	----	---	----	----	----

Kitchener	4	9	3	53	64	11
-----------	---	---	---	----	----	----

London	4	12	1	55	80	9
--------	---	----	---	----	----	---

Malch mouvementé

PRAGUE. — Un match de hockey sur glace mouvementé a fait un mort et seize blessés, dont six sont dans un état grave parmi les spectateurs à Jilava, en Tchecoslovaquie, entre l'équipe locale "Dukla Jilava" et les "Slovan Bratislava".

Le public se pressait trop nombreux dans les tribunes. Un ingénieur, M. Zdenek Dvoracek, est mort étouffé, pressé contre la barricade de la patinoire.

Surprise

La surprise des assemblées a été le consentement apparent des Reds de Cincinnati à échanger Frank Robinson, leur gros canon depuis le départ de Ted Kluszewski. La direction du Houston a révélé que les Astros avaient rejeté l'offre de Robinson en retour du voltigeur Jim Wynn et du jeune lanceur fort prometteur Larry Dieker.

Robinson a affiché une moyenne de .96, y compris 33 circuits et 113 points produits, la saison dernière, après avoir été le joueur le plus utile de la L.N. en 1962 grâce à une moyenne de .342, y compris 39 circuits et 136 points produits.

Joues d'étoiles

On a alloué la jouette d'étoiles 1967 au nouveau stade des Angels de la Californie. On sait que la partie d'étoiles 1966 aura lieu dans le nouveau stade des Cards de St-Louis.

Les propriétaires de la L.N. ont également décidé que les gérants des deuxième et troisième équipes au classement de l'année précédente seraient les instructeurs lors de la partie d'étoiles.

Le gérant demeurera le pilote de l'équipe championne. Auparavant, il pouvait choisir lui-même ses assistants.

On a également adopté une proposition voulant que les joueurs, inscrits sur la liste des blessés, demeurent à l'écart du jeu 15 jours seulement au lieu des 30 obligatoires par le passé.

DANSE ET REPAS RAMADA INN

RÉSERVATIONS: 748-7771

6110 Ch. Côte-de-Liesse

Série 21, boul. Métropolitain vers Dorval

FORUM

DIMANCHE, LE 5 DEC.

à 8 heures P.M.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

OSHAWA

VS

CANADIENS

PRIN: SIÈGES RESERVES: Loge Promenade et Mezzanine: \$2.00 - Amphithéâtre: \$1.50

ADMISSION: GÉNÉRALE: \$1.00

EXPANS: 50 sous DANS LES

SECTIONS NON RESERVES

SEULEMENT BILLET MAINTENANT en vente. VUEILLES NOTER QUE NOS GUICHETS NE SERONT PAS OUVERTS AVANT 4 HEURES P.M. DIMANCHE.



En leur offrant Colibri ils sauront que c'est le meilleur!

Colibri 5.23
sobriété - élégance
style d'avant-garde

Colibri incarne l'expression abstrait de l'unité et du rythme au tout simple. C'est le brique Monogas (butane) techniquement parfait qui s'adapte à l'installation d'appoint ou de chauffage. Vous les voyez en Colibri, infatigable et précis, jamais il ne requiert d'ajustement et la flamme est invariablement égale - elle se règle d'elle-même. Pour recharger, bonnebonne transparente de butane - à compléter de \$12.95. Aussi brique à recharger \$7.95 et plus.

COMPONNETTE INC.
J. Brassard, prés.

256 est. Ste-Catherine — 861-9293
Centre d'achats Champlain
7780 est. Sherbrooke — 351-0800

Retour douteux de Robert Rousseau Lutte serrée entre Wings et Leafs

Sur papier, les Canadiens et les Black Hawks de Chicago devraient augmenter parallèlement leur emprise sur les hauteurs du classement de la ligue Nationale. En effet, d'ici mercredi soir prochain, les seuls clubs qu'ils rencontrent sont les Rangers et les Bruins. Mais l'instructeur Toe Blake ne partagera pas la confiance des amateurs de hockey, car il ne peut oublier deux défaites des siens aux mains des Bruins et de Bernard Parent. Les Hawks, de plus, se sont bien tirés d'affaire contre Boston, avec deux victoires par 6-2 et 4-2 et un match nul de 2-2. Toutefois, les joueurs de Billy Reay ont subi une défaite de 4-2 aux mains des Rangers le 14 novembre, et dans l'autre partie, ils avaient remporté une difficile victoire de 1-0, grâce à 43 arrêts de la part de Glenn Hall, après un gain de 5-3, le 17 novembre.

La lutte continuera en fin de semaine, chez les scripteurs, Bobby Rousseau a une avance de deux points sur Bobby Hull, qui a manqué quelques parties, mais il est probable que Rousseau ne soit pas en uniforme, en fin de semaine, à cause de douleurs encore assez vives à l'aine. Le retour de Hull, qui a participé à trois buts des siens, mercredi soir, contre Boston, paraît être la bougie d'allumage qui a ranimé tout le club. La minute de vérité, pour les Canadiens et les Hawks, ne viendra qu'en fin de semaine prochaine, alors que ces deux clubs seront opposés deux fois l'un à l'autre en moins de 28 heures.

Le Canadien manque Jean-Claude Tremblay, pour qui il n'est pas question de revenir au jeu avant une couple d'autres semaines. Il est permis toutefois de présumer que Rousseau sera de retour et que le Tricolore continuera sa tenue surprenante contre les Hawks, cette saison: une défaite de 6-4 à Montréal, mais des gains de 5-2 et 2-1 à Chicago.

Quant aux Rangers, le Canadien les a battus par 4-3 et 9-3, perdant une autre fois par 4-3.

Dans les autres parties de fin de semaine, les Maple Leafs de Toronto et les Red Wings de Détroit, chercheront à se rapprocher des meneurs. Ces deux clubs ont donné des signes de vouloir sortir de leur léthargie. A Toronto, on se félicite du retour du foudroyant Eddie Shack, qui apporte plus de vie à un groupe de vétérans dont les lames paraissent encore engourdies et de jeunes, timides et nerveux, qui finiront par impatienter Punch Imlach.

A Détroit, même si on a réussi 10 buts jeudi contre Boston, on se demande ce qui arrive à Crozier qui a déjà été déjoué 52 fois. Norm Ullman est en marche, mais même si Gordie Howe a marqué son 600e but, il ne compte plus avec sa régularité d'antan. De plus, y a un vide à la ligne bleue, celui laissé par le départ de Marcel Pronovost, qui paraît dépaycé à Toronto.

G. G.

RUE GUY
au sud de Dorchester
DANS LE CENTRE DE MONTREAL
TEL. 866-4611

Le Martinique
MOTOR INN

Les 4 Saisons
annonce en spécial

LE "DINER ET STATIONNEMENT" DE LA SOIREE DU HOCKEY

REPAS: \$3.25
servi de 5h.30 p.m.

Stationnement: dans notre garage chauffé \$1.00 seulement pour nos clients de la salle à manger ou du bar.

• Taxis disponibles sur la plate-forme de réception intérieure du Martinique.

Vous ne pouvez suivre des cours réguliers?



INSTRUISEZ-VOUS À DOMICILE!

Un vaste choix de cours par correspondance vous est offert. Que ce soit pour augmenter vos revenus, élargir vos horizons, ou simplement vous distraire, inscrivez-vous au cours par correspondance du ministère de l'Éducation.

section commerciale
Arithmétique commerciale/Éléments de langue anglaise/Langue française avec application aux affaires/Correspondance anglaise avec application aux affaires/Pratique des affaires/Tenue de livres cours général/Comptabilité générale (première partie)/Comptabilité générale (deuxième partie)/Pratique bancaire/Géographie économique du Canada/Les lettres de change.

section technique
Mathématiques (éléments)/Arithmétique appliquée à l'industrie/Calcul différentiel et intégral (éléments)/Dessin technique ou industriel/Les plans en dessin industriel/Éléments de lecture de plans/Lecture de plans appliquée à la construction/Mesure et tracé pour le métal en feuilles/Mécanisme (éléments)/Équipes de charpente/Soudure oxyacétylénique/Painture en bâtiment/Radio (théorie)/Métiers de l'imprimerie/Lettres d'enseignements/Moteurs d'automobiles/Électricité appliquée à l'automobile/Moteurs diesel/Machines fixes de classe (première partie)/Machines fixes de classe (deuxième partie)/Machines fixes de classe (troisième partie)/Machines fixes de classe (quatrième partie)/Machines fixes de classe (cinquième partie)/Machines fixes de classe (sixième partie)/Machines fixes de classe (septième partie)/Machines fixes de classe (huitième partie)/Machines fixes de classe (neuvième partie)/Machines fixes de classe (dixième partie)/Machines fixes de classe (onzième partie)/Machines fixes de classe (douzième partie)/Machines fixes de classe (treizième partie)/Machines fixes de classe (quatorzième partie)/Machines fixes de classe (quinzième partie)/Machines fixes de classe (seizième partie)/Machines fixes de classe (dix-septième partie)/Machines fixes de classe (dix-huitième partie)/Machines fixes de classe (dix-neuvième partie)/Machines fixes de classe (vingtième partie)/Machines fixes de classe (vingt-et-une partie)/Machines fixes de classe (vingt-deux partie)/Machines fixes de classe (vingt-troisième partie)/Machines fixes de classe (vingt-quatrième partie)/Machines fixes de classe (vingt-cinquième partie)/Machines fixes de classe (vingt-sixième partie)/Machines fixes de classe (vingt-septième partie)/Machines fixes de classe (vingt-huitième partie)/Machines fixes de classe (vingt-neuvième partie)/Machines fixes de classe (soixante partie).

L'univers féminin

ENQUÊTE ÉCLAIR sur

CE QUE DEVIENDRONT peut-être LES ALLOCATIONS FAMILIALES

par Solange CHALVIN
et Renée ROWAN

Au lendemain du lancement officiel du nouveau programme de sécurité sociale, le ministre de la Famille, par l'intermédiaire de la télévision faisait appel au public afin de connaître ses réactions à la proposition qu'il venait d'émettre au sujet des allocations familiales. Après avoir expliqué qu'il rapatriera au Québec ces allocations, le ministre suggérait la suppression de l'allocation familiale au premier enfant afin de pouvoir reporter les sommes ainsi économisées sur les enfants de rang troisième, quatrième, etc. C'était un encouragement très net aux familles nombreuses prises en général avec des problèmes financiers. Comment les couples réagiront-ils à ces changements?

Nous avons tenté de sonder le terrain et par le fait même, nous appuyant sur les déclarations du ministre, nous avons tenté d'inventorier ce que pourrait être éventuellement le nouveau régime d'allocations familiales au Québec. Il s'agit bien sûr, ici, de pronostics qui seront plus ou moins justes dans deux ans. Rappelons d'une part que le

ministre a affirmé catégoriquement que son ministère ne copiera pas servilement aucun autre régime au monde. "Le régime d'allocations familiales au Québec sera original, basé sur les besoins de la famille, créé spécialement pour nous". Toutefois, la thèse défendue depuis quelques mois par le sociologue Henripin, était en quelque sorte inscrite dans la feuille de route du ministre. Or, ce n'est un secret pour personne que la thèse Henripin rejoint d'assez près le système actuellement en vigueur en France actuellement. Même s'il ne veut copier aucun pays, le ministre s'appuiera sans doute sur ce qui se fait de plus progressif en ce domaine. Selon des spécialistes consultés avant d'élaborer cette enquête, la France, serait dans ce domaine, le pays doté du régime de prestations familiales correspondant le mieux aux besoins des familles. Cela ne signifie pas que l'ensemble du programme de sécurité sociale de la France soit le meilleur actuellement; certains pays tels que l'Allemagne et les pays scandinaves, Norvège, Suède et Danemark auraient sans doute plusieurs mesures fort intéressantes à ap-

porter au Québec dans différents secteurs de la sécurité sociale.

Nous tâchons donc ici de dégager d'une part le système actuellement en vigueur au Canada et d'en faire un bref historique. C'est sans doute le plus simple mais aussi le plus désuet puisqu'il n'a pas été transformé depuis 21 ans alors que tous les autres apportent au moins tous les deux ans des modifications, des ajustements des allocations en accord avec l'augmentation du coût de la vie, etc. En second lieu, nous donnons une idée du régime de prestations familiales en France et en troisième lieu, nous redéfinissons le système Henripin.

De source officielle, nous apprenons que les fonctionnaires du ministère de la Famille travaillent actuellement à la rationalisation et à la définition d'un système québécois qui tiendrait à la fois du système français, du système Henripin avec des modalités qui rejoindraient certains éléments de calcul employés en Suède. Toutefois si les fonc-

tionnaires du ministère "mijotent" actuellement le système idéal, nous devons affirmer qu'il est actuellement impossible de faire des pronostics sûrs. Même le sociologue Henripin dont le régime proposé est parvenu au ministre, n'a jamais rencontré personnellement M. Lévesque. Il nous l'affirmait catégoriquement, hier, au téléphone. Par conséquent, s'il est possible à chacun d'entre nous de faire des pronostics, il ne faudrait pas arriver trop tôt à des conclusions.

C'est un premier sondage auquel s'ajoutent d'ici quelques mois ceux qu'effectueront auprès des familles la Fédération des Unions de Familles, les Équipes Notre-Dame et d'autres organismes qui groupent les parents. Le ministre ne pourra pas continuer longtemps de travailler en vase clos. Les groupes intermédiaires seront vigilants et comptent bien faire entendre leurs voix. Ils se sentent d'ailleurs d'autant plus à l'aise pour faire entendre cette voix que M. Lévesque les a invités publiquement à le faire.

Au Canada: un système qui n'a pas bougé depuis 21 ans

Il est facile de faire l'inventaire du régime de prestations familiales accordées aux familles canadiennes à l'heure actuelle. Elles sont uniformes pour tout le pays et ne subissent pas d'ajustement au coût de la vie. Les allocations familiales versées aux familles sont de l'ordre de \$6, par mois par enfant, de la naissance à dix ans; et \$8, par mois par enfant, de 10 ans à 16 ans. A cet âge, s'arrêtent les allocations familiales fédérales. Au Québec, on accorde depuis deux ans à tout enfant aux études de 16 à 18 ans une allocation mensuelle de \$10, par mois. D'allocations pré-natales, de maternité, de mère au foyer ou de salaire unique, il n'existe pas.

S'il n'y a pas d'ajustement au coût de la vie, il n'y a pas non plus de gradation du taux d'allocation selon le rang qu'occupe l'enfant dans la famille. Quant à l'augmentation à l'intérieur de la période de croissance de l'enfance, elle est au niveau de \$2, de plus quand l'enfant atteint sa dixième année.

Un fait cependant étonne les spécialistes: c'est le seul pays qui prévoit une allocation au premier enfant. Pourquoi? Nous avons posé la question à quelques personnes au courant des systèmes de prestations à l'étranger. Voici un résumé de leurs réponses qui nous donne un bref historique de l'adoption de cette mesure par le Canada.

Selon un spécialiste interrogé, les allocations familiales ont été proposées à la fin de la guerre, soit en 1944 alors que le pays faisait face à une vague intense de chômage. Le bas pouvoir d'achat des familles risquait de faire flancher la balance monétaire. On commença par distribuer des allocations de chômage — c'est ainsi qu'est née l'assurance-chômage — puis des allocations familiales. C'est donc sous forme d'allocations familiales qu'on redistribua de l'argent qui permit aux familles d'augmenter leur pouvoir d'achat.

Toutefois, il fallait que les sommes ainsi redistribuées plaisent à la majorité des Canadiens. Or, le Québec ayant un taux de natalité bien supérieur aux autres provinces, risquait d'engloutir une grosse part du budget. Si en plus, le système n'avait pas prévu d'allocation au premier enfant, il aurait frustré une grande partie de la population d'expression anglaise des autres provinces. Le Québec étant déjà favorisé sur le plan de l'assurance-chômage à cause du nombre élevé de ses chômeurs, ne pouvait évidemment pas engloutir la plus grande part du gâteau. Afin d'être plus populaire auprès de l'élément anglais, on décida que l'allocation serait versée dès le premier enfant, au contraire des autres pays.

Cette première anomalie s'accompagnait d'ailleurs d'une autre qui fut corrigée trois ans plus tard. En effet, au lieu d'augmenter, les sommes accordées aux enfants de plus de dix ans, étaient décroissantes, ce qui encore une fois, ne tenait compte d'aucune réalité sociale ou familiale, mais d'intérêts économiques seulement.

Il est donc assez juste de dire que loin d'être une mesure sociale les allocations familiales telles que prévues et instaurées en 1944, étaient une mesure économique qui visait à redistribuer du pouvoir d'achat. De là à conclure que le système est désuet, ne répond plus à une conception sociale moderne des allocations, il n'y a qu'un pas que les citoyens du Québec semblent franchir allègrement, sur l'initiative du ministre de la Famille.

Quelques parents expriment leurs points de vue

Le ministre Lévesque voudrait savoir ce que pensent les jeunes ménages du Québec de l'établissement éventuel d'un nouveau régime de prestations familiales. A la télévision, l'autre soir, il lançait un appel aux jeunes couples les priant de lui communiquer leurs impressions, ce qu'ils pensent en particulier d'un système en vertu duquel l'allocation au premier enfant disparaîtrait, mais augmenterait à compter du deuxième enfant à mesure que s'accroît la famille et le niveau d'âge des enfants.

De notre côté, nous avons voulu effectuer un rapide sondage, histoire de recueillir quelques impressions premières et de prendre des maintenant le pouls du milieu montréalais. Ces témoignages n'ont rien d'une étude en profondeur; elles ne représentent que quelques réactions immédiates. Nous avons interrogé au hasard une dizaine de couples. Comme on pouvait s'y attendre, les parents de familles nombreuses (4, 5, 6 enfants) sont enchantés; ceux d'enfants uniques ne s'opposent pas à l'application de ce principe, même s'il y perdrait quelques dollars. Ce sont les parents de deux enfants (et qui n'ont pas l'intention d'agrandir davantage leur famille) qui nous ont semblé le moins bien accepter la formule:

— Quand on se marie, nous dit Mme X, mère d'un garçon de 12 ans, on compte avoir au moins un enfant: on attend, en général, pour s'épouser d'avoir un salaire assez élevé pour être prêt à cette éventualité. On espère en tout cas que le mari aura des augmentations de salaires ou améliorera suffisamment sa situation pour lui permettre d'élever convenablement un enfant. De toute façon, \$8, par mois, vous l'admettez, ne change pas grand-chose au budget. Ça paie à peine le coût du lait, mensuellement, pour un adolescent en pleine croissance.

M. Z., père de 2 enfants en bas de 5 ans, est d'accord pour sacrifier l'allocation au premier à la condition, dit-il, que les jeunes couples soient aidés au moment de la naissance de l'enfant, soit par une allocation pré-natale ou une allocation de maternité.

— A la naissance d'un premier enfant, le jeune ménage est souvent endetté ou assez serré dans ses finances. Une somme d'argent peut l'aider à remettre le budget en équilibre.

M. X., père également de deux filles de 6 et 8 ans, n'est pas d'accord pour supprimer l'allocation au premier enfant. Il n'entrevoit pas cette éventualité de gaieté de cœur.

— \$6 au lieu de \$12, alors qu'on commence à en avoir vraiment besoin pour boucler le budget, ça fait une différence si le revenu est modeste. Ça me permet en tout cas d'acheter une paire de bottes. Ou alors, concède-t-il, il faudrait augmenter les prestations en conséquence au deuxième enfant pour qu'on n'y perde pas trop ou pas du tout comparativement au système actuel.

Mme Y., mère de 7 enfants de 11 à 3 ans, voit la formule Henripin comme un régime d'allocations familiales très prometteur, presque "utopique" même. En fait, c'est un système prévu pour des familles dont la charge est la plus lourde. Mme Y. ne reçoit actuellement que \$46 par mois; d'après la formule Henripin, elle a calculé qu'elle en recevrait \$148. Cent dollars, ça fait une jolie différence quand il s'agit de boucler un budget.

— Un premier enfant, nous explique cette maman, membre de l'Union des familles de Longueuil, on ne s'en aperçoit pas financièrement; un deuxième, ça va encore. Au troisième, ça commence à paraître, mais c'est vraiment au quatrième que la différence se fait sentir, que l'on a besoin d'aide.

Trois enfants demeurent la moyenne de bien des familles, semble-t-il. Pour celles-là aussi, la nouvelle formule améliorerait leur sort puisque même en perdant l'allocation au premier enfant, la somme reçue mensuellement demeurerait encore supérieure: \$36, comparativement à \$24 (si on se sert du \$8 maximum comme base de calcul).

En France: un système en perpétuelle évolution

Il existe en France plusieurs types de prestations familiales:

● les prestations versées à l'occasion d'une naissance: allocations pré-natales et allocations de maternité.

● les prestations versées pour l'entretien des enfants: allocations familiales, allocations de salaire unique ou allocations de la mère au foyer.

Les allocations pré-natales

Toute femme en état de grossesse, quelle que soit sa situation sociale et professionnelle, peut prétendre à ces allocations, dès l'instant qu'en temps utile elle a fait connaître son état à la Caisse primaire de Sécurité sociale et qu'elle s'est soumise aux examens prénataux prévus par la législation sur la protection maternelle et infantile.

Les allocations pré-natales ne sont pas payées mensuellement, mais en trois versements: une 1ère fois après le premier examen médical qui doit avoir lieu avant la fin du 3ème mois de la grossesse, puis au cours du 6ème mois et enfin, au cours du 8ème mois. Les allocations pré-natales équivalent à un montant mensuel de 63.36 NF ou environ \$12.4.

L'allocation de maternité

Elle est attribuée à l'occasion de la naissance en France de tout enfant de nationalité française né viable et légitime ou reconnu. La naissance doit survenir dans certain délai: pour la première naissance, l'allocation est accordée si la mère n'a pas dépassé 25 ans ou si la naissance survient dans les deux ans du mariage. Elle est versée pour les naissances suivantes à condition qu'elles surviennent dans les trois ans de la précédente maternité. Le montant de l'allocation de maternité est de 576 NF ou \$115 environ.

Les allocations les plus importantes sont les allocations familiales proprement dites et les allocations de salaire unique.

Les allocations familiales

Elles sont versées à toute personne ayant au moins deux enfants à charge. Il faut noter ici que les parents d'un enfant unique ne reçoivent aucune prestation. Ce n'est qu'après la naissance d'un deuxième enfant que la famille commence à bénéficier du système d'allocations familiales.

Les enfants en principe doivent avoir moins de 15 ans, mais cette limite est reculée pour l'apprenti (17 ans) et pour l'étudiant (20 ans). Les allocations augmentent lorsque l'enfant atteint 10 ans et de nouveau lorsqu'il atteint 15 ans.

Pour une famille de six enfants, le montant mensuel des allocations familiales s'établit ainsi:

2 enf.	3 enf.	4 enf.	5 enf.	6 enf.
63.36NF	158.40NF	253.44NF	348.48NF	443.52NF
(\$12.00)	(\$31.00)	(\$44.00)	(\$69.00)	(\$88.00)

(Notre conversion au dollar est approximative et basée à SNF au dollar.

La majoration pour chaque enfant de 10 à 15 ans est de 25.92NF par mois ou environ \$5; la majoration pour chaque enfant de plus de 15 ans est de 43.20NF ou environ \$8, par mois.

L'allocation de salaire unique et de la mère au foyer

L'allocation de salaire unique est réservée aux ménages et aux personnes seules qui ne bénéficient que d'un seul revenu professionnel provenant d'une activité salariée. Toutefois, elle est maintenue si le salaire du conjoint n'excède pas le tiers de la base mensuelle s'il y a au foyer un ou deux enfants, et la moitié s'il y en a trois ou plus.

Cette allocation, qui est versée dès qu'il y a un enfant à charge, est servie également aux jeunes ménages sans enfant pendant les deux premières années suivant la date du mariage.

Le système Henripin:

Des prestations familiales basées sur le niveau de vie des familles du Québec

Que le niveau de vie des familles soit affecté par le nombre des enfants, il n'est pas besoin d'un appareil statistique très élaboré pour le démontrer. Il suffit en effet d'un minimum de sens commun pour se convaincre qu'avec un revenu donné, on ne jouit pas du même niveau de vie, suivant qu'on est deux, six ou huit dans une même famille à partager ce revenu. S'appuyant sur ce principe, le sociologue Henripin a basé une ébauche de système d'allocations familiales reposant sur les besoins de la famille au fur et à mesure de la croissance des enfants. Le premier souci de M. Henripin est d'attribuer des prestations familiales aux familles qui en ont le plus besoin; c'est-à-dire aux familles nombreuses. Comment y parvenir?

Par un moyen très simple: c'est-à-dire en supprimant l'allocation familiale pour le premier enfant ou peut-être même pour les deux premiers. La suppression de l'allocation familiale au deuxième enfant étant quasi impossible à faire accepter de la population, le sociologue propose de conserver à peu près au taux actuel l'allocation au deuxième enfant et de reporter sur les enfants de rang supérieur à 2, l'économie réalisée sur le premier enfant. Cette économie est considérable, car plus de tiers des enfants sont des premiers enfants. Si l'on applique ce système, poursuivait-

M. Henripin avoir n'avoir pas eu le temps d'étudier en profondeur toutes les ramifications d'un tel système: une chose est certaine c'est que les allocations doivent être continuellement ajustées au coût de la vie, progresser avec l'âge des enfants et permettre aux familles nombreuses d'accéder à un niveau de vie à peu près égal à celui des petites familles c'est-à-dire prévoir une compensation financière en rapport avec les charges familiales.

L'allocation de la mère au foyer est réservée aux personnes seules ou aux chefs de famille dont le revenu principal provient de l'exercice d'une activité professionnelle indépendante non agricole et dont l'épouse se consacre principalement aux tâches du foyer et à l'éducation des enfants.

Dans le cas où l'épouse bénéficie d'un revenu professionnel distinct, l'allocation est maintenue si ce revenu n'excède pas la moitié de la base mensuelle servant au calcul des prestations familiales.

La base mensuelle de calcul de l'allocation de salaire unique et de la mère au foyer est de 194.50NF ou environ \$38.

Pour nous du Québec, le régime français des prestations familiales peut, comparativement, nous sembler très progressif. Il l'est, bien sûr, mais ce régime, basé sur une politique nataliste, fait face actuellement à des critiques: il est en continuelles discussions. Comme la plupart des systèmes de protection sociale des autres pays, celui de la France est en état d'évolution quasi permanente.

*Les chiffres des prestations, qui nous ont été fournis par le Consulat français à Montréal, sont à jour au 1er septembre 1964. Par suite de l'augmentation du coût de la vie, ces chiffres ont, depuis, été majorés.

EXPOSITION
ET VENTE

art esquimau

Ouvert
de 9h. a.m. à 5h.30 p.m.

INTERESSANTES
SCULPTURES
DE
L'ARCTIQUE
CANADIEN
ET UN GRAND
CHOIX DE
PETITES PIÈCES

Canadian Handicrafts Guild Shop
2025, rue Peel, Montréal

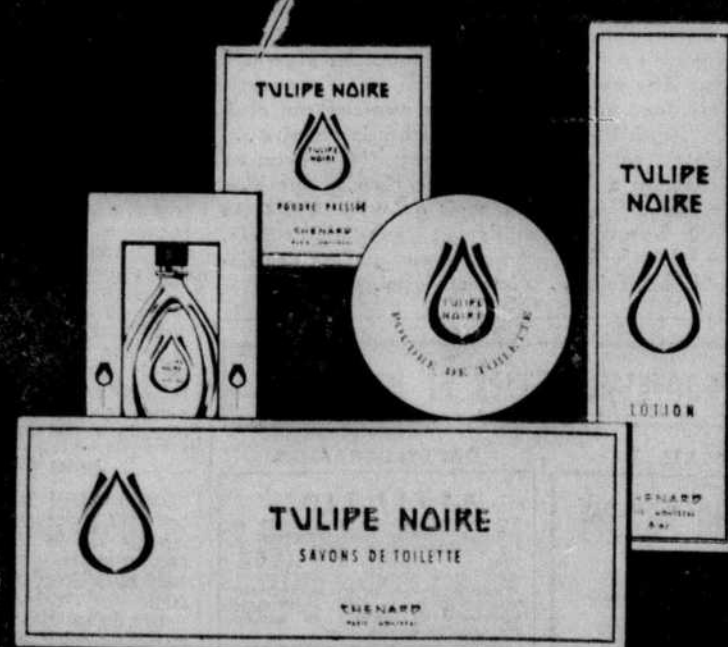
Vente à partir de samedi, le 5 décembre à 9h. a.m.

Invitation

Nous vous invitons cordialement à venir faire la sélection de vos cadeaux des fêtes parmi notre vaste choix de bijoux, cadeaux, valises, etc. De nombreuses suggestions vous attendent à des prix que vous apprécierez grandement.

DOMPONNETTE
INC.
J. Brassard, prés.

256 est. Ste-Catherine — 861-9293
aussi au
Centre d'achats Champlain, 7780 est. Sherbrooke



Toujours jeune!

L'éternel féminin dans sa grande aventure de plaire, aime envelopper de beauté parfumée le secret de sa personnalité. Les produits de toilette TULIPE NOIRE possèdent toutes les sources de la fraîcheur. Ils répondent aux besoins de la femme moderne, soucieuse d'ajouter à son élégance TULIPE NOIRE, discret et captivant.



L'avant-garde de IONESCO

pour deux millions de téléspectateurs

Ionosco au Théâtre de la Ville. Quelle audace! diront les uns. Il était temps! pensent les autres. "Les réseaux anglais ont osé avant nous", nous dit Jean-Paul Fugère, réalisateur de *Victimes du devoir*, que les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada verront demain. "Nous nous devions de présenter la production la plus dynamique, la plus audacieuse de ces dernières années, même si l'effort demandé au téléspectateur est quelque peu inhabituel. Après tout, Ionosco est bien joué au Théâtre de France! Il l'est d'ailleurs partout dans le monde et dans toutes les langues."

Qu'est-ce que *Victimes du devoir*? "Disons d'abord que c'est un pseudo-drame. La pièce démarre comme une comédie dramatique bourgeoise. Il ne se passe rien puis, tout à coup, à cause d'incidents en apparence insignifiants, inoffensifs, on perd pied. Une espèce de folie organisée s'implante, un peu à la manière de Strindberg ou de Pirandello. Il y a accumulation de faits étranges. On débouche sur le malaise, sur la farce, sur le tragique, Ionosco trouve le comique plus tragique que le tragique même, parce qu'il y a absence de loi, de destin, d'ouï l'absurde."

"On peut dire d'Ionosco qu'il appartient à l'ère du soupçon", comme l'exprime Nathalie Sarraute. Cette ère d'après-guerre, ce monde marqué par Hiroshima, par les camps de concentration. C'est pourquoi il ne faut pas chercher dans les pièces d'Ionosco ce qu'on trouve dans les pièces d'avant 1945. Ses pièces nous resteront fermées aussi longtemps qu'on pensera à trouver la psychologie traditionnelle. Mais, si on est sans préjugés, ses pièces ne sont pas difficiles. Il est de la famille d'esprit de Robbe-Grillet, de Butor, de Beckett, de Sarraute, de Kafka."

"Ionosco fait du 'surréalisme onirique'. C'est-à-dire qu'il utilise systématiquement

ses rêves, le monde du cauchemar. Il y a, dans *Victimes du devoir*, des pans complets de scène qui sont des pans de rêve. Ce monde inhabituel plus qu'incohérent nous livre des expériences, exagérées; mais on est bien obligé de s'y reconnaître. La peur de la mort, l'angoisse du vieillissement, les contrefaçons de la justice, les misères de l'infidélité sont tout de même des thèmes éternels. Mais Ionosco, dans sa façon de les traiter, va contre nos habitudes. De là à conclure qu'il est un farceur, comme l'ont jugé les premières critiques... Pour ma part, je le crois sincère. *Victimes du devoir* est presque autobiographique: la guerre 14-18, la mère, etc. Il transpose ses expériences et ses cauchemars dans une forme originale, soit! mais qui n'est pas sans rapport avec le réel: ses souvenirs, ses souffrances, son passé. Ionosco n'est pas de tout repos. Il secoue les consciences, fait faire des découvertes: pas étonnant qu'on s'en défende. *Victimes du devoir* est en somme l'histoire d'un homme à la recherche de sa culpabilité."

Né en Roumanie en 1912, Ionosco est venu en France à l'âge de un an. A 14 ans, il est de retour à Bucarest où il étudie à l'université et devient professeur de français. En 1933, fuyant le mouvement nazi, il revient en France. Il écrit d'abord des nouvelles et collabore à des revues comme *Esprit*. Sa première pièce, *La Contatrice change*, est mal reçue par le public et la critique. On sait qu'Ionosco est maintenant la coqueluche du Tout-Paris et des divers publics de par le monde.

Dimanche, à la télévision, la distribution comprendra Guy Hoffmann, Hélène Loiseleur, François Tassé, Paul Hébert et Denise Morelle.

Marguerite BEAUDRY-BECHARD

Après "l'affaire Roussil"

Où va le musée d'art contemporain?

par JEAN BASILE

Ce qu'il est convenu d'appeler "l'affaire Roussil" a remis au centre des préoccupations le musée d'art contemporain. On sait qu'une rétrospective des œuvres de ce sculpteur se tient actuellement dans les locaux de ce musée. On se souvient, pour l'avoir lu dans la presse, que cette exposition a donné lieu à des manifestations, et parfois disgracieuses, tant de la part de l'artiste que du directeur du musée, M. Guy Robert.

En fait, le cas de la rétrospective de Robert Roussil n'est que le prolongement agressif d'un esprit qui règne depuis que l'on a nommé le directeur actuel à son poste.

Cette nomination, faite contre l'avis d'un certain nombre d'artistes, à un moment où Guy Robert, venant de publier un livre sur "L'École de Montréal", se trouvait dans une position de faiblesse rapport aux artistes, avait été accueillie avec de fortes réserves quand ce n'était pas de l'hostilité. On souhaitait alors que l'on nommât un directeur, étranger si nécessaire, habile, expérimenté et compétent. Le maintien de Guy Robert fut dû à un acte d'autorité du ministère qui n'entendait pas "s'en laisser conter". Passé le premier choc, il faut signaler cependant que le budget, fort réduit, que l'on avait attaché au musée et à la fonction de directeur, n'avait rien de bien tentant sinon pour un jeune homme qui voulait faire carrière.

Fondamentalement, dès le jour de sa création, le musée d'art contemporain supportait deux passifs. Son budget était trop réduit pour qu'il puisse vraiment remplir les fonctions auxquelles on le destinait — son organisation administrative laissait fortement à désirer. A cela est venu s'ajouter un conflit de personnalité.

L'anecdote ne doit pas faire oublier l'essentiel. Guy Robert n'est qu'un homme. Le musée est une institution. L'institution est faite pour la société. L'homme n'est là que pour faire marcher l'institution. Il se peut que ce simple énoncé soit à la base du malaise que l'on ressent avec violence dans le milieu des peintres et des sculpteurs qui le trouvent lésés dans l'institution créée pour eux, à cause d'un homme. Il se peut aussi que cet homme ait été forcé par un concours de circonstances, à confondre la charge qu'il occupe avec ses propres complexes vis-à-vis du ministère.

C'est ce dernier point, je pense, qui met Guy Robert dans une position difficile aujourd'hui. Contesté d'abord, assis sur un trône sur un acte d'autorité du gouvernement, il est responsable entièrement devant l'opinion publique. Il reste d'autant plus redevable au ministère du comp-

te de ses paroles et de ses actions. Il se trouve entre l'arbre et l'écorce.

L'affaire Roussil illustre parfaitement tout ce que sa position présente d'intenable.

1) Il décide d'organiser une exposition Roussil; 2) trop occupé, il ne veille pas avec le soin nécessaire à son organisation; 3) insulté publiquement, il prend avis au ministère qui lui conseille de ne pas répondre; 4) il répond cependant "à titre personnel" dans une lettre publiée dans les journaux; 5) organisateur d'une rétrospective, il minimise publiquement l'importance artistique de Roussil; 6) son autorité mise en doute, il s'auto-censure encore en prenant des décisions passionnelles; l'affiche de Vittorio enlevée sur son ordre le soir et autorisée à l'affichage le lendemain matin.

On voit aisément que la responsabilité de Guy Robert n'est pas la seule engagée. Il n'est qu'un pion. Le ministère met Guy Robert en position pénible; il s'y met lui-même. L'expérience vient de prouver qu'il ne suffit pas de créer une institution mais qu'il faut encore qu'elle soit viable.

Je penche à croire, d'autre part, que Guy Robert n'a pas tout à fait la confiance du ministère et qu'il le maintient tout simplement parce qu'il a eu autrefois la maladresse de le nommer. A ma connaissance, le gouvernement a fait faire une enquête discrète auprès d'artistes sur le directeur du musée d'art contemporain. Cette enquête, si elle existe, aurait dû se faire avant, non après. Elle confirme une certaine inconscience. On y pense aujourd'hui. C'est mieux que rien.

Pourtant Guy Robert a des qualités qu'il faut lui reconnaître. Il est ambitieux, ce n'est pas un défaut, puisqu'il est travailleur. Il n'est, selon moi, qu'un vice rédhibitoire pour être un directeur de musée: il est trop jeune, trop engagé dans la bataille; il lui manque le poids des ans, c'est-à-dire de l'expérience; il lui manque le détachement. Peut-être lui manque-t-il aussi un véritable sens diplomatique. Dès la fondation du musée, il avait contre lui tout un groupe de peintres, les Plasticiens en particulier; dès lors le musée ne correspondait plus à sa fonction. Le sachant, il n'a rien fait, à ma connaissance, pour les rapprocher du musée.

Je continue de croire, pourtant, que ce n'est pas l'homme qu'il faut changer. Ses maladrotes, ses attitudes normales, ses erreurs, ses fautes, tout cela n'est que le reflet de son poste que dans les musées, on passait nos disques, on nous interviewait en coulisses. On était l'élément curieux du spectacle.

— Pour cette deuxième Journée, on avait adressé aux vingt-neuf concurrents sept ou huit chansons polonaises au choix, avec traduction. La mienne, je vais d'ailleurs la chanter à la Comédie... C'est merveilleux, Sopot, parce qu'il n'y entre aucun but commercial, parce que c'est seulement une confrontation artistique, fraternelle, organisée tout au même moment dans un pays relativement pauvre. La formule du Festival d'Ostende, qui eut lieu dix jours après, est différente: la partie chanson s'y trouve inscrite à l'intérieur d'un Festival de tous les arts. C'est fait aussi de concert avec la Pologne, de sorte qu'il y avait là les trois quarts des concurrents de Sopot, plus des pays comme l'Allemagne de l'Est, le Vietnam, etc... On chantait en quatre jours, à raison de dix concurrents par jour avec chacun deux chansons. Puis le dernier soir, on repassait tous devant le jury avant la décision finale."

— Comme Nini Peau de Chien, bien sûr. Et si nous nous permettons de rire un peu avec Nini du communiqué précité, ce n'est pas parce qu'il est trop élogieux, mais pas assez simple. Et que la simplicité est la vertu première de Monique Leyrac: à tous les talents, elle joint celui de faire oublier qu'elle les a. C'est une vertu rare. Et en effet fort séduisante lorsqu'elle va de pair avec une grande réussite.

Mais remontons au tour d'Europe, et à Sopot (Pologne), où la chanteuse devait revenir en nous ramenant à la fois le Grand Prix de la Journée internationale, avec Mon Pays, et le Grand Prix de la Journée polonaise.

A Ostende, nouveau Premier Prix d'interprétation et retour à Montréal, où le maire Drapeau, qui décerne qu'impossible n'est pas français, propose pour le lendemain, malgré une évidente impréparation, un grand spectacle Leyrac-Vigneault. "On va aller au milieu du public populaire, dit le maire, chez les gens, dans l'Est." Et c'est l'immense succès presque improvisé de l'arène Maurice-Richard.

— Et puis Paris, le gala à l'ORTF du dixième anniversaire de la communauté des pays francophones, manifestation plus culturelle que populaire, soirées brillantes avec Garde Républicaine, vingt des comédiens les plus cotés de Paris, invités, mais aussi public. Une grande banderole portant "Le français tel qu'on le chante". Toute la soirée, de 9 heures à minuit et



Le musée d'art contemporain au château Dufresne: et derrière la façade?

gouvernement qui se couvrirait de ridicule. Le maintien dans le statu quo serait, d'autre part, préjudiciable à un organisme dont les Montréalais entendent qu'il soit adapté à leurs exigences, parfaitement indépendant vis-à-vis des chapelles et des groupes, parfaitement représentatif d'une école de peinture, de sculpture et d'arts graphiques qui est, peut-être, ce que le Québec fait de mieux actuellement.

Il faut donc trouver quelques aménagements qui satisfont tout le monde, le gouvernement, les artistes, le public.

Je crois que s'acharner systématiquement sur le personnage ne servira à rien. On prétend dans certains milieux que Guy Robert est irrécupérable. Les raisons que l'on avance sont peut-être bonnes. Je comprends que le ministère ne puisse pas entendre cette voix sans une étude approfondie du cas. Si enquête il y a, elle est saine, il appartient au ministère de la mener jusqu'au bout et de ne pas négliger les résultats qu'elle donnera.

Sans préjuger de ces résultats, il faut dès à présent revoir dans l'ensemble les principes de fonctionnement du musée d'art contemporain. C'est beaucoup moins dans la décision du ministère de conserver ou non Guy Robert à son poste que dans les mesures qu'il prendra pour assurer au musée des normes de fonctionnement normales qu'on le jugera.

Actuellement le musée d'art contemporain n'existe que par rapport à son directeur. Il est l'empereur. Ses décisions sont des lois. C'est dire que le musée d'art contemporain appartient purement et simplement au gouvernement qui peut en faire son caprice.

Il lui suffit de nommer un directeur qui soit son homme. Le tour est joué. La première tentation est évidemment de nommer quelqu'un de souple vis-à-vis de lui, de "pas trop fort". C'est ainsi que l'on tient Guy Robert. Invité à la télévision, il téléphone au ministère pour demander la permission. On le lui déconseille, il n'y va pas. Ce n'est plus un directeur de musée alors, c'est un fonctionnaire. Il applique des directives. Tel ministre alimentera tel peintre, le musée l'aimera et inversement.

Confus et en suppléant le ministère, par l'entremise de son directeur, participe à la bataille au lieu d'être un médiateur. Cela l'amoindrit. Cela peut le mettre en posture curieuse. Veut-on un exemple?

Le directeur du musée d'art contemporain conteste l'importance artistique de Roussil dans le monde, le sous-ministre reste trois minutes à l'inauguration mais un autre ministre achète une œuvre de ce sculpteur.

La juste position pour un ministère des affaires culturelles consiste à promouvoir quand cela est nécessaire puis à se retrancher. Actuellement, voulant tout tenir, par person-interposée, au musée d'art contemporain, il a participé à

la mêlée. Ce n'est plus Guy Robert qui est en jeu, c'est tout le ministère. La maladresse est insigne.

Il faudra donc tôt ou tard en venir à des décisions qui ne concerneront plus Guy Robert mais bien le musée d'art contemporain dans son esprit. Il n'est pas nécessaire de revenir sur son importance et son absolue nécessité.

Il est très nécessaire de remettre en cause tout son fonctionnement.

1) Que le budget alloué au musée d'art contemporain soit réaliste.

2) Admettre fondamentalement que le musée n'est pas une émanation gouvernementale mais bien un service rendu par le gouvernement qui gère des fonds pour le bien public.

De là découlent des mesures administratives et morales qui ne sont pas abominables.

1) Flanquer le directeur d'un conseil et d'un exécutif. Tant vis-à-vis du public, du directeur que du ministère, ces deux organismes intermédiaires seront une caution de liberté et de compétence.

2) Créer une règle morale de conduite.

Cette seconde proposition peut paraître un peu nébuleuse. Je m'explique. On a vu dernièrement un homme, parfaitement indépendant, payer d'une assez grosse somme quelques-uns des éléments qui ont participé à la bonne tenue d'une exposition récente. Il

(Suite à la page 12)

MONIQUE LEYRAC ou la chanson canadienne devenue l'ambassadrice... de la France



Le récit de Monique Leyrac, qui, après le glorieux tour d'Europe que l'on sait, nous donne lundi un rendez-vous d'une semaine à la Comédie Canadienne, se tiendra, nous dit un communiqué, "sous l'égide de la virtuosité, de la poésie, du charme et de la fantaisie". On n'en doute pas. Quel plaisir que de parler de Monique Leyrac, dit encore le communiqué. Tous les superlatifs admiratifs de la langue française se prêtent de bonne grâce pour la désigner parce que tous conviennent à son art... Les Montréalais se souviennent toujours: huit mille d'entre eux envahirent spontanément l'arène Maurice-Richard pour saluer le retour de "la femme prodige". Bon.

Pour l'instant, devant une grande baie encaissée, dans une ravissante robe orange et noir, ravissante et... simple, Monique Leyrac nous présente "son deuxième enfant" — il se présente allégrement lui-même —, un joli caniche gris à l'affection montante sur ressort. C'est aussi un enfant du spectacle puisqu'il s'appelle Nini.

— Comme Nini Peau de Chien, bien sûr.

Et si nous nous permettons de rire un peu avec Nini du communiqué précité, ce n'est pas parce qu'il est trop élogieux, mais pas assez simple. Et que la simplicité est la vertu première de Monique Leyrac: à tous les talents, elle joint celui de faire oublier qu'elle les a. C'est une vertu rare. Et en effet fort séduisante lorsqu'elle va de pair avec une grande réussite.

Mais remontons au tour d'Europe, et à Sopot (Pologne), où la chanteuse devait revenir en nous ramenant à la fois le Grand Prix de la Journée internationale, avec Mon Pays, et le Grand Prix de la Journée polonaise.

— Pour cette deuxième Journée, on avait adressé aux vingt-neuf concurrents sept ou huit chansons polonaises au choix, avec traduction. La mienne, je vais d'ailleurs la chanter à la Comédie... C'est merveilleux, Sopot, parce qu'il n'y entre aucun but commercial, parce que c'est seulement une confrontation artistique, fraternelle, organisée tout au même moment dans un pays relativement pauvre. La formule du Festival d'Ostende, qui eut lieu dix jours après, est différente: la partie chanson s'y trouve inscrite à l'intérieur d'un Festival de tous les arts. C'est fait aussi de concert avec la Pologne, de sorte qu'il y avait là les trois quarts des concurrents de Sopot, plus des pays comme l'Allemagne de l'Est, le Vietnam, etc... On chantait en quatre jours, à raison de dix concurrents par jour avec chacun deux chansons. Puis le dernier soir, on repassait tous devant le jury avant la décision finale."

— Comme Nini Peau de Chien, bien sûr. Et si nous nous permettons de rire un peu avec Nini du communiqué précité, ce n'est pas parce qu'il est trop élogieux, mais pas assez simple. Et que la simplicité est la vertu première de Monique Leyrac: à tous les talents, elle joint celui de faire oublier qu'elle les a. C'est une vertu rare. Et en effet fort séduisante lorsqu'elle va de pair avec une grande réussite.

Mais remontons au tour d'Europe, et à Sopot (Pologne), où la chanteuse devait revenir en nous ramenant à la fois le Grand Prix de la Journée internationale, avec Mon Pays, et le Grand Prix de la Journée polonaise.

A Ostende, nouveau Premier Prix d'interprétation et retour à Montréal, où le maire Drapeau, qui décerne qu'impossible n'est pas français, propose pour le lendemain, malgré une évidente impréparation, un grand spectacle Leyrac-Vigneault. "On va aller au milieu du public populaire, dit le maire, chez les gens, dans l'Est." Et c'est l'immense succès presque improvisé de l'arène Maurice-Richard.

— Pour cette deuxième Journée, on avait adressé aux vingt-neuf concurrents sept ou huit chansons polonaises au choix, avec traduction. La mienne, je vais d'ailleurs la chanter à la Comédie... C'est merveilleux, Sopot, parce qu'il n'y entre aucun but commercial, parce que c'est seulement une confrontation artistique, fraternelle, organisée tout au même moment dans un pays relativement pauvre. La formule du Festival d'Ostende, qui eut lieu dix jours après, est différente: la partie chanson s'y trouve inscrite à l'intérieur d'un Festival de tous les arts. C'est fait aussi de concert avec la Pologne, de sorte qu'il y avait là les trois quarts des concurrents de Sopot, plus des pays comme l'Allemagne de l'Est, le Vietnam, etc... On chantait en quatre jours, à raison de dix concurrents par jour avec chacun deux chansons. Puis le dernier soir, on repassait tous devant le jury avant la décision finale."

— Comme Nini Peau de Chien, bien sûr. Et si nous nous permettons de rire un peu avec Nini du communiqué précité, ce n'est pas parce qu'il est trop élogieux, mais pas assez simple. Et que la simplicité est la vertu première de Monique Leyrac: à tous les talents, elle joint celui de faire oublier qu'elle les a. C'est une vertu rare. Et en effet fort séduisante lorsqu'elle va de pair avec une grande réussite.

Mais remontons au tour d'Europe, et à Sopot (Pologne), où la chanteuse devait revenir en nous ramenant à la fois le Grand Prix de la Journée internationale, avec Mon Pays, et le Grand Prix de la Journée polonaise.

A Ostende, nouveau Premier Prix d'interprétation et retour à Montréal, où le maire Drapeau, qui décerne qu'impossible n'est pas français, propose pour le lendemain, malgré une évidente impréparation, un grand spectacle Leyrac-Vigneault. "On va aller au milieu du public populaire, dit le maire, chez les gens, dans l'Est." Et c'est l'immense succès presque improvisé de l'arène Maurice-Richard.

enfin toute une équipe. Ah! et aussi représenter la France à Varsovie. Oui, ça s'appelle "Musique aux Champs-Élysées", une sorte de gala itinérant qui se passait l'an dernier à Londres et cette année dans la capitale polonaise. Je pense que je dois être Française pour les Français. En tous cas, ils m'ont choisie. Ce sera tout de suite après la Comédie Canadienne."

Ouf! Lorsque la chanson canadienne se met en tête de conquérir le monde, elle n'y va pas par quatre chemins. Elle y va par dix, et d'un mouvement irrésistible. Mais la Comédie, c'est lundi. Et la Comédie aurait vu d'un bon œil, tous les billets de la semaine étant vendus, que Monique Leyrac y prolongeât son séjour. Demande irrecevable pour les raisons exposées plus haut.

— A la "Comédie", je vais faire tout à fait autre chose qu'à la Place des Arts. D'abord parce que le cadre est différent. Ce que je vais faire, c'est, avec trente chansons, dont vingt canadiennes, une sorte de mariage de tout ce que j'ai fait jusqu'ici, une très grande variété, qui sera peut-être dépayssée, de la poésie, du comique, du folklore. Et puis je vais parler beaucoup. A la Place des Arts, je n'avais pas ouvert la bouche."

Ce qui est évidemment une opinion... En lisant par-dessus l'épaule de Monique Leyrac la liste qu'elle a été consulter, je relève indiscrètement: Guy Béart (pour ouvrir: une nouvelle chanson qu'il lui a donnée à Paris); Michel Comte, la chanson de Sopot, une de Barbara, un air 1900, deux chansons de Michel Legrand d'avant le jazz et une mélodie espagnole, accompagnée par un guitariste flamenco; un Baudelaire mis en musique par Ferré, une

chanson anglaise d'un étrange bonhomme de quatre-vingts ans, Jacob Niles, qui fait ce qu'on appelle aux États-Unis du "folklore contemporain". Et les Canadiens: Léveillé, Vigneault, dont "Mon Pays", bien sûr, et la très belle "Manicoué", Félix Leclerc ("La Fille de l'île", dite plutôt que chantée), Blanchet, Gauthier, Calvé, Madame Bolduc...

— Je prends un grand risque avec une telle variété, parce que si le public marche à une chanson, celle d'après l'oblige à entrer dans un univers différent. C'est tout le temps autre chose. Mais ça ne me déplaît pas, ça..."

Monique Leyrac sourit. Elle vient de faire de grandes choses et s'apprête à en faire de plus grandes encore. Mais elle dit: "Je suis contente parce que j'ai mon truc, quoi?" Ou "Je ne sais pas si le public de la Comédie aimera plus telle ou telle chanson. En tous cas, moi, je les aime toutes." Parce qu'à priori le spectateur de l'Olympia ne l'intéresse pas plus que celui de Trois-Rivières, le puissant M. Coquatrix pense sérieusement aujourd'hui qu'il y a des phénomènes au Canada français! Et la vengeance est donc au cœur du Québécois... Parce qu'elle n'a rien sacrifié au public, elle est capable aujourd'hui de conquérir tous les publics. Ainsi, avec Vigneault, en peu de temps, elle vient de faire plus pour faire connaître et aimer le Québec en Europe et à Paris que quinze délégués culturels, quarante expositions et soixante-quinze directives ministérielles. En France, on lui donnerait trois fois la Légion d'Honneur. Mais elle dirait peut-être, comme elle m'a dit: "Moi, ce que je préfère de la France, c'est son climat. Vous voyez que je ne suis pas une intellectuelle."

Tous pour un marabout pour tous

Si vous n'avez
pas lu...

Le temps légendaire

"Noé" de LANZA DEL VASTO, théâtre; 256 pages; Denoël, éd. NOÉ: personnage biblique donnant son titre à la pièce de Lanza del Vasto et qui, pourtant, n'apparaît que fort peu sur la scène. Mais NOÉ, patriarche, dominant pendant ce long poème; un poème dramatique aux résonances contemporaines. Noé, et son pouvoir spirituel... Dressé contre Hénokh.

Vient de paraître aux
EDITIONS de

L'HOMME

"Et
puis
tout
est
silence"

Claude Jasmin

REEDITION

Le premier
roman de
CLAUDE JASMIN

En vente partout à
\$1.50 ou à la Librairie
Ducharme
418 O., Notre-Dame - Mt
(849-1146)

La semaine Littéraire

RENCONTRE AVEC JEAN BASILE

Quand un romancier se fait poète

par Yves MARGRAFF

"Jean Basile, vous avez déjà publié deux romans dont j'hésiterai à dire qu'ils sont 'valables', de peur de tomber dans les clichés que, précisément, vous détestez. Mettons, pour satisfaire d'ailleurs votre orgueil, que c'était de bons romans (1). La 'Jument des Mongols', à tout le moins, avec son impressionnant tirage écoulé de 3.000 exemplaires, présageait assez heureusement de votre avenir littéraire. En la publiant, cette Jument, vous nous aviez même promis... des poulains du même métal. Des lors, pourquoi vous être lancé dans l'aventure de la poésie? (2) Est-ce un péché de jeunesse à retardement?"

— C'est précisément parce que je n'ai pas commis ce péché de jeunesse que je viens de me lancer, comme vous dites, dans une 'aventure poétique'. Car c'en est une, en vérité. J'estime pourtant qu'une œuvre littéraire — si œuvre jamais il y aura dans mon — n'est pas complète sans

poésie. Souvent, on vient à la littérature par la poésie. Je me suis interdit cette introduction, un peu facile à mes yeux. C'est donc de façon très réfléchie, débarrassé que je suis à présent d'un con-



cept littéraire d'adolescent attardé, que j'ai commis ce 'Journal poétique'.

Par coquetterie? Basile parle de son livre avec légèreté. C'est peut-être par timidité (ce 'défaut' qu'il a et qui le déguise en prétentieux), comme on se tient les doigts croisés ou on touche du bois pour conjurer le sort. Le mauvais, bien sûr. Non point qu'il ait peur des critiques. Il ne les lit que si on les lui dit bonnes. Mais il a peur, peut-être de s'être trompé. De n'avoir pas fait œuvre valable (encore ce mot!). Car avant de confier son manuscrit à Jacques Hé-

bert, Basile y a pensé. Pas trop longtemps, certes, puisque, même envers lui, 'il ne connaît plus de trahisons qui l'effraient... pour obtenir ce qu'il veut... Et il l'a' (3).

"Je n'aime pas qu'on me cherche, à tout prix, dans mes poèmes. C'est un journal, bien sûr, et à ce titre, je m'y livre. Mais je déteste la réflexion 'c'est bien lui' quand, d'aventure, on croit reconnaître mon personnage."

Il a raison, ce curieux personnage en sable fin, ce grand sentimental qui refuse d'admettre qu'il aime qu'on l'aime. Et le reste convaincu que le personnage Basile est bien présent dans ses poèmes qui ne lui ressemblent pas, au premier abord. Cynique. Il joue à l'être, et ayant commencé, il continue.

Quant à ce qu'il écrit, j'ai envie de dire, comme lui: "Qu'importe dès l'instant qu'on le fait et le fait proprement, ce qui est la moindre des choses", et ce qu'il fait, assurément. Il ne croit pas avoir "un message". Du reste, il estime que tout a été dit. "Les messages, c'est en marchant sur Washington pour protester contre la folie d'une guerre au Vietnam ou ailleurs, qu'on les écrit."

Le reste, pour Jean Basile, c'est du sentiment, du sentiment qu'on traduit comme on le ressent, en espérant communiquer avec quelques personnes peut-être.

— Et les autres?

— J'espère que je les amuse un peu."

(1) Lorenzo, La Jument des Mongols (au Jour, chez Jacques Hébert). La Jument sera, d'autre part, lancée chez Grasset, à Paris, en février.
(2) Journal poétique (dans la collection des Poètes du Jour, chez Hébert — novembre 1965).
(3) La troisième personne prive de leur rythme ces vers de "Solitaire mais invité", page 58. Il faut lire: "Je ne connais plus de trahisons... qui m'effraient... pour obtenir ce que je veux. Et je l'ai". Des amis croient le reconnaître dans cette cynique confidence. Ils ont tort, au fond. Basile compose, le plus souvent.

La bêtise

L'érudition est essentielle. Voici pourquoi les dictionnaires se multiplient avec les civilisations et voici, sans doute, pourquoi, on vient de publier un "Dictionnaire de la bêtise", chez Robert Laffont. La bêtise méritait bien qu'on la codifie puisqu'aussi bien elle n'est pas absente de la terre.

Mais on a peine à croire que l'on pouvait en remplir quelque 800 pages en petits caractères. Et pourtant, selon les auteurs mêmes, ce n'est pas fi-

ni. Déjà tout y passe: la guerre, les religions, la nature, les grandes idées morales. Tout les poncifs de notre temps et des temps passés. Particulièrement savoureux, les jugements sur les grands hommes. En leur temps, ni Racine, ni Rimbaud n'avaient de talent. Ni Brahms, ni Schumann. En réalité, il semble bien que personne n'a de talent. C'est un livre très drôle et aussi très éprouvant et qui place la bêtise à sa place... universelle.

Cholokhov et Pasternak

MOSCOU — L'écrivain soviétique Mikhaïl Cholokhov a déclaré aujourd'hui qu'il ne revenait pas sur son opinion selon laquelle Boris Pasternak était "un poète pour vieilles filles", et il a laissé entendre qu'il n'appréciait guère Alexandre Soljenitsine, auteur du livre "Une journée d'Ivan Denissovitch", ou était décrit l'univers concentrationnaire stalinien.

Cholokhov parlait devant quelque 300 journalistes, à Moscou, pour sa première conférence de presse depuis que le prix Nobel de littérature lui a été attribué le mois dernier.

Interrogé sur ce qu'il pensait de la publication en Occident d'auteurs soviétiques, l'écrivain a répondu que "l'on n'interdisait à personne en URSS d'écrire sur n'importe quel sujet", mais que c'était "tout à fait autre chose que de savoir comment et pourquoi écrire".

"Je suis en faveur, a-t-il ajouté, d'écrivains qui fixent honnêtement dans les yeux le pouvoir soviétique et qui impriment leurs œuvres ici, et non à l'étranger."
A une question lui demandant s'il considérait toujours Boris Pasternak, l'auteur du "Docteur Jivago", qui dut refuser son prix Nobel en 1958 par suite des critiques auxquelles il fut soumis, comme un "poète pour vieilles filles", Cholokhov a répondu: "On ne dit pas de mal des morts, mais je ne change pas mon opinion".

Le premier

Affirmant qu'il se considérait comme le premier véritable écrivain soviétique à se voir décerner le prix Nobel de littérature, l'auteur du "Don paisible" a encore qualifié Pasternak "d'émigré de l'intérieur".

Quant à Ivan Bounine, un écrivain russe qui reçut le prix Nobel de littérature dans les années d'avant-guerre, alors qu'il vivait en émigration, et qui se maintenant reconnu en URSS, particulièrement dans les milieux libéraux, Cholokhov l'a simplement défini comme apatride.

Interrogé sur ce qu'il pensait de Soljenitsine, il a répondu: "Toutes les œuvres appartenant au genre des mémoires ne peuvent pas être considérées comme des ouvrages littéraires".

Cholokhov, en complet gris et un chandail, le teint bronzé, a répondu aux questions avec un air quelque peu ironique, dans une atmosphère de nervosité inattendue pour une conférence de presse littéraire.

Où va le musée...

(Suite de la page 11)

n'y a pas eu d'argent remis directement mais du matériel a été fourni. Le musée d'art contemporain peut-il accepter ce genre de mécénat, et sous quelles conditions?

Il s'agit en fait de donner au musée d'art contemporain une sorte d'autonomie. Qu'il doive rendre des comptes, c'est évident et nous ne le souhaitons pas autrement. Il est nécessaire cependant qu'il puisse vivre sa vie. A peine fondé force est d'admettre qu'il semble déjà sclérosé.

L'affaire Roussil n'est dans le fond qu'un détail. Sans doute le sculpteur a poussé son avantage d'artiste indépendant un peu trop loin et un peu trop fort. Il se peut aussi qu'il y ait des gens pour croire qu'il aurait dû, au contraire, être bien content que le musée lui fasse un rétrospectif. Ce serait intervenir les propositions. L'artiste est chez lui au musée d'art contemporain. Si le musée d'art contemporain décidait d'organiser une rétrospective Pellain, je me demande pour qui serait le prestige? Je me demande aussi si Pellain, dans les conditions présentes, accepterait que le musée d'art contemporain organise une telle exposition. Et si Pellain refuse, à quoi sert le musée?

En réalité le cas Roussil a permis de mettre la plaie au vif. Il va falloir trouver des aménagements. Si Montréal se voit réduit à la portion congrue par Québec, à quelle porte faudra-t-il aller frapper.

à prix populaire! marabout en vente partout

PAYEZ VOS LIVRES
AU PRIX DE PARIS

CHEZ
TRANQUILLE

57 STE-CATHERINE OUEST
MONTREAL 844-6571

COLLECTION
'LE LIVRE DE POCHÉ'

0.50
0.85
1.25

RELATIONS

Décembre

Editoriaux

L'Eglise vit. — Vatican II, l'éducation chrétienne et l'école. Le décret sur les Religieux.

Articles

Les non-chrétiens et les Juifs Luigi d'Apollonia
"L'oraison, problème politique" Richard Arès
et l'Eglise du Québec Gérard Hébert
Les fonctionnaires Lucien Lelièvre
L'avenir de la liberté dans l'Érudition Lucien Lelièvre
Les clochers d'hier au Royal York Rolland Boyle

Chroniques

Au service du français: Récapitulation Joseph d'Anjou
Les congrès: Le congrès de la Fédération des Commissions scolaires Marcel Lortie
Vie de l'Eglise: Toujours notre Missel Luigi d'Apollonia
provisoire Luigi d'Apollonia
Le théâtre: Fleur de cactus — L'Effet Glapion —
L'Ecole des femmes Georges-Henri d'Auteuil

Au fil du mois

L'homme "qui dispose" — La "grève" à la Traverse de Lévis.

Avec ou sans commentaires

La prière dans les écoles d'Etat — L'aide aux étudiants en Hollande.

Les livres

Notes bibliographiques
Table de l'année 1965
Ouvrages reçus

\$0.50 le numéro

En vente dans des librairies et des dépôts de journaux ou au bureau de la revue (8100, boulevard St-Laurent, Montréal 11)

RELATIONS

8100, boul. St-Laurent, Montréal 11



La Compagnie d'assurance sur la vie
La Sauvegarde

a le plaisir de vous annoncer
la tenue de la première exposition
d'un groupe d'artistes peintres en

la maison des arts la sauvegarde

et vous invite cordialement
à visiter cette exposition
qui se déroulera jusqu'au 6 janvier 1966.

Jean-Pierre Ajmo — Québec
Jean-Guy Barbeau — Chicoutimi
Micheline Couture-Calvé — Montréal
Denise Gérin-Tétrault — Knowlton
René Guimond — Trois-Rivières
Dorothy Haegert — Montréal

Le Centre est ouvert
du lundi au jeudi de 12.00 à 6.00 p.m.
le vendredi de 12.00 à 9.00 p.m.
et les samedi et dimanche de 12.00 à 5.00 p.m.

la maison des arts
la sauvegarde

sise au 160 est Notre-Dame à Montréal,



VILLE DE
MONTREAL

L'ouvrage primé doit avoir été édité à Montréal;

Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère devra aussi porter le nom du co-éditeur montréalais;

Le prix est décerné à l'auteur d'une œuvre littéraire éditée sous forme de livre, pour la première fois, au cours de l'année précédente (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.);

Le prix à décerner consistera dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de \$3,000.00 et le Conseil des Arts paiera en plus le coût de la traduction en français ou en anglais, selon le cas, si le jury en recommande la traduction;

Le Conseil des Arts paie les frais d'attribution du prix, de la traduction de l'œuvre et des autres frais incidents;

Le Conseil des Arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil municipal la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au Secrétariat du Conseil des Arts de Montréal avant 4 heures de l'après-midi, lundi 10 janvier 1966, date limite pour l'inscription.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues à l'adresse sous-mentionnée:

Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal

Edifice Jacques-Viger

700 est, rue Craig, suite 112 (Montréal)

Tel.: 866-4114 et 872-2074

Un cadeau qui saura plaire à tous

L'ouvrage de:

JEAN PALARDY

LES MEUBLES ANCIENS
DU
CANADA FRANÇAIS

N'attendez pas; la deuxième édition est
presque épuisée

LIBRAIRIE

FLAMMARION

1243 UNIVERSITE

866-6381

Pendant le mois de décembre:

ouvert du lundi au vendredi, de 9h. a.m. à 9h. p.m.

Le samedi, de 9h. a.m. à 5h. p.m.



VIENT DE PARAÎTRE AUX
EDITIONS DU
JOUR
Dirigées par Jacques Hébert
1471 ST-DENIS, MONTRÉAL
Vt 9-2928

PARLEZ-MOI D'HUMOUR

de *normand hudon*

● Un ramassis d'histoires drôles, de pensées farfelues et (inévitables!) de dessins hudonesques.
● En vente partout à \$1.00 (c'est donné!)

PRÉFACE DES COUCHE-TARD

Distributeur: La Cie de Distribution La Patrie, 180 est, Ste-Catherine, Montréal - UN. 1-8571



LES LIVRES DE LA SEMAINE

Les lettres C.-F.

par Jean ETHIER-BLAIS

Nous nageons en pleine poésie. De chaque phrase, de chaque mot, de chaque situation, s'élève comme une fumée bleutée, indéfinissable, qui est le sentiment poétique vivant. L'abbé Félix-Antoine Savard est un maître. Il connaît la valeur des mots, il sait les choisir d'un fonds qui semble inépuisable, il les place dans la bouche de ses personnages comme des perles qui tombent et roulent vers la mer. Cette facilité est assez prodigieuse. Elle sourd d'un esprit qui vit avec le vent et tous les éléments, en communion avec la Nature. L'abbé Savard se lève le matin et descend vers la rivière qui longe sa propriété. Il s'assied et médite sur lui-même, son passé, celui de son peuple, l'avenir de sa nation. C'est un patriarcat de la patrie. Il se rattache directement à ceux de bois, aux découvreurs, à tous ceux qui ont amené cette Amérique à l'être. Et tous ceux-là furent des Canadiens français. Lorsque l'abbé Savard laisse couler son regard avec l'eau du fleuve, il descend vers le continent américain. Il n'accepte pas la diminution géographique de notre être national. L'Amérique nous appartient. Hélas! tout ceci est merveilleux, au sens strict du mot et la Dalle-des-morts (1) est le baroud d'honneur de cette conception de l'homme canadien français. L'Amérique ne nous appartient pas; elle nous a été arrachée par l'Histoire, par le destin qui est, comme le disait, Napoléon, la politique. Nous avons été grands par l'évidence et il fut un temps où le petit Canadien français né à Montréal pouvait se dire qu'il serait un jour gouverneur de la Louisiane et qu'il régnait sur les balcons de la Nouvelle-Orléans. Ces heureux temps n'est plus. Par contre, ce qui s'est passé, c'est qu'à chaque diminution géographique de notre

"La Dalle - des - morts"

par Félix-Antoine Savard

patrie a correspondu un mouvement en profondeur de notre âme; en sorte que, en 1965, ce que nous avons perdu en immensité nous est remis chaque jour en complaintes sur nous-mêmes, en recherches dans les méandres de ce qui s'appelle l'esprit canadien-français, en compréhension, grâce à l'analyse que nous faisons de ce que nous sommes, de cet homme universel auquel nous aspirons parce que nous sommes Français. La culture française ne sera jamais un vain mot; elle a donné naissance aux voyageurs que chante l'abbé Savard dans la Dalle-des-morts; elle donnera le jour, tout aussi bien, demain, aujourd'hui, à l'homme qui nous arrachera à la lenteur de notre processus intellectuel et affectif et nous jettera en hurlant dans le grand monde du devenir. Il ne nous manque, pour déployer nos vertus, que ce géniteur. Dans son œuvre, l'abbé Savard appelle de tous ses vœux. Il se trouve aussi dans la Dalle-des-morts.

Cette pièce est consacrée aux "voyageurs", c'est-à-dire à ces hommes de notre sang qui, tous les ans, quittaient leurs femmes et leurs champs pour s'engager dans la grande aventure de l'Ouest canadien; découvreurs, explorateurs missionnaires, ou plutôt, guides des missionnaires. Dans un village des environs de Montréal, vivent quelques familles; les enfants s'apprennent à se marier. Paysage psychologique idyllique, presque arcadien. L'abbé Savard aime cette sorte de peuple. Le village est pur, si tué près de l'eau. C'est presque une atmosphère à la Rousseau. Il n'y manque que le détail suivant: les paysans restent des paysans. Ce ne sont pas des princes qui s'ignorent. Les jeunes filles de l'abbé Savard sont pures; ses jeunes gens aussi, qui chantent

volontiers sous les arbres et dans les champs, des chansons de chez nous. Ils n'ont jamais de ces vilaines idées qui contaminent les peuples chrétiens. Tout est bien qui se passe dans le lointain passé. C'est un léger reproche qu'il faut faire à ce grand écrivain; il se laisse trop facilement emporter (je dirais même leurrer) par les mythes de ce qui n'est plus. Son Gildore, qui brise les coeurs des femmes qui l'entourent, est charmant; mais il est un peu naïf. Il y a deux camps dans ce village; celui des hommes qui veulent partir, qui sont enrôlés. "Non, ce n'est pas point ce qu'a dit la Brigue qui attirait François vers les pays d'en-Haut! Non! Mais le plus lointain des choses, mais, à la fine tête des rivières, comme il disait, la petite source mystérieuse, cachée parmi les aulnes et qui n'avait point de nom encore." Ils sont "ensorcelés", dira Rachel, la mère qui craint les départs des hommes. Le drame se joue autour du départ du jeune Gildore, fils de Rachel, la femme-terre, celle qui vit pour l'immédiat de l'amour. Partira-t-il? Ne partira-t-il pas?

Des hommes entourent Gildore, qui ont connu la fraîcheur des matins sur l'eau, qui ont traversé la Dalle-des-morts, ce passage étroit et meurtrier où tant d'autres ont péri, loin, dans l'Ouest, en canot, criant une dernière fois des noms aimés. L'abbé Savard cite une complainte où le chanteur adjuge sa famille de ne plus penser à lui. Il meurt. Ces hommes s'appellent Théodore-Corneille ou Michel-Trompe-la-Mort. Ils encouragent le jeune homme à partir lui aussi, à faire comme eux, à refuser de devenir un "jardinier". Les femmes, comme Rachel ou la jeune fiancée, Delie, ne comprennent rien au débat qui a lieu dans le coeur de l'homme. La vieille Elodie, elle, sait de quoi il s'a-

git et que la femme n'a qu'à s'incliner. C'est aussi ce que dit Fauré, dans Les berceaux: "Car il faut que les femmes pleurent". (Et ici, je m'incline devant le souvenir d'Alice Ravaut, contralto que j'écoutais enfant et adolescent chanter des mélodies de Fauré, de cette voix grave, de ces accents si français que personne n'a pu répéter depuis.) Elodie, elle, sait qu'on ne peut rien contre le destin: "Parfois, c'est comme si le pays lui-même engendrait en nous les hommes dont il a besoin". Le "pays" est au-dessus de tout. Il doit l'empêcher, à cause même de son immensité, Gildore et son père parlent. Le père nomme les lieux de passage vers le Grand-Ouest. C'est comme une chanson; Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? L'abbé Savard a bien retrouvé le rythme de la profonde interrogation. Après chaque description, Gildore demande: "Et, au-delà, qu'y a-t-il, mon père?" En fait, il y a la Mort et c'est ce à quoi pense le père. Mais le fils, lui, ne rêve que d'eau et d'espaces à conquérir. En fait, partir, c'est être un homme, dans cette optique. Les grands départs des voyageurs participent à la fois de la pauvreté des terres et du rite d'initiation. Au lieu de se marier, le jeune homme part, avec d'autres hommes, au loin; c'est le monde du mâle qui s'ouvre devant lui, l'aventure et les Indiennes qui lui apprennent à aimer. Plus tard, il revient. Il est homme. Cela aussi, il ne faut pas l'oublier, fait partie de la poésie de ces fugues à l'échelle du continent. Ce n'est pas en vain que le voyageur dira qu'au loin, "tous les pins musiquent dans le vent". Il y a de la poésie, du mystère, du tragique, chez tous les peuples primitifs, dans l'acte de devenir un homme. La Dalle-des-morts recèle des

moments d'une grande beauté. Ainsi, au premier acte, la conversation entre Elodie et Rachel; au deuxième acte, les adieux de Gildore et de Delie, qui se terminent par une série de grandes questions lyriques que Gildore adresse au vent, surtout au grand Vent du Nord, au puissant vent de l'ouest. "Dis-le-moi! Dis-le-moi! crie-t-il. Mais en vain. La nature ne répond pas. Il part, comme les autres. Il meurt. Les femmes l'attendent au troisième acte. Elodie chante la Passion; Gildore ne reviendra pas et la vieille prophète mourra de désespoir. Mais elle ne mourra qu'après avoir clamé que des hommes iront encore plus loin que Gildore; ils conquerront le monde. La jeune fiancée, Delie, remplace Elodie. Elle aussi, elle a compris que le sacrifice des hommes est à la mesure de la grandeur de l'amour du pays. Elle attendra Gildore jusque dans l'éternité, en chantant.

J'ai un faible pour l'abbé Savard. Il a écrit quelques-unes des pages les plus belles de notre jeune littérature; il croit en l'Antiquité; son style est grec, comme l'est celui de Valéry. Il atteint parfois à la perfection du marbre, mais un marbre qui tressaille et qui vit. Il a, plus que quiconque dans nos lettres, le sens des images vraies, qui correspondent à la réalité. Son verbe appelle l'image. Il célèbre l'amour, et les corps des hommes et des femmes, comme personne. Il croit en l'unité et en la majesté du couple et certains de ses accents sont frémissants lorsqu'il chante les embrassements chastes de ceux que Dieu a unis. A cet égard, il a écrit des pages d'une volupté tendre. Son panthéisme est chrétien. L'abbé Savard aime son peuple de tout son coeur. Il ne le sépare pas de Dieu et les images de l'union de l'homme et de la femme sont, chez lui, le symbole de l'union de Dieu avec sa nation. La Dalle-des-morts retentit de cet appel à un Dieu juste. Que ce qui nous a donné ne nous soit pas retiré! Que ce qui est à nous se multiplie à jamais!

(1) Félix-Antoine Savard: La Dalle-des-morts - Fides, Montréal, 1965.

ÉDITIONS

HMH

DIR. CLAUDE HURTUBISE

DIFFUSION H M H :

1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255

Monique Bosco

LES INFUSOIRES

COLLECTION "L'ARBRE" NO 6 — \$2.50

"(Monique Bosco), voit et juge ses personnages, comme elle s'est regardée et jugée autrefois, avec la même impassibilité, les mêmes petits coups de canif... j'ajouterais avec la même tristesse, car tout cela n'est pas incompatible."

Jean ETHIER-BLAIS, "Le Devoir"

"... une oeuvre vivante, et qui remue en nous de permanentes inquiétudes."

Gilles MARCOTTE, "La Presse"

agence du livre français

Collection "Libertés": sous la direction de Jean-F. Revel

Écrits philosophiques : Diderot	\$1.00
Pourquoi des philosophes : Jean-François Revel	\$1.00
Monographie de la presse parisienne : Balzac	\$1.00
Huit jours chez M. Renan : Barrès	\$1.00
La liberté (choix de textes) Bakounine	\$1.00
La trahison des clercs : Julien Benda	\$1.00
Nouvelle critique ou nouvelle imposture : Raymond Picard	\$1.00
Français encore un effort : Sade	\$1.00
Profession de foi du vicaire savoyard : Jean-Jacques Rousseau	\$1.00
Dialogues sur la religion naturelle : D. Hume	\$1.00
Pourquoi je ne suis pas chrétien : Bertrand Russell	\$1.00
Flagrant délit : André Breton	\$1.00
Belluaires et porchers : Léon Bloy	\$1.00
Le concile d'amour : Panizza	\$1.00

8180 rue Saint-Hubert, Montréal — 271-6888

Les lettres françaises

par Jean BASILE

Violette Leduc a fait une entrée fracassante dans les Lettres françaises en publiant, l'an dernier, son sixième livre, je crois, "La Bâtarde". La gloire internationale suivit aussitôt. Son livre traduit en anglais fut présenté aux lecteurs du New York Time comme un prolongement de l'existentialisme. Il est vrai que Simone de Beauvoir préfacait l'ouvrage. En réalité, le côté scandaleux de "La Bâtarde" n'était pas pour rien dans ce large succès. On plaçait Violette Leduc à la droite de l'auteur de "Pour une morale de l'ambiguïté" comme on avait placé Jean Genêt à la gauche de Jean-Paul Sartre.

Fait remarquable, ni dans l'un ni dans l'autre cas, ce géant voisinage ne fit de l'ombre aux pauvres "protégés".

Violette Leduc revient cette année avec un court livre "La femme au petit renard". Il s'agit d'un roman mais, selon la manière de l'auteur, qui tri-

"La Femme au petit renard"

par Violette Leduc

se la confession. Trop d'entre-voies ont paru à ce jour pour que l'on puisse dissocier l'histoire que l'on nous présente et son auteur, toutes les deux pauvres, désespérées, à la recherche d'une autre peau, d'une autre vie.

Il y a dans ce petit roman de 120 pages une densité remarquable. Le sujet est d'une simplicité totale: une femme, petite bourgeoise, voit s'épuiser le montant modeste de son héritage. Elle répartit sur huit jours ses six pommes de terre, ses morceaux de sucre, ses quelques pièces de monnaie. Le neuvième jour, il n'y aura plus rien.

Elle a faim, elle meurt littéralement de faim. Mais elle vit et elle ne cède pas devant la vie. C'est cela qui est infiniment beau et, de conserve, infiniment triste: la vie est là, elle l'aime. La mort ne la sollicite pas. Son désespoir est dans la vie. Son désespoir est la vie.

Ainsi, comme il n'y a plus rien à faire. Elle se promène dans le monde. Les rues, le métro, les passants, une grille, un magasin, voilà son monde.

Son monde, elle ne le ressent pas comme une chose hostile. Elle lui est étrangère. Pourtant elle le possède d'une certaine façon puisqu'elle le voit et le ressent.

Toute cette partie du livre, où l'on voit cette femme tenter de se glisser dans une convention sociale est d'une tristesse mélancolique et d'une grande beauté mais reste un peu froid.

Le déchirement commence le jour où, lors d'une de ses promenades quotidiennes, elle trouve, par hasard, une pelure de fourrure, une de ces peaux de renard, avec des yeux et un museau artificiels comme c'était la mode autrefois de porter autour du cou. Cette bête morte, c'est son luxe, c'est son enfant. Elle l'aime, c'est-à-dire qu'elle lui donne vie, lui parle

et le nourrit. Enfin le monde existe.

La faim demeure. Seule ressource: vendre le petit renard. Comme elle l'aime, c'est une chose sans prix. Bien entendu, personne n'en veut. On se moque d'elle, on la jette dehors.

C'est ici que se situe le moment le plus beau du livre. Ce renard invendable, comme elle, cette chose qui était son unique possibilité de survie, de vie même est sa prise de conscience. Elle pourrait haïr. Mais non. C'est elle qui est méchante non cet homme qui la rejette. On ne vend pas ce que l'on aime. Cette rebuffade cruelle, elle l'a méritée.

Dés lors tout change. L'amour rend le monde tangible. La faim n'est plus un état mais une action. On peut voler, tuer, mille autres choses. Mais chez cette femme la volonté d'action est morte. Pas plus qu'elle n'a jamais même à juger un monde où elle n'a pas de place. Un soir, tendant par hasard la

main, on y déposera une pièce d'argent. Le destin y veillait: elle sera mendiant.

"La Femme au petit renard" est certainement un des récits parmi les plus beaux et les plus tragiques qu'il m'a été donné de lire. Mise à part toute démonstration existentielle, il est une oeuvre littéraire accomplie.

Chose dommage, il risque de ne pas recevoir l'accueil public que l'on a réservé à "La Bâtarde". Pourtant, il ne lui coûte de rien. Le style est admirable; la pensée subtile; la sensualité suave. D'un rien Violette Leduc sait expliquer comment naît un désir, le désir. La vue d'un homme, d'un clochard, sur un banc de métro, l'observation naïve d'un groupe de cantonniers, tout concourt à donner vie.

"La femme au petit renard" est, somme toute, un chant à la vie. Si l'on excepte la satire sociale, ce qui en ressort, c'est que tout est aimable et que l'on peut tout aimer. La misère, chose cruelle, est aussi un acte d'amour.

Ce livre imputoyable à ses secrets. Il faut les y chercher. C'est une oeuvre difficile et rare. Là est son prix et, je le pense, inestimable.

"La Femme au petit renard" par Violette Leduc - roman - 120 pages - Gallimard éditeur.

culières dans lesquelles il fut écrit.

Nous lisons ce roman traduit par Yves Brainville et nous nous laissons prendre par l'atmosphère de sensualité et d'innocence dans laquelle baigne cette histoire d'amour. Les protagonistes? Une collégienne, Anne, et un fils de charpentier, Dennis, qui est en lutte avec son père. Mais, car il y a un mais, nous apprenons que Don Robson qui, entre-temps, fut libéré et qui travaille maintenant comme mécanicien de garage quelque part en Grande-Bretagne, n'est pas aussi innocent que le titre de son roman pourrait le laisser croire. Il est coupable d'un crime très grave en littérature: le plagiat. Le plus amusant, c'est que le roman qui lui a servi de modèle fut publié en livre de poche aux États-Unis dans un but tout à fait commercial. L'éditeur ne connaît même pas le véritable auteur, car le nom qui paraît sur la couverture, Charles Williams, est un pseudonyme emprunté par de nombreux fournisseurs de rêves et marchands de plume à l'emploi de la maison.

Grande déconvenue pour le jury qui a donné sa caution à l'ex-détenu qui d'ailleurs s'est empressé de rembourser le montant que lui a valu le prix: \$70.00 Et la maison d'édition britannique Hutchinson retire des librairies les exemplaires encore invendus du roman. Nous ne savons pas encore si l'éditeur français, Calmann-Lévy en l'occurrence, imitera le geste de son collègue britannique.

Naim KATTAN

Les lettres étrangères

par Naim KATTAN

A l'époque stalinienne, les écrivains étaient condamnés au mensonge par les fonctionnaires culturels et les idéologues du régime. Ils décrivaient un pays peuplé de héros incorruptibles, d'époux fidèles, de travailleurs vaillants et de serviteurs intégrés de l'Etat. Cette littérature à l'eau de rose ne servait même pas le fins de propagande car, faute d'impression, elle trahissait la vérité artistique. Or, depuis quelques années, la littérature et la vérité reprennent leurs droits en URSS. Les cinq nouvelles écrites par des femmes soviétiques, sous le titre "Une journée sans mensonges" sont un témoignage du déblocage qui s'effectue timidement, mais dans les lettres soviétiques.

Durant longtemps, la littérature et le cinéma soviétiques ont exalté le courage, la ténacité et l'honnêteté de cette nouvelle femme qui, grâce au régime socialiste, a conquis ses droits et est devenue l'égal de l'homme. Certains films ont démythifié quelque peu ce visage d'héroïne intégral, et nous ont révélé les souffrances, les inquiétudes et les faiblesses qui furent son lot pendant la guerre. Ces nouvelles dépeignent l'époque actuelle. Certes, les blessures de la grande conflagration ne sont pas encore cicatrisées. Mais ces

épouses et ces mères tentent de s'adapter aux conditions de la paix. Elles aspirent au bonheur plutôt qu'à l'héroïsme. Elles sont toutes autonomes. Elles travaillent, elles sont respectées et admirées dans leur milieu professionnel. Elles doivent aussi se frayer leur chemin dans un monde où la corruption prolifère autant que l'amour de la communauté, où les arrivistes sont aussi nombreux que les fidèles de l'idéologie officielle.

Engagées dans la construction de la nouvelle société, leurs préoccupations ressemblent étrangement à celles de toutes les femmes aussi bien capitalistes que révolutionnaires. Dans "Le Coiffeur", Irena Griekova qui est elle-même directrice d'un institut de cybernétique, nous décrit ce goût de la jeunesse et de la beauté qui n'abandonne pas une femme dont les réalisations scientifiques lui valent l'estime générale. Le jeune coiffeur la transforme. C'est l'artiste qui embellit la vie et lui donne son goût. Mais il est broyé par la machine sociale, par les profiteurs du régime et les bureaucrates. Il abandonne finalement ce métier et se résigne à un avenir d'ouvrier.

"Volodia" de Vera Panova étale au grand jour les difficultés du couple et révèle la

hantise de la femme soviétique: être abandonnée par l'homme. Volodia est un jeune garçon issu d'un mariage brisé, tiraillé entre un père indifférent, qui a refait sa vie, et une mère abîmée par la maladie et la souffrance. Valérie Gerasimova évoque dans "On ne peut pas se lâcher" la lente accession d'une femme à l'autonomie affective. Son héroïne, qui a perdu son époux à la guerre, s'est remariée non par amour mais par commodité, pour fuir la solitude. Son mari sait qu'elle fera tout pour le retenir et l'humilie. Il est indifférent à ses goûts, à ses préoccupations personnelles. Elle se dit que tout peut encore s'arranger mais choisit finalement la franchise et le courage. Le bonheur est à ce prix.

La première nouvelle "Une journée sans mensonges", de Victoria Tokarieva, donne le ton à tout le recueil. Un homme décide un jour d'être tout mensonge. Mais personne ne le prend au sérieux. On pense qu'il est exalté ou qu'il blague. Il s'aperçoit que le seul moyen d'y arriver c'est de changer entièrement sa vie. Bien sûr, il n'en aura ni la force ni le courage.

Ces nouvelles s'inscrivent dans la grande tradition de la littérature russe. Nous avons l'impression de redécouvrir Tchekov, son ton et son sa-

qualité. Nous nous doutions bien que les femmes soviétiques se préoccupaient du bonheur quotidien, de leurs enfants, de leurs maris, et qu'elles ne vivaient pas seulement d'hérésie, d'exaltation idéologique. Nous sentons dans ce livre des coeurs vibrer. C'est la victoire de l'humain sur la doctrine. Ce n'est pas encore la grande littérature mais puisque celle-ci a reconquis ses droits de cité, tous les espoirs sont désormais permis.

"Une journée sans mensonges" — Nouvelles traduites du russe par Nella Cournot et René Rousset, Éditions Robert Laffont.

Innocence

Nous recevons un roman traduit de l'anglais. Son auteur, Don Robson, a reçu le prix Arthur Koestler, prix destiné à récompenser les détenus se livrant à la création littéraire. Un jury de premier ordre comprenant des écrivains tels que Henry Green, J. B. Priestley, V. S. Pritchett et Phillip Toynbee déclarent en couronnant cette oeuvre: "Nous pensons que ce livre sera apprécié comme une oeuvre de tout premier ordre, à sa juste valeur, indépendamment des circonstances parti-

Collection Le canoë d'argent



De beaux petits volumes avec couverture cartonnée en 4 couleurs. Illustrations intérieures en couleurs. Plusieurs ouvrages parus dans cette collection ont remporté un prix de l'ACELF ou une distinction des Associations de Bibliothécaires. L'un d'eux, "Le Loup de Noël" a été traduit en anglais. Un autre "Les contes du Loriot" a été illustré par un enfant de 11 ans.

Chaque volume \$1.50

Nouveautés

TOGO, L'APPRENTI-REMORQUEUR

Lucile Durand

PAMPHILE, LE CORDONNIER

MILLE-PATTES

Lucile Durand

LA MONTAGNE ET L'ESCARGOT

Lucile Durand

LE PETIT BERGER A LA FLUTE

Suzel Thibault-Perron

Rappel

KOUMIC, LE PETIT ESQUIMAU

Lucile Durand

TARINA, LA PERLE TIMIDE

Cécile Deguire-Morris

LE LOUP DE NOEL

Claude Aubry

LA MAISON QUI CHANTE

Denise Houle

LES CONTES DU LORIOT

Colette Fortier-Lépine

LE JOURNAL DE CECILE MURAT

Alphonse Deveau

PIQUETTE ET PIQUET

Richard Joly

Chez votre libraire et à

Éditions du C.P.P.

la centrale du livre inc.

260 ouest, Faillon



MH 10 - Tél. 273-1761

théâtre • musique • cinéma • variétés

horaires des spectacles

THÉÂTRE

ESTOC, Québec — "Huis Clos" — 8.30.
PLACE DES ARTS — Dim. OSM.
 "Le Messie" de Haendel, 8.30.
COMÉDIE CANADIENNE — Myriam
 "Makba" — 9.30.
THÉÂTRE DE LA PLACE — "Expres-
 sion 65" (danse, musique et arts
 plastiques) — 9h.00 — Relâche
 lundi.
ORPHEUM T.N.M. — "Lorenaccio"
 8.30.
RIDEAU-VERT — "On ne sait com-
 ment" — 8.30 — Dim. 7.30 et 8.30.
THÉÂTRE DE SALTIMBANQUES —
 "Les Nourrices", jeu, 9h.30, 8.30,
 dim. 8.45.
THÉÂTRE DE L'ÉPIQUE — "Le
 Placard" — 8.30 — Dim.
 7.30 — Relâche les lundis.

CINÉMA

CINÉMA THÉÂTRE — Relâche.
ALOUETTE — "The Sleeping Beau-
 ty" 8.30 — Merc. sam. dim. 2.00 —
 8.30.
AVENUE — "Murder Most Foul"
 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.
BIGUE — "Jules César conquérant
 de la Gaule" 12.30 — 4.11 — 8.12 —
 "En effluant la marguerite"
 2.15 — 5.34 — 8.53.
CANADIAN — "Le Gentleman de Co-
 cody" — 1.25 — 4.30 — 7.18 — 10.20 —
 "Le jeu de l'assassin" 12.07 —
 3.02 — 6.00 — 8.53.
CAPITOL — "The War Lord" 10.00 —
 12.05 — 2.05 — 4.40 — 6.55 — 9.15.
CHAMPLAIN — "Cleopâtre" 12.32 —
 4.35 — 8.18.
CHATEAU — "Jerry souffre-douleur"
 2.40 — 6.55 — 9.30 — "Condamné à
 être pendu" 1.05 — 4.30 — 7.55.
CINÉ WEEK-END — "Kwaidan"
 sam. et dim. 8.00.
CINÉMA FESTIVAL — "Onibaba"
 sam. 7.30 — 9.30; dim. 1.30 — 3.30 —
 5.30 — 7.30.
CINÉRAMA - IMPÉRIAL — "The
 Greatest Story Ever Told" — Tous
 les soirs: 8.00; Matinées: 1.00 —
 sam., dim.: 2.00 — Dimanche
 soir: 7.30.
DAUPHINÉ — "Les Amants" — 1.30 —
 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.
ELYSEE — "Reynolds" — "Le Bonheur"
 — Lun. au ven.: 7.30 — 9.30 —
 Sam.: 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 —
 9.30 — Dim.: 1.30 — 3.30 — 5.30 —
 7.30 — 9.30 — Émission de "Le
 révolutionnaire" même horaire.
EMPIRE — "Tourments" 8.40 — 8.55 —
 Dim. à partir de 8.40.
FRANCAIS — "Jerry souffre-douleur"
 2.40 — 6.55 — 9.30 — "Condamné à
 être pendu" 1.05 — 4.30 — 7.55.
GRANADA — "La Verité" 1.00 — 8.05 —
 9.10 — "Le dernier pistolet"
 3.30 — 5.33.

RADIO-SELECTION

samedi 4 décembre
 • A CBF-AM, à 10 heures, et à CBF-FM, à 1 heure, Nouveaux disques présentés par Marc Samu-
 son.
 • A 11 heures, J'habite une ville, texte de Pierre Perrault.
 • En direct, à 11h.30, Yolande Desautels chante Haydn et Hugo Wolf.
 • A midi, la rencontre des il-
 lustres, texte de Pierre Villon.
 • A 2 heures, le Metropolitan
 Opera, A l'opéra, il Trovatore,
 de Verdi, dir. Georges Prêtre.
 • A 6h.15, la parole est d'or, une
 discussion sur la langue française.
 • En direct, à 7 heures, Guy
 Bourassa et Donald Thomson
 jouent 6 Impromptus de Schu-
 mann, et les Valse d'amour, de
 Brahms.
 • A CBF-FM, à 7 heures, Gala
 d'art, avec le concours de Galia
 Vishnevskaya.
 • A 7h.30, Cours universitaire sur
 les institutions politiques cana-
 diennes.
 • A 8 heures, Les Écrivains cana-
 diens, texte de Yolande Bonenfant
 et Arthur Heuts.
 • A CBF-FM, à 9 heures, Concert.
 Au programme, le Concerto de
 piano no 23, la majeure, de
 Mozart, avec Giza Anda et l'Or-
 chestre de Salzbourg; la Symphonie
 no 3, la Nouvelle-Monde, de
 Dvorak, dir. Otto Klemperer.
 • A CBF-FM, à 10h.15, Musique de
 chambre, Quintette op. 37, de
 Chaikovitch, et quintette op. 35
 no 1, de Beethoven.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

4 DÉCEMBRE
CBFT 2
 8.30 Musique
 9.15 Cours universitaires
 Géographie humaine
 10.00 Cours universitaires
 La civilisation française
 10.45 Éléments
 d'anthropologie
 11.30 Tour de terre
 12.30 Pénit
 1.00 Golf et tennis
 2.00 Élie
 3.00 Racial Daniel
 Shafran
 3.30 100 millions de
 francs
 4.00 Sir Winston
 Churchill
 4.30 Images en vigne
 4.45 Langue vivante
 5.00 Jeunesse oblige
 8.00 La poule aux oeufs
 d'or
 10.15 La soirée du hockey
 New York à Montréal
 11.30 Votre choix
 12.45 Croquer-vous
 1.00 Écho du sport
 1.15 Nouvelles du sport
 11.30 Cinéma
 "Plein Soleil" — dra-
 ma — français
CFTM 10
 9.30 Mire — Musique
 10.00 Bien l'honneur
 10.30 La Fée des étoiles
 11.00 La Roulotte du
 gros Bill

DIMANCHE
5 DÉCEMBRE
CBFT 2
 8.30 Musique
 9.15 Cours universitaires
 11.30 Le jour du Séigneur
 12.30 Le Roman de la
 Science
 1.00 La grande aventure
 1.30 Les travaux et
 les jours
 2.00 Football américain
 Ligue Nationale
 3.00 Écho du sport
 3.30 L'heure du concile
 4.30 Écho du sport
 5.00 Walt Disney
 8.00 Music-hall
 9.00 Téléthéâtre
 "Victimes du deuil"
 10.30 Le professeur Guil-
 min — "Le cas Val-
 laire"
 11.00 Téléjournal
 11.15 Sports-dimanche
 11.30 D'hier à demain
 "Le monde de Jac-
 queline Kennedy"
CFTM 10
 9.30 Mire
 10.30 Cours télévisés
 11.15 Bien l'honneur
 12.30 La création du
 monde
 12.30 Journal de jeunes
 1.00 Côté du disque
 1.30 Cinéma-dimanche
 "L'Homme et l'Élé-
 phant" — français
 2.00 Points de vue
 2.30 Carrière
 3.30 Téléquizz
 4.30 Les p'tits bonhommes
 4.30 Les jeunes talents
 5.00 Célébrité
 7.00 Cinéma-spectacle
 "M. Belvedere fait
 sa cure" — comédie
 8.30 Belle époque
 9.30 Perry Mason
 10.00 Bon voyage
 10.30 Le Québec en marche
 10.45 Dernière heure
 11.00 La ronde des sports
 11.15 Pace à face
 11.18 Dernière édition
 12.15 Fermeture
CBMT 6
 9.30 Today on CBMT
 9.30 University
 10.00 Time for Sunday
 10.30 The Bible Answers
 11.00 Church Service
 12.00 Follow the Leader
 12.30 Tennessee Tuxedo
 1.00 Sports Magazine
 1.30 Country Calendar
 2.00 CBC Sports
 N.F.L. Football
 4.30 Sight and Cast
 4.35 CBC TV News
 5.00 The Nature of
 Things



Max von Sydow est l'étonnant interprète de "The Greatest Story Ever Told", celle de la vie de Jésus, racontée en cinérama par George Stevens au Théâtre Impérial.

LES FERNANDEL PLACE DES ARTS

Le père, le fils mais non l'esprit

par Gilles ROCHETTE

"Nothing succeeds like suc-
 cess", dit le proverbe. Le suc-
 cès Fernandel l'a obtenu dans
 les années 30 et il réussit de-
 puis ce temps, avec son éter-
 nel "sourire chevalin" qui a
 fait rire le monde entier. Il
 chante encore les chansons
 qui ont fait la joie de nos pères
 et son tour de chant actuel
 est bien près de celui qu'il
 nous avait donné quelque
 temps après la guerre.
 Je ne vois pas beaucoup d'in-
 térêt au style de ses chan-
 sons. Le gros double sens —
 "je mets ça que j'ai dans ça
 que t'as..." — facile et usé
 domine le spectacle. Tant
 mieux pour ceux que cela amu-
 se; moi, cela m'ennuie.
 La soirée commence par le
 tour de chant de Fernandel
 fils, Franck. C'est le côté sen-
 timental de ce gala de la
 chanson humoristique et sen-
 timentale.

RÉUNION

Trois troupes canadiennes
 de théâtre se réuniront pour
 présenter une pièce ayant pour
 caractère principal original
 Nicholas Romanoff, le dernier
 des tsars de Russie. Cette pre-
 mière se déroulera le 9 mars
 1966 à Winnipeg. Les troupes
 concernées sont celles du Ma-
 nitoba Theatre Centre, du Festi-
 val de Stratford et Le Thé-
 âtre du Nouveau Monde de
 Montréal.

ANGÉLIQUE 2

DERNIÈRES SEMAINES

LES NOURRICES

LES SALTIMBANQUES

Rés. de 4 à 9: 727-4343

★ AUJ. — EN PRIMEUR ★

LE PREMIER FILM DE BERGMAN

TORMENT

Version originale
 Sous-titres
 Le soir à 6h.40
 et 8h.35
 Dim. 8h.15

EMPIRE

451 Ave. Ogilvy Ave. Tel. 274-4521

CE SOIR — 8h.30

Diman. — 2h.30 et 7h.30

ON NE SAIT COMMENT

DE PIRANDELLO

"Une réussite globale."
 Jean Basile — Le Devoir

"Interprétation de tout pre-
 mier ordre."
 M. Danyliw — La Presse

Stella 4664 rue St-Denis
 Réservations: 844-1793

CECF 10

9.30 The Sound of 12
 9.15 Newsroom 12
 10.00 The Liberal Arts
 10.00 Teledominica
 10.30 Continental
 1.00 Canadians All
 1.30 Times and Trails
 2.00 Forum
 2.30 Music Room
 3.00 Magic Tom Talent
 Hunt
 3.30 Montreal Minor
 Hockey
 4.30 Thunderbirds
 4.30 Peter Potamus
 4.00 Walt Disney Presents
 7.00 Please Don't Eat
 the Daisies
 7.30 Amos Burke
 8.30 Run For Your Life
 9.30 Peyton Place
 10.00 The Mentalist
 "Let No Man Speak"
 11.30 Pulse
 12.10 The Pierre Berton
 Show
 12.10 Newsroom 12
 and meditation.

CECF 10

9.30 The Sound of 12
 9.15 Newsroom 12
 10.00 The Liberal Arts
 10.00 Teledominica
 10.30 Continental
 1.00 Canadians All
 1.30 Times and Trails
 2.00 Forum
 2.30 Music Room
 3.00 Magic Tom Talent
 Hunt
 3.30 Montreal Minor
 Hockey
 4.30 Thunderbirds
 4.30 Peter Potamus
 4.00 Walt Disney Presents
 7.00 Please Don't Eat
 the Daisies
 7.30 Amos Burke
 8.30 Run For Your Life
 9.30 Peyton Place
 10.00 The Mentalist
 "Let No Man Speak"
 11.30 Pulse
 12.10 The Pierre Berton
 Show
 12.10 Newsroom 12
 and meditation.

CECF 10

9.30 The Sound of 12
 9.15 Newsroom 12
 10.00 The Liberal Arts
 10.00 Teledominica
 10.30 Continental
 1.00 Canadians All
 1.30 Times and Trails
 2.00 Forum
 2.30 Music Room
 3.00 Magic Tom Talent
 Hunt
 3.30 Montreal Minor
 Hockey
 4.30 Thunderbirds
 4.30 Peter Potamus
 4.00 Walt Disney Presents
 7.00 Please Don't Eat
 the Daisies
 7.30 Amos Burke
 8.30 Run For Your Life
 9.30 Peyton Place
 10.00 The Mentalist
 "Let No Man Speak"
 11.30 Pulse
 12.10 The Pierre Berton
 Show
 12.10 Newsroom 12
 and meditation.

CECF 10

9.30 The Sound of 12
 9.15 Newsroom 12
 10.00 The Liberal Arts
 10.00 Teledominica
 10.30 Continental
 1.00 Canadians All
 1.30 Times and Trails
 2.00 Forum
 2.30 Music Room
 3.00 Magic Tom Talent
 Hunt
 3.30 Montreal Minor
 Hockey
 4.30 Thunderbirds
 4.30 Peter Potamus
 4.00 Walt Disney Presents
 7.00 Please Don't Eat
 the Daisies
 7.30 Amos Burke
 8.30 Run For Your Life
 9.30 Peyton Place
 10.00 The Mentalist
 "Let No Man Speak"
 11.30 Pulse
 12.10 The Pierre Berton
 Show
 12.10 Newsroom 12
 and meditation.

CECF 10

9.30 The Sound of 12
 9.15 Newsroom 12
 10.00 The Liberal Arts
 10.00 Teledominica
 10.30 Continental
 1.00 Canadians All
 1.30 Times and Trails
 2.00 Forum
 2.30 Music Room
 3.00 Magic Tom Talent
 Hunt
 3.30 Montreal Minor
 Hockey
 4.30 Thunderbirds
 4.30 Peter Potamus
 4.00 Walt Disney Presents
 7.00 Please Don't Eat
 the Daisies
 7.30 Amos Burke
 8.30 Run For Your Life
 9.30 Peyton Place
 10.00 The Mentalist
 "Let No Man Speak"
 11.30 Pulse
 12.10 The Pierre Berton
 Show
 12.10 Newsroom 12
 and meditation.

CECF 10

9.30 The Sound of 12
 9.15 Newsroom 12
 10.00 The Liberal Arts
 10.00 Teledominica
 10.30 Continental
 1.00 Canadians All
 1.30 Times and Trails
 2.00 Forum
 2.30 Music Room
 3.00 Magic Tom Talent
 Hunt
 3.30 Montreal Minor
 Hockey
 4.30 Thunderbirds
 4.30 Peter Potamus
 4.00 Walt Disney Presents
 7.00 Please Don't Eat
 the Daisies
 7.30 Amos Burke
 8.30 Run For Your Life
 9.30 Peyton Place
 10.00 The Mentalist
 "Let No Man Speak"
 11.30 Pulse
 12.10 The Pierre Berton
 Show
 12.10 Newsroom 12
 and meditation.

CECF 10

9.30 The Sound of 12
 9.15 Newsroom 12
 10.00 The Liberal Arts
 10.00 Teledominica
 10.30 Continental
 1.00 Canadians All
 1.30 Times and Trails
 2.00 Forum
 2.30 Music Room
 3.00 Magic Tom Talent
 Hunt
 3.30 Montreal Minor
 Hockey
 4.30 Thunderbirds
 4.30 Peter Potamus
 4.00 Walt Disney Presents
 7.00 Please Don't Eat
 the Daisies
 7.30 Amos Burke
 8.30 Run For Your Life
 9.30 Peyton Place
 10.00 The Mentalist
 "Let No Man Speak"
 11.30 Pulse
 12.10 The Pierre Berton
 Show
 12.10 Newsroom 12
 and meditation.

CECF 10

9.30 The Sound of 12
 9.15 Newsroom 12
 10.00 The Liberal Arts
 10.00 Teledominica
 10.30 Continental
 1.00 Canadians All
 1.30 Times and Trails
 2.00 Forum
 2.30 Music Room
 3.00 Magic Tom Talent
 Hunt
 3.30 Montreal Minor
 Hockey
 4.30 Thunderbirds
 4.30 Peter Potamus
 4.00 Walt Disney Presents
 7.00 Please Don't Eat
 the Daisies
 7.30 Amos Burke
 8.30 Run For Your Life
 9.30 Peyton Place
 10.00 The Mentalist
 "Let No Man Speak"
 11.30 Pulse
 12.10 The Pierre Berton
 Show
 12.10 Newsroom 12
 and meditation.

CECF 10

9.30 The Sound of 12
 9.15 Newsroom 12
 10.00 The Liberal Arts
 10.00 Teledominica
 10.30 Continental
 1.00 Canadians All
 1.30 Times and Trails
 2.00 Forum
 2.30 Music Room
 3.00 Magic Tom Talent
 Hunt
 3.30 Montreal Minor
 Hockey
 4.30 Thunderbirds
 4.30 Peter Potamus
 4.00 Walt Disney Presents
 7.00 Please Don't Eat
 the Daisies
 7.30 Amos Burke
 8.30 Run For Your Life
 9.30 Peyton Place
 10.00 The Mentalist
 "Let No Man Speak"
 11.30 Pulse
 12.10 The Pierre Berton
 Show
 12.10 Newsroom 12
 and meditation.

CECF 10

9.30 The Sound of 12
 9.15 Newsroom 12
 10.00 The Liberal Arts
 10.00 Teledominica
 10.30 Continental
 1.00 Canadians All
 1.30 Times and Trails
 2.00 Forum
 2.30 Music Room
 3.00 Magic Tom Talent
 Hunt
 3.30 Montreal Minor
 Hockey
 4.30 Thunderbirds
 4.30 Peter Potamus
 4.00 Walt Disney Presents
 7.00 Please Don't Eat
 the Daisies
 7.30 Amos Burke
 8.30 Run For Your Life
 9.30 Peyton Place
 10.00 The Mentalist
 "Let No Man Speak"
 11.30 Pulse
 12.10 The Pierre Berton
 Show
 12.10 Newsroom 12
 and meditation.

CECF 10

9.30 The Sound of 12
 9.15 Newsroom 12
 10.00 The Liberal Arts
 10.00 Teledominica
 10.30 Continental
 1.00 Canadians All
 1.30 Times and Trails
 2.00 Forum
 2.30 Music Room
 3.00 Magic Tom Talent
 Hunt
 3.30 Montreal Minor
 Hockey
 4.30 Thunderbirds
 4.30 Peter Potamus
 4.00 Walt Disney Presents
 7.00 Please Don't Eat
 the Daisies
 7.30 Amos Burke
 8.30 Run For Your Life
 9.30 Peyton Place
 10.00 The Mentalist
 "Let No Man Speak"
 11.30 Pulse
 12.10 The Pierre Berton
 Show
 12.10 Newsroom 12
 and meditation.

CECF 10

9.30 The Sound of 12
 9.15 Newsroom 12
 10.00 The Liberal Arts
 10.00 Teledominica
 10.30 Continental
 1.00 Canadians All
 1.30 Times and Trails
 2.00 Forum
 2.30 Music Room
 3.00 Magic Tom Talent
 Hunt
 3.30 Montreal Minor
 Hockey
 4.30 Thunderbirds
 4.30 Peter Potamus
 4.00 Walt Disney Presents
 7.00 Please Don't Eat
 the Daisies
 7.30 Amos Burke
 8.30 Run For Your Life
 9.30 Peyton Place
 10.00 The Mentalist
 "Let No Man Speak"
 11.30 Pulse
 12.10 The Pierre Berton
 Show
 12.10 Newsroom 12
 and meditation.

AU CINÉMA EMPIRE

"Tourments": la Suède entre deux époques

par Alain PONTAUT

"Caligula", maniaque et in-
 quietant professeur de latin,
 persécuté si minutieusement
 ses élèves qu'il encoure jus-
 qu'au blâme de son brave hom-
 me de directeur, tentant vainement
 de lui faire partager son
 affection profonde pour les
 jeunes qui composent les étu-
 diants de son institution.

L'un de ceux-ci, qui est la
 douceur et l'assiduité même,
 fait un soir la rencontre, au
 hasard de la ville, d'une fille
 ivre, jeune, perdue, que l'on
 suppose un peu prostituée. Il
 va s'y attacher progressivement;
 elle est la première
 femme de sa vie; elle paraît
 ne demander qu'à l'aimer.
 Mais elle évoque dans leurs
 rencontres l'ombre d'une me-
 nace détestée, d'un homme qui
 l'a choisie pour cobaye et pour
 souffre-douleur. Et cet homme,
 bien sûr, est aussi Caligula.

Mais ce n'est pas aussi simple.
 La fille est désarmée. Le jeu-
 ne homme est candide, peu
 soucieux d'affronter le passé
 de celle qu'il aime. Le persé-
 cuté enfin disparaît entre
 ses aspects, ses visages divers:
 celui du professeur respecta-
 ble, du héros de roman roma-
 naliste, de l'aliéné mental, du
 type seul et pitoyable. On ne
 sait plus très bien.

Et cependant, sans y être
 emporté ni par des flots de
 lyrisme ni par une profonde
 adhésion intérieure, on suit
 de bout en bout le récit de
 cette aventure mi-poétique mi-
 sordide, animée par des comé-
 diens et par des visages ad-
 mirablement choisis, enchaî-
 nés dans une imagerie suédoise
 un peu ancienne, souvent
 belle, et qui évoque toute la
 symbolique visuelle et morale,
 tous les thèmes de prédilec-

tion de Sjöström et de "La
 Charrette fantôme". Ce "Tour-
 ments" de 1944 est un film
 sexuellement exact à la définition
 des oeuvres de Sjöström. Der-
 rière lui, le rituel et la drama-
 turgie du muet suédois, grand
 cinéma s'il en fut. Son scéna-
 rio est d'Ingmar Bergman,
 dont on sait qu'il fut au début
 de sa carrière le scénariste
 de Molander, de Kjellgren, et
 aussi d'Alf Sjöberg, metteur en
 scène de "Tourments".

Sjöberg, qui a quelque quin-
 ze ans de plus que Bergman,
 injustement on a un peu ou-
 blié son nom, tant le cinéma
 suédois d'après-guerre se ré-
 sume pour nous à une oeuvre,
 celle de l'ancien scénariste de
 "Tourments". Qu'Alf Sjöberg
 soit aujourd'hui dépassé, éclipsé
 par Bergman, cela va de soi
 mais ne fait pas oublier qu'il
 fut l'auteur du "Chemin du
 ciel" et surtout de l'admirable

"Mademoiselle Julie", qu'il fut
 le prédécesseur et le maître
 de l'auteur des "Fraises sauva-
 ges". Un critique naguère écri-
 vait de lui, à propos de "Rien
 qu'une mère" (traduction inspi-
 rée d'un long titre suédois):
 "Avec quel art parvient-il à
 rendre toutes les impressions
 qui s'inscrivent dans l'âme de
 son héroïne, et qui finissent
 par la modeler, en se servant
 de son visage même — substi-
 tution du "je" employé par le
 romancier — pour centrer tout
 son récit".

L'observation reste valable
 ici. Et si l'on n'est pas pris
 davantage par cette ville et
 cette école où la pureté des
 mmes et des images s'insur-
 gent sourdement contre la lai-
 deur de la vie, c'est que l'his-
 toire a joué à Sjöberg et à ses
 "Tourments" le mauvais tour
 de la situation en reflux entre
 Sjöström et Bergman, entre
 deux vagues étonnantes, en-
 tre la symbolique classique de
 1920 et l'intériorité parfaite
 et déchirante d'"À travers le
 miroir". Position incommode.
 Elle contribue pourtant à ajou-
 ter aux qualités évidentes de
 "Tourments" un très fort inté-
 rêt documentaire.

SECON RISE STEVENS

Huguette Tourangeau sera un jour

une grande interprète de Carmen

OTTAWA. — Huguette Tou-
 rangeau, mezzo-soprano de
 Montréal, "sera un jour une
 grande interprète de Carmen"
 affirme R. Stevens, elle-même
 une interprète consacrée du
 rôle-titre de l'opéra de Bi-
 zet.

Mme Stevens faisait ce com-
 mentaire dernièrement à Ot-

théâtre • musique • cinéma • variétés

DANS UN COMMUNIQUE TRANSMIS AUX JOURNAUX

Guy Robert rappelle le rôle et l'actif du musée d'art contemporain de Montréal

On me répète depuis quelques semaines que les artistes et le public auraient davantage à être mieux informés de ce qui se fait au Musée d'art contemporain. En y réfléchissant, et malgré nos communications régulières, malgré notre programme surchargé, il semble en effet que ce soit les querelles et les attaques qui ont laissé une impression plus

éclatante, sinon plus profonde. Le musée a été créé par le ministère des Affaires culturelles il y a 18 mois, par ma nomination. Le musée est ouvert au public depuis six mois. Nos conditions de travail doivent être rappelés: le pittoresque château Dufresne, lieu temporaire de nos activités, dont on a tiré plus que le maximum; un budget, nécessairement réduit au départ, qui

se développe bien; un personnel très restreint, qui se forme sur place, et qui s'agrandit lentement; un climat trouble ou les "ennemis" parlaient beaucoup plus fort que les "amis".

Qu'avons-nous fait? C'est par cela que nous voulons être jugés. Avant l'ouverture du château Dufresne, la grande rétrospective Rouault, présentée à Québec et à Montréal, et organisée conjointement par le conservateur du Musée national d'art moderne de Paris et par le directeur du Musée d'art contemporain de Montréal. Depuis juin, 5 grandes expositions: Arts et architecture, artistes de Montréal (qui circulent actuellement à travers le Canada), Lardera, concours de la province, vingt ans de sculpture Rouault. A la Galerie du musée et dans nos jardins, 12 expositions: sélection de nos collections, sculptures de Gauguin-Larouche, gravures européennes, dessins de Serge Tournier, sculptures de Bartolini, œuvres de Jeanne Spiteris, œuvres de Mayer-Gunther, peintures de Kardos, œuvres de Quilici, tableaux de Dulude et de Rajotte, rétrospective de Gécin, 10 sculpteurs du Québec.

Présentation régulière à peu près quotidienne de visites guidées et de films sur l'art. Actuellement en cours, le grand Festival du film sur l'art 17 films, programme d'un mois, avec conférences. Conférences de Bernard Dorval, d'André Bloc, de Berto Lardera, de Gaston Petit, etc. Projections commentées de diapositives. Publications de catalogues, de photocopies, et monographies sur Rouault.

Développement des collections, canadiennes et internationales: plus de 300 œuvres inscrites au catalogue, grâce à nos achats et aux dons, et toutes contrôlées par notre comité d'acquisition. Une exposition en présentera une sélection en janvier 1966: comme toujours, nous nous attendons à être jugés sur pièces, et non pas sur cabales ou sur médisances.

Le fait que nous soyons situés rue Sherbrooke est, coin Pie IX, dans un quartier éloigné du centre "artistique" de Montréal, me semble un défi stimulant que nous avons relevé avec succès puisque 3.000 visiteurs fréquentent le musée chaque semaine.

On nous dira peut-être que les activités ne suffisent pas, qu'il y faut un "esprit". Le nôtre existe, terriblement, il peut se résumer en un mot pour notre petite équipe: le travail. Mais un travail organisé, que nous nous attendons à être jugés sur pièces, et non pas sur cabales ou sur médisances.

En parlant de programme, disons seulement pour l'instant, que le nôtre est tracé jusqu'en 1968. Nos expositions de la Galerie sont établies jusqu'en mars 1967, nos expositions au Musée jusqu'en janvier 1968.

Et je ne parle pas des détails. J'aimerais toutefois en rappeler un, que j'allais oublier: le Symposium du Québec 1965!

Guy Robert, directeur

M M M

Cartes de NOËL

originales... de bon goût

Chez MORENCY

encadrements artistiques

1564 ST-DENIS, VI, 5-6894 (près du théâtre St-Denis)

M M M

L'Art Français

330 ouest, rue Laurier — 221-2129

DU 7 AU 31 DECEMBRE

SYLCOR

SES ŒUVRES MONTRENT DE QUALITÉ: DELICATESSE DU DÉSIN, EQUILIBRE DANS LA CONSTRUCTION. ON EST SENSIBLE A CETTE RECHERCHE D'EXPRESSION ORIGINALE, POURSUIVIE SANS CONCESSION A LA FACILITE ET AUX EFFETS.

LAURENT LAMY

LE DEVOIR, novembre 65

Jusqu'à Noël ouvert de 9 à 19 heures

EXPOSITION

MARCEL BRAITSTEIN

Sculptures

Jusqu'au 10 décembre

Galerie Agnès Lefort

1504 Sherbrooke Ouest

WE2 8620

PEINTURES CANADIENNES ET EUROPEENNES

Petits et grands formats

Prix spéciaux pour les fêtes

Galerie L'ART VIVANT

2020 CRESCENT — 849-8587

EXPOSITION

MICHELE BASTIN

TABLEAUX

Jusqu'au 8 décembre

GALERIE MARTIN

1380 ouest, rue Sherbrooke

face au musée de Montréal

Tous les jours jusqu'à 5 h. 30 excepté le dim.

EXPOSITION

REINBLATT

Egalement un nouveau choix de lithographies par des artistes européens connus.

galerie ADDINGTON

1456 ouest Sherbrooke

Pour tout votre matériel d'artiste

consultez nos experts

OMER DESERRES

1406 St-Denis — AV. 8-0251

Centre d'achats Rockland

6955, rue St-Hubert

la galerie L'ATELIER Renée Le Sieur

présente

les pastels et aquarelles de

GERARD TREMBLAY

Jusqu'au 9 décembre

20, rue du Fort, Québec — 524-3344

SUR LA PIERRE VERTE DE CAP DORSET

QUATRE SCULPTEURS...

PAUTA

KIAWAK

MUNGITA

KUMUKULU

LIPPEL GALLERY

2159 MACKAY

art primitif

842-6369

GALERIE D'ART ANTOINE INC.

14e VENTE DE NOEL DE PEINTURES

Notre importante collection d'œuvres européennes et canadiennes est mise en vente à des prix fort réduits afin de rencontrer tous les budgets à l'occasion des fêtes.

AUBAINE A NE PAS MANQUER!

Heures: 8h.00 a.m. à 5h.30 p.m. lundi à jeudi

8h.00 a.m. à 9h.00 p.m. vendredi

8h.00 a.m. à 5h.00 p.m. samedi

415 ouest, rue Craig — Tél. UN. 6-4095

(stationnement gratuit)

EXPOSITION

HURTUBISE

Grand prix de peinture 1965

Concours de la Province

Jusqu'au 4 décembre

galerie du siècle

1494 ouest, rue Sherbrooke / 932-0072

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion

AFFAIRE DE LA STATION 3, I: Le genre du film atténue la portée des violences. Adultes et adolescents.

DES FERRAUX, L: L'ensemble n'est pas dénué de qualités humaines, mais l'amoralisme et l'équinoxe critique des personnages, accompagnés d'images libertines, motivent de nettes réserves. Adultes et adolescents.

AMANTS, LES: Ce film immoral constitue une idéalisation de l'amour adulte et comporte des scènes d'adultère inacceptables. A proscrire.

BONHEUR, LE: L'amour adulte est présenté comme un complément du bonheur conjugal. Ce thème immoral ainsi que des scènes d'adultère inacceptables motivent de nettes réserves. A proscrire.

CASANOVA 70: Malgré le ton de comédie, la présentation luxueuse de l'inconduite du héros et une accumulation de scènes suggestives motivent une cote sévère. A proscrire.

CINCINNATI KID, THE: Ce film présente de façon réaliste un milieu de joueurs. Des situations irrégulières et des attitudes suggestives motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

CLOPATRE: En tentant de donner une image réaliste de la criminalité, le film est une illustration de la ruine apportée par les excès de la passion et de l'ambition. L'insistance qu'on y met à présenter des scènes nettement suggestives motive une cote sévère. A proscrire.

CONDAMNE A ETRE PENDU: Le film met en valeur le courage d'un homme qui se fait le défenseur de la justice dans l'administration de la justice. Adultes et adolescents.

DERNIER PISTOLET, LE: Des scènes légères de suspense, de l'adultère et d'inconduite font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

ESCAPE BY NIGHT: Le ton de comédie ne saurait masquer la présentation indigne d'un double adultère ainsi que du libertinage obsessionnel d'un personnage, le tout dans un contexte vulgaire. A proscrire.

GENTLEMAN OF COCOBY, LE: Le ton de comédie empêche de prendre au sérieux les éléments répréhensibles de ce film, cependant que la présentation d'un double adultère et d'un personnage, le tout dans un contexte vulgaire. A proscrire.

GRAND RACER, THE: Bien que le ton loufoque empêche de prendre au sérieux les éléments répréhensibles de ce film, cependant que la présentation d'un double adultère et d'un personnage, le tout dans un contexte vulgaire. A proscrire.

HARUM SCARUM: L'intrigue ne porte guère à conséquence. Des scènes de sexe dans des costumes réservés le film aux adultes. Adultes.

HUSH, Sweet CHARLOTTE: L'atmosphère morbide du film et des scènes de sexe réservent l'ensemble aux adultes. Adultes.

JERRY SOUTHERN-DOULEUR: Cette comédie peut être vue par tous les publics. Tous.

JEU DE L'ASSASSIN, LE: Le milieu frelaté ou se situe l'action et le climat morbide créé par les agissements d'un criminel sadique motivent des réserves. Adultes, des réserves.

JOY IN THE MORNING: Des situations délicates et des scènes passionnelles font réserver le film aux adultes. Adultes.

KNACK, THE: Cette comédie loufoque, contre toute attente, du comportement libertin d'une certaine jeunesse. Le caractère acide de certaines situations et un dialogue assez cru font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

KWAMER: cote provisoire: A déconseiller.

MASTER SPIY: Ce film constitue un divertissement anodin. Adultes et adolescents.

MURDER MOST FOUL: Le genre du film atténue la portée des actes de violence. Adultes et adolescents.

ONIBAR: C'est l'étalage brutal et éhonté de moeurs bestiales et d'images licencieuses constitue un spectacle dégoûtant à proscrire. PAS QUESTION LE SAMEDI.

PAS QUESTION LE SAMEDI: Plusieurs notations positives se font dans cette comédie de bon aloi où l'évocation de situations irrégulières n'a guère de portée. Adultes et adolescents.

QUE LE MEILLEUR L'EMPORTE: Ce film constitue une critique sérieuse de certains procédés douteux dans les moeurs électrales. Le danger de généralisation et la présentation tendancieuse d'un aspect de l'histoire font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

SABOTEUR, LE: Le film présente un conflit entre le patriotisme et la lutte contre l'injustice. Des situations délicates font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

SIGNPOST TO MURDER: Les actes criminels et l'inconduite de certains personnages sont présentés avec discrétion. Adultes.

SLEEPING BEAUTY, THE: Selon les traditions du conte de fées, ce film présente la victoire du bien sur le mal. Tous.

SOUND OF MUSIC, THE: Ce film est une œuvre d'art de la gentillesse, constitue un excellent divertissement pour tous les publics. Tous.

TROIS MAGNIFIQUES HOMMES EN THEIR FLYING MACHINES: Quelques légères insinuations sur ce film de convertir à un large public. Tous.

TROIS SOLDATS DE L'AVANTUR: Le film est un récit de la guerre des survivants. Les aventures sentimentales qui y sont présentées font réserver aux adultes. Adultes.

VERITE, LA: Le film s'attarde avec complaisance sur la vie immorale et sordide d'un criminel. A proscrire.

VIE DE L'ARTISTE DE LEOPOLD Z. I, A: Ce film constitue un divertissement de bon ton dans son ensemble, mais à part quelques répliques d'un soit douteux. Adultes.

WAR LORD, THE: Le contexte historique atténue la portée des scènes répréhensibles. L'importance prise par une passion illégitime fait réserver le film aux seuls adultes. Adultes.

AU PARISIEN

Un Buster Keaton monté sur rail

Un des plus grands acteurs comiques du cinéma muet, Buster Keaton, connaît aujourd'hui une hausse considérable de popularité. L'Office national du film a eu le bonheur d'obtenir ses services, récemment, pour un court métrage sans dialogue dans la veine des plus grands succès de ce roi du rire.

Le film: "Railrodder", que l'on peut voir au cinéma Le Parisien avec "La Vie heureuse de Léopold Z.", nous présente un Keaton, confortablement assis dans un petit chariot sur rail, traversant le Canada sans jamais réagir devant les dangers qui l'assaillent et les décors grandioses qui s'offrent à sa vue.

Cette production en couleurs ressuscite en quelque

sorte le personnage que Keaton a créé et poli tout au long de sa carrière: chaussé de souliers trop grands, coiffé d'un chapeau trop petit et trop plat, il reste toujours de pierre ne se déridant jamais, quoi qu'il arrive autour de lui.

De plus, ce personnage de base, qui a revêtu une foule d'identités selon les films qu'il faisait, possède une faculté étrange qui provoque infailliblement le rire: il regarde toujours à côté de ce qu'il devrait voir. Ainsi, dans "Railrodder", on le voit passer devant nos plus grands monuments nationaux. Chaque fois, il est occupé à autre chose, et il ne le voit pas. Si un accident dans le rail bloque une roue de sa draine, Keaton vérifie son moteur. Quand il complète une installation roulante pour chasser le canard, son véhicule s'engage dans un tunnel interminable. Quand il consent finalement à contempler le dernier paysage qui s'offre à lui, l'océan Pacifique, il ne voit pas un voleur passer derrière lui, qui rafle son chariot motorisé.

Ce film et son héros ont mérité les éloges des deux derniers festivals du film de Moscou et Berlin. Ces hommages s'adressaient autant à "Railrodder" qu'au génie d'un homme qui a su faire rire le monde entier en ne riant jamais.

Tableaux vendus

PARIS. — Une toile de Claude Monet "Sainte-Adresse vers 1867" a été adjugée 700.000 francs au Palais Galliera par Me Ader, au cours d'une vente de tableaux modernes qui ont totalisé 2 millions 318.900 francs.

Il a encore été relevé à cette vente: 355.000 francs pour une toile de Pissarro "Paysage aux Rochers - Montfoucault 1874" et 310.000 francs une toile d'Alfred Sisley "La Seine en bas de Meudon".

Une toile de Braque "Nature morte aux fruits" est montée à 158.000 francs et un carton de Matisse, "La table servie dans un jardin vers 1898" à 96.000 francs.

Au début de la soirée, avant la dispersion des tableaux modernes, Me Liebert avait adjugé onze très beaux bijoux qui ont totalisé 558.750 francs, la pièce la plus importante étant constituée par une colerette moderne en brillants faisant 73 carats acquis pour 165.000 francs.

Le total des deux ventes de la soirée, ajoutée à celui produit par la vente de l'après-midi consacrée aux tableaux anciens, meubles et objets, s'est élevé à 4.963.000 francs.

Bergman: le cinéma avant le théâtre

Le célèbre metteur en scène suédois Ingmar Bergman a annoncé qu'il abandonnerait la direction du Théâtre Royal d'Art Dramatique de Stockholm à l'expiration de son contrat, le 1er juillet 1966.

Ingmar Bergman a démenti qu'il ait eu quelque différend avec le conseil d'administration, précisant simplement: "Il ne m'était plus possible de concilier mes fonctions de directeur de notre scène nationale avec nos autres activités artistiques."

Le Chansonnier classique

"Boite à chansons nouveau genre"

présente

Francine Chabot, pianiste • Claude St-Denis, mime

Laurent Michel, animateur

Paléstre Nationale
840 est, rue Cherrier
Montreal

Samedi, 4 décembre
9h. p.m.
Entrée: \$ 1.00

Le ballet Kirov de Leningrad

The Sleeping Beauty

AUJ. et DEMAIN
2h. p.m. - 8h. p.m.

POUR 2 SEMAINES SEUL.

Musique de Tchaikovsky

En couleurs et 70mm avec son stéréophonique à 4 pistes

Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées seulement

GUICHET OUVERT

Tous les jours de 10 h. à 9 p.m., dimanche à 12 h. à 10 h.

Mats mer., sam., dim. à 2 p.m. \$1.50

Soirées à 8:30 \$2.50

UN 1-2807

ALOUETTE

514 Catherine & Bligny

UN 1-2807

"BUTTE MONTMARTRE"

le plus original, le moins cher

des restaurants français et...

toujours une excellente cuisine!

LA TABLE D'HOTE, DE \$1.75 A \$3.50 TOUT INCLUS, EST SERVIE DE MIDI A 2 HEURES A.M.

L'ANJOU — 1204 DRUMMOND — UN. 6-0668

Attention: n'attendez pas pour réserver votre table pour le réveillon du Jour de l'AN!

VENDOME

stationnement intérieur

droit tous les jours (FRANCE-SOIR)

à faire croquer de rire (L'AUBRE)

monumental de drôlerie (PARIS PRESSE)

Un éclat de rire toutes les 35 secondes!

2e MOIS

pas question le samedi

PLACE VICTORIA Tel. 878 1451

1215, 245, 500, 715, 930

ROBERT KIRSC

ALEX JOFFE

UNIVERSITE MCGILL

FACULTÉ DE MUSIQUE

présente

INTEGRALE DES CONCERTOS POUR CLAVECIN

DE J.S. BACH

en trois concerts (26 nov., 10 déc., 17 déc.)

KENNETH GILBERT, claveciniste

Solistes et Ensemble à cordes

2ème soir: Ut-Mineur à 2: Sol-Mineur; Fa-Mineur; Ré-Mineur; Fa-Mineur.

Solistes invités: HERMEL BRUNEAU, claveciniste; MARIO DUCHESNE, MIRIAM SAMUELSOHN, flûte à bec.

Le vendredi 10 décembre, à 8h.30

Salle Redpath, Université McGill

Entrée: \$2 — A la porte

Reservations: Faculté de Musique, 844-6311, poste 482

"LE CHANSONNIER CLASSIQUE"

Un récital dans une boîte à chanson

A la Paléstre Nationale, 840 est, Cherrier, à vu le jour en septembre dernier une nouvelle boîte à chansons à l'atmosphère à la fois détendue et enrichissante. "Le Chansonnier Classique". Nouvelle par sa conception: les chansonniers populaires y cèdent un peu la place à des récitals de musique, parfois de poésie, et l'ambition de Marguerite Gagnier, directrice du "Chansonnier", est d'offrir en cette salle, que lui prête le samedi "Jeunesse Oblige", un banc d'essai valable à des éléments jeunes et doués qui se destinent à une carrière artistique.

Animes par un étudiant du Conservatoire ou de l'Ecole nationale de théâtre qui situe les pièces présentées, car on se veut ici culturel les 24 programmes prévus pour la saison jusqu'au mois d'avril apportent quelque chose comme "un récital dans une boîte à chansons". Marguerite Gagnier souhaitant offrir à ses visi-

teurs avec le punch de l'accueil "de bonnes choses que l'on n'entend pas très souvent" dans une ambiance cherchant à recréer celle des cafés et salons du 18e siècle. Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano, Francine Chabot, pianiste, Claude St-Denis, mime, de jeunes artistes qui sont déjà mieux que des espoirs, s'y sont déjà produits. D'autres s'y produiront ce soir et le samedi 11 décembre, puis le 22 janvier.

Disant Paléstre, on se tromperait en songeant à des salles de judo ou d'athlétisme. Le cadre est chaleureux, intime, avec tables rondes joliment décorées et lanternes aux murs. La scène est petite, mais c'est une vraie scène, où les artistes invités, qui y trouvent la chance de se faire connaître, y donnent le meilleur d'eux-mêmes. Bref, une heureuse initiative et la promesse d'une soirée agréable et riche.

A. P.

CINERAMA EMOUVANT — COLOSSAL — SENSATIONNEL

IMPERIAL CINERAMA

1430 Bligny, Montréal.
AV. 8-7102 ou 5603

GEORGE STEVENS

THE GREATEST STORY EVER TOLD

EN CINERAMA

Une distribution tout étoile

Max Von Sydow, Carol Baker, Ina Balin, Pat Boone, Richard Conte, Joanna Dunham, Jose Ferrer, Van Heflin, Charlton Heston, Martin Landau, David McCallum, Sel Mingo, Sidney Poitier, Paul Stewart, Ed Wynne, Shelly Winters, Ed Wynne, les danseurs du Théâtre d'Israël.

Quelques scènes entre autres

• D'inoubliables reconstitutions de la Terre Sainte et des lieux saints • Le principe des Rois mages • Hérode et sa vie de plaisir • La naissance de Jésus • La fuite en Egypte • Le massacre des saints innocents • Jésus chasse les vendeurs du temple • Jean-Baptiste en prison • La danse d'Hérodiade • La résurrection de Lazare • La dévotion la plus pure • Le marchandage de Judas • La montée au Calvaire • La Crucifixion • La Résurrection

SUR SE-MAINE: 8 LE DI-MANCHE: 7.30 MER., SAM., et DIM.: 2

Enfants, 10 ans, admis aux matinées seulement

CINERAMA, un procédé différent, sur le plus vaste écran intérieur AU MONDE

Distribué par UNITED ARTISTS

CINERAMA

6e WEEK-END

cmé-week-end

3860, rue St-Urbain, Montréal, tél.: 274-7534

samedi et dimanche à 8 heures précises

KWAIDAN

cinémascope — couleurs — trois heures de Masaki Kobayashi

réalisateur de La Prière du Soldat et de Harakiri

CE QU'EN PENSE LA CRITIQUE:

LE DEVOIR: Fraîcheur, aridité, prodiges. KWAIDAN... constituera la pièce maîtresse de ce Festival, comme il avait du reste fait à Cannes. — Alain Pontaut

LA PRESSE: Fascinant... Fantastique... KWAIDAN en film à voir. — R.G.

SEQUENCES: On reste ravi de bonheur devant tant de beauté. — Léo Bonnaville

Ce film, KWAIDAN ne sera montré dans aucun autre cinéma à Montréal

centre de culture cinématographique

CE SOIR — 8 H. 30

tnm

MUSSET

LORENZACCIO

mise en scène: JEAN GASCON

dispositif scénique et costumes: ROBERT PREVOST

musique de scène: GABRIEL CHARPENTIER

ALBERT MILLAIRE

dans le rôle de Lorenzo de Médici

et la participation de:

Catherine Bégin, Francine Dionne, Tania Fedor, Isabelle Jan, Dyrne Mouso, Janine Thibert, Marie Varesquier.

Dominique Briand, André Bernier, Jean-Pierre Compain, Marc Côté, Jean Dalmain, Jean Daigle, Jean Doyon, Thomas Donahue, Edgar Fruittier, Jean-Yves Gaudreault, Jacques Galipeau, Flavio de Giovanni, Claude Grisé, Edmond Grignon, Léo Hial, Guy L'Ecuyer, Jean-Louis Paris, Pascal Rollin, Jean Richard, Jean-Guy Roy, Raymond Royer, Paul Renaud, Jérôme Tiberghien.

JEAN COUTU

dans le rôle d'Alexandre de Médici

COMPLET CE SOIR

THÉÂTRE ORPHEUM — réservations: 845-7149

tous les soirs à 8h.30, dimanche à 7h.30, relâche le lundi

Nouvelle usine de \$3,500,000 érigée à Valleyfield par Goodyear Tire

potins financiers

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de Londres a été témoin d'une allure plutôt ferme. A Wall Street les cours paraissent décidément meilleurs et l'indice des industriels de DJ clôturait 1.51 point plus haut, à 946.10. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, il y avait plus d'animation, hier, et leur comportement paraissait plus favorable.

L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a gagné 0.2 pt, hier, à 64.7.

Londres a suspendu les administrateurs de la Reserve Bank de la Rhodésie dont l'actif en cette ancienne colonie britannique était de \$67,000,000.

Au 30 novembre 1965, le Canada détenait pour \$2,681,100,000 d'or et de dollars américains.

Les ventes dans les grands magasins du Canada ont augmenté de 8.1 p.c. durant la semaine terminée le 20 novembre, au regard de 1964.

Nos livraisons de gaz, de pétrole, etc., en septembre ont atteint 33,030,152 barils, soit 9.4 p.c. de plus qu'en octobre 1964.

Nous publions lundi une nouvelle, concernant l'introduction des Certificats d'épargne de la Banque de Montréal.

A la fin de novembre, la vente des Obligations d'Epargne du Canada atteignait \$834,000,000, y compris le chiffre record de \$235,000,000 pour l'épargne-salaire, vs \$946,000,000 à la fin de novembre 1964.

Pour la cote de la Québec Lithium sur la Bourse de Toronto, il est inséré 500 actions à 1.17, alors que sur la feuille officielle verte de la Bourse Canadienne, "la demande" figure à \$3.60 — il y a quelque chose d'incompréhensible, mais comme les employés de la compagnie sont en grève, peut-être s'agit-il de spéculateur craintif?

commentaires sur

L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Longueuil a adjugé une émission de \$310,000 d'obligations à 6%

La cité de Longueuil, comté de Chambly, a adjugé récemment un syndicat formé de La Banque Canadienne Nationale, Crédit-Québec Inc., Florio Mattheu Inc., Raymond Camus Inc., à un prix de 98.64, \$310,000, de titres à 6%, remboursables en séries en 20 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1889%. Datées du 15 novembre 1965, les nouvelles obligations échoient en séries du 15 novembre 1966 au 15 novembre 1985 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour renouveler le solde non amorti de \$58,500, sur un emprunt original de \$186,000, autorisé par le règlement No 420, pour un terme de 34 ans, mais émis en 1946, pour un terme de 19 ans seulement; pour travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, fonds de roulement et la construction de trottoirs. L'évaluation imposable de la cité, pour 1965, s'élève à \$67,500,000, y compris \$10,344,760, pour les compagnies. Le 31 décembre 1964, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$4,451,478.22.

L'épargne-salaire dans notre province a rapporté un sommet de \$47,675,850.00

A la fin de la campagne de vente de l'émission 1965 des Obligations d'Epargne du Canada, le 15 novembre, les souscriptions faites par les salariés du Québec en vertu du plan d'épargne-salaire se chiffraient par \$47,675,850, soit le montant le plus élevé des 19 campagnes annuelles précédentes. L'émission 1965 a été la 20e depuis 1946. En faisant part des résultats, M. Gérard Gingras, directeur provincial de l'épargne-salaire depuis 20 ans et l'un des artisans de ce mode d'épargne, a noté que le montant des souscriptions dépasse de \$670,000 celui de l'an dernier, soit une augmentation de 1.4 p.c. par rapport au montant de 1964. S'il y a eu légère diminution du nombre total des souscripteurs utilisant le mode des retenues sur le salaire (de 117,066 à 114,942), l'achat individuel moyen s'est vu porté de \$401.54 en 1964 à \$414.78 en 1965, un nouveau record. Expriant sa satisfaction des résultats obtenus, M. Gingras a attribué le succès de la vente de l'émission 1965 des Obligations d'Epargne du Canada par le mode de l'épargne-salaire à la coopération renouvelée de plus de 900 établissements industriels et commerciaux au Québec qui rendent ainsi l'épargne plus facile et plus commode à leurs employés.

9 soumissionnaires se sont disputé l'émission de \$407,000 de Granby Scolaire

Les commissaires d'écoles catholiques pour la municipalité de la cité de Granby, comté de Shefford, ont adjugé récemment à un syndicat formé de Nesbitt, Thomson & Co. Ltd., Bell, Gougeon & Co. Ltd., The Royal Bank of Canada, à un prix de 98.69, \$407,000 d'obligations remboursables en séries en 20 ans. L'émission comprend \$297,000 de titres à 5 1/2 %, 1966-75, et \$110,000 à 6 1/2 %. Ainsi, le coût provincial a été, pour cette émission, un octroi de \$272,000. Datées du 1er décembre 1965, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1966 au 1er décembre 1985 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école élémentaire de 20 classes. L'octroi de \$272,000, applicable au service de l'émission, est payable en 4 versements annuels et consécutifs de \$68,000 de 1966 à 1969 inclusivement. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1965-66, s'élève à \$37,959,683, y compris \$13,869,281 pour les compagnies. Le 30 juin 1965, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$5,342,142 et un octroi total de \$2,295,459.52 s'y applique.

Dolsan Mines Limited vient de conclure un accord financier

Dolsan Mines Limited fait savoir que la Bourse Canadienne a accepté l'avis d'un accord en date du 18 octobre 1965, en vertu duquel la compagnie a acquis de M. Charles D. Robbins ses droits, titres et intérêts dans une option d'achat de certains droits minéraux dans Pembroke, dans le comté de Washington, pour la considération globale de \$5,750. Dolsan Mines a, aussi, fait savoir à la Bourse Canadienne que le solde de l'option due le 14 novembre 1965, embrassant 100,000 actions à 75 cents chacune en vertu d'un accord en date du 12 avril 1965, conclu avec W. D. Latimer Co. Ltd., n'a pas été exercée et, en conséquence, le dit accord a pris fin. La Bourse Canadienne a aussi avisée ces jours-ci d'un nouvel accord sera conclu entre Dolsan et Kerr Addison Mines Ltd., qui adjugera à la dernière entreprise des options sur 300,000 actions de Dolsan, soit 100,000 à \$1, susceptible d'être exercée d'ici le 15 février 1966; 100,000 actions à \$1.25, susceptible de l'être d'ici le 15 mai 1966; et 100,000 actions à \$1.50, susceptible d'être exercée d'ici le 15 août 1966. Ces termes sont exactement les mêmes que Kerr avait obtenus d'un accord antérieur.

MARCEL CLEMENT

Bourse de Toronto

Tous les secteurs allaient de l'avant

TORONTO — Le volume des affaires enregistré hier à la Bourse de Toronto, soit 6,600,000 actions est le plus important depuis le 5 novembre, alors que 6,617,000 actions avaient été échangées. L'ensemble de la cote a progressé.

Aux valeurs de premier plan, Massey-Ferguson a gagné 1/4 à 34 1/2 et Simpson 1/4 à 29. Cependant que Imperial Oil et Texaco ont haussé de 1/4 à 53 1/2 et 53 1/4, Rothmans et Trans Canada Pipeline de 1/4 à 23 1/2 et 27 1/2.

Parmi les banques, Nouvelle-Ecosse a gagné 3/4 à 70 1/4, Royale 1/4 à 72, Impériale de Commerce 1/4 à 63 1/2, Toronto-Dominion 1/4 à 61 1/4 et Montréal 1/4 à 60.

Aux métaux non ferreux, Cominco a gagné 1/4 à 49 1/2 et Noranda 1/4 à 51 1/2. Cependant que Falconbridge a cédé 1/2 à 107 1/2 et Inco 1/4 à 96 1/2. L'indice des métaux de l'Ouest a gagné 3/4 à 102.96, North Canadian Oils a gagné 65 cents à \$4.15, Asamera 26 cents à \$2.42 et Place 12 cents à \$1.82. Cependant que Canadian Export Gas a cédé six cents à \$2.43.

Aux mines spéculatives, D'Eldon a été la valeur la plus active, accusant un gain de 16 cents à \$1.30 sur un déplacement de plus de 1,190,000 actions. O'Brien a gagné 15 cents à \$1.25.

Le virement a été de 6,606,000 actions au regard de 5,305,000 jeudi.

Dividendes C-I-L

Les dividendes suivants ont été déclarés au cours d'une réunion du conseil d'administration de Canadian Industries Limited, tenue aujourd'hui, le 3 décembre. Actions privilégiées: 1 1/4 p.c. en fonds canadiens payable le 14 janvier 1966 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 1965, actions ordinaires: un dividende de 15 cents, plus un dividende additionnel de 5 cents par action en fonds canadiens payable le 31 janvier 1966 aux actionnaires inscrits le 31 décembre 1965. Un dividende final de 15 cents, plus un autre additionnel de 5 cents l'action pour l'année 1965, portent la distribution totale pour l'année, à 85 cents l'action ordinaire.

Il y a 3 semaines, elle en inaugurerait une autre

Trois semaines seulement après l'inauguration à Valleyfield de la première fabrique de pneus pour voitures de tourisme, au Québec, la Goodyear Tire and Rubber Company of Canada Limited, annonce aujourd'hui la construction d'une usine adjacente, au coût de \$3,500,000, de pneus de camions.

En annonçant cette nouvelle, M. L.E. Spencer, président de la compagnie, déclarait que "l'usine ne pousse de camions desservira les marchés grandissants de l'Est du Canada. A cause de l'essor évident de ces marchés, nous avons déjà décidé d'augmenter de 50 p.c. la capacité de fabrication initiale des pneus pour voitures de tourisme".

La construction de la nouvelle usine, qui emploiera immédiatement près de 100 personnes, sera entreprise au début de 1966 et les travaux dureront environ neuf mois. L'immense de plein-pied aura une superficie de 38,400 pieds. Lorsque Goodyear Canada décidera d'établir des installations de fabrication à Valleyfield elle fit l'acquisition d'un terrain de 106 acres, envisageant des expansions, dont l'usine de pneus de camions.

"Nous abriterons principalement des pneus grand format pour camions", d'expliquer M. Spencer.

M. Spencer ajoutait que l'outilage affecté à la fabrication des pneus pour camions sera des plus modernes et absorbera environ 85 pour cent de l'investissement global. Une fois l'usine terminée, Goodyear aura investi un montant de plus de \$9,000,000 en immeubles et outilage à Valleyfield.

Cette usine sera la neuvième que Goodyear Canada érigea depuis sa constitution, en 1910. En outre des pneus, la Goodyear fabrique un vaste assortiment de produits, allant des pelles de plastique pour l'emballage des aliments aux transporteurs à courroie servant au mouvement du minerai dans les mines.

Goodyear compte plus de 6,100 employés au Canada et quelque 12,000 distributeurs. C'est la seule grande compagnie de caoutchouc dont les actions sont offertes sur le marché canadien.

Les affaires meilleures aux E-U.

D'ici la fin de l'année rapporte-t-on

(AFP) — Les bénéfices et le chiffre d'affaire de l'industrie américaine devraient continuer à s'accroître d'ici la fin de l'année, selon une enquête effectuée par la société financière Dun & Bradstreet. Les prévisions sont particulièrement optimistes parmi les producteurs de biens durables, 501 entreprises de cette catégorie ayant connu un accroissement de 12.1 pour cent dans leur chiffre d'affaire et de 11.9 pour cent dans leurs bénéfices d'ici au 1er janvier 1966. Les entreprises produisant des biens non durables anticipent des progressions de 11.5 et 10.9 pour cent respectivement. L'expansion la plus forte est envisagée par les producteurs d'équipements techniques et scientifiques, à savoir 18.9 pour cent en ce qui concerne le chiffre d'affaire et 18.2 pour cent pour les bénéfices. Les producteurs de caoutchouc viennent en seconde position avec un accroissement prévu de 18.6 pour cent pour le volume des ventes et de 17.1 pour cent pour les profits.

Au bas de l'échelle se trouve par contre l'industrie du cuir dont le chiffre d'affaire ne devrait croître que de 7 pour cent et les bénéfices de 7.1 pour cent. Les auteurs de l'enquête notent que de nombreuses entreprises prouvent un pourcentage d'accroissement de leurs bénéfices supérieurs à celui de l'expansion de leur chiffre d'affaire. Le plus souvent l'accroissement du volume des affaires ne se répercute pas intégralement sur les bénéfices. La tendance est particulièrement notable en ce qui concerne l'industrie de la construction électrique qui prévoit un accroissement de 17.4 pour cent en ce qui concerne le chiffre d'affaire et de 21.2 pour cent en ce qui concerne les bénéfices. Ce dernier taux est d'ailleurs le plus élevé parmi les projections des diverses industries. Le plus bas, retenu par les imprimeurs et éditeurs, est de 4 pour cent.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, caisses de carton extra-gros: 57 à 58; A-gros 56; A-moyen 49; A-petits 41 à 42; B 45; C 36.

Beurre: arrivages courants, non-admissible: 92; 54 5-8; 93; 55 5-8.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 40; coloré 40 à 41.

Pommes de terre: prix de gros, Québec \$1.40 à \$1.50 les 50 livres, N.B. \$1.40 à \$1.45 les 50 livres, 35 à 37 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation 1 en sacs: 15 à 12 à 16 1-2, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 13 1-2 à 15; autre catégorie pour nourrisserie 13. Poudre de lait de beurre pour nourrisserie 11. Poudre de lait 4 1-4 à 4 1-2 cents.

Bourse de New York

Les cours se sont améliorés à Wall Street

NEW YORK — L'ensemble de la cote a progressé hier à Wall Street sous l'impulsion des automobiles et de quelques titres de premier choix. Néanmoins, les pertes avaient prédominé sur les gains.

Le virement a été de 8,160,000 actions au regard de 9,070,000 jeudi et 10,150,000 mercredi.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a haussé de 1.51 à 946.10.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 6 à 363.3.

Aux valeurs canadiennes, Aluminum Ltd a gagné 5-8 cent pendant que Distillers Seagrams a cédé 7-8, International Nickel 3-4 et Pacific Canadian 1-4. Dome Mines et Hudson Bay Mining ont perdu 1-2 chacune.

La cote présentait une allure irrégulière avec une tendance à la hausse à la Bourse Américaine. Le virement a été de 8,160,000 actions au regard de 9,070,000 jeudi.

Brazilian Traction a gagné 1-4 cependant que Fargo Oil, Jupiter Corp. et Scurry Hainbow Oil ont haussé de 1-8 chacune. Canadian Marconi a cédé 1-4.

Rio Algom Mines produit du yttrium

Requis pour la fabrication de lampes pour la télévision en couleur

Rio Algom Mines Limited a commencé la production d'oxyde d'yttrium, un composé de terre rare, requis dans la manufacture de lampes pour la télévision en couleurs.

L'on s'attend à ce que les embarquements du composé, recueilli comme sous-produit des opérations de l'extraction d'uranium et de thorium, commenceront vers la fin de décembre.

En annonçant ces nouvelles, l'honorable M. Robert Winters, président de la société, a dit que le rendement initial dépasserait 100,000 livres pour la première année, assez pour suffire à la demande immédiate du monde. Il a dit aussi que le rendement pourra être augmenté pour faire face à la demande.

Jusqu'à ce jour, la production d'yttrium a été en quantités limitées par quelques sociétés étrangères. La première production commerciale en grand sera celle de Rio Algom.

La vente de l'oxyde d'yttrium se fera d'abord en forme concentrée aux raffineries de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, avec lesquels pays les négociations sont "bien avancées". L'on attend le développement des marchés dans l'Europe continentale ainsi que du Japon.

L'utilisation de l'yttrium dans la manufacture des lampes pour la télévision en couleur constitue le premier usage commercial important du métal.

On attend d'autres usages à se développer si l'on considère la disponibilité grandissante et les prix de concurrence.

La production de l'yttrium se fait à l'usine d'extraction de thorium de la mine Nord de Rio Algom, située à Elliott Lake. Cette usine, l'unique producteur au Canada de thorium, fut exploitée par Rio Tinto Dow, copropriétaire par Rio Algom et Dow Chemical of Canada jusqu'à la prise de succession récente par Rio Algom. L'installation d'outilage additionnel a été faite pour permettre l'extraction du composé d'yttrium et d'autres "terres rares", en forme concentrée.

La société produit du thorium en forme de sulfate et d'oxyde.

Pommes de terre: \$1.40 à \$1.50 les 50 livres, no 2 \$1.25 les 50 livres.

Poireaux: .50 à \$1.00 la douzaine.

Choux: .75 à \$1 le sac de 50 livres, rouges ou Savoie \$1.25 le sac de 50 livres.

Choux chinois: \$2 à \$2.50 la douzaine.

Navets: no 1 \$1.75 à \$2; no 2 \$1.25 le sac de 50 livres, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Oignons: jaunes \$1.

Navets: no 1 \$1.75 à \$2.00, no 2 \$1.25 le sac de 50 livres, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Oignons: jaunes \$1.15 à \$1.25, .30 à .35 les 10 livres, rouges \$1.50 à \$1.75 les 50 livres.

Panais: \$2.25 les 12 cellos de 24 onces, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Pommes de terre: \$1.40 à \$1.50 les 50 livres, no 2 \$1.25 les 50 livres.

Poireaux: .50 à \$1.00 la douzaine.

Choux: .75 à \$1 le sac de 50 livres, rouges ou Savoie \$1.25 le sac de 50 livres.

Choux chinois: \$2 à \$2.50 la douzaine.

Navets: no 1 \$1.75 à \$2; no 2 \$1.25 le sac de 50 livres, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Oignons: jaunes \$1.

Navets: no 1 \$1.75 à \$2.00, no 2 \$1.25 le sac de 50 livres, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Oignons: jaunes \$1.15 à \$1.25, .30 à .35 les 10 livres, rouges \$1.50 à \$1.75 les 50 livres.

Panais: \$2.25 les 12 cellos de 24 onces, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Pommes de terre: \$1.40 à \$1.50 les 50 livres, no 2 \$1.25 les 50 livres.

Poireaux: .50 à \$1.00 la douzaine.

Choux: .75 à \$1 le sac de 50 livres, rouges ou Savoie \$1.25 le sac de 50 livres.

Choux chinois: \$2 à \$2.50 la douzaine.

Navets: no 1 \$1.75 à \$2; no 2 \$1.25 le sac de 50 livres, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Oignons: jaunes \$1.

Navets: no 1 \$1.75 à \$2.00, no 2 \$1.25 le sac de 50 livres, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Oignons: jaunes \$1.15 à \$1.25, .30 à .35 les 10 livres, rouges \$1.50 à \$1.75 les 50 livres.

Panais: \$2.25 les 12 cellos de 24 onces, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Pommes de terre: \$1.40 à \$1.50 les 50 livres, no 2 \$1.25 les 50 livres.

Poireaux: .50 à \$1.00 la douzaine.

Choux: .75 à \$1 le sac de 50 livres, rouges ou Savoie \$1.25 le sac de 50 livres.

Choux chinois: \$2 à \$2.50 la douzaine.

Navets: no 1 \$1.75 à \$2; no 2 \$1.25 le sac de 50 livres, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Oignons: jaunes \$1.

Navets: no 1 \$1.75 à \$2.00, no 2 \$1.25 le sac de 50 livres, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Oignons: jaunes \$1.15 à \$1.25, .30 à .35 les 10 livres, rouges \$1.50 à \$1.75 les 50 livres.

Panais: \$2.25 les 12 cellos de 24 onces, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Pommes de terre: \$1.40 à \$1.50 les 50 livres, no 2 \$1.25 les 50 livres.

Poireaux: .50 à \$1.00 la douzaine.

Choux: .75 à \$1 le sac de 50 livres, rouges ou Savoie \$1.25 le sac de 50 livres.

Choux chinois: \$2 à \$2.50 la douzaine.

Navets: no 1 \$1.75 à \$2; no 2 \$1.25 le sac de 50 livres, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

- CETTE SEMAINE -					- ANNEE -				
Ventes	Haut	Bas	Fr.	Haut Bas	Ventes	Haut	Bas	Fr.	Haut Bas
Alcan	3462	9	8	9	10 1/2	6			
Alox	25700	14	13	13 1/4	14	21			
Am B	1700	30	23	26 1/2	42	21			
Am C	230	1	1	1	1	1			
Am D	480	27 1/2	21	21	35	20			
Am E	21213	53	40	41	80	28			
Am F	21200	53	40	41	80	28			
Am G	10800	45	3	3	7	3			
Am H	2000	1/2	5	5	5	5			
Am I	8000	1/2	5	5	5	5			
Am J	1200	1/2	5	5	5	5			
Am K	1200	1/2	5	5	5	5			
Am L	1200	1/2	5	5	5	5			
Am M	1200	1/2	5	5	5	5			
Am N	1200	1/2	5	5	5	5			
Am O	1200	1/2	5	5	5	5			
Am P	1200	1/2	5	5	5	5			
Am Q	1200	1/2	5	5	5	5			
Am R	1200	1/2	5	5	5	5			
Am S	1200	1/2	5	5	5	5			
Am T	1200	1/2	5	5	5	5			
Am U	1200	1/2	5	5	5	5			
Am V	1200	1/2	5	5	5	5			
Am W	1200	1/2	5	5	5	5			
Am X	1200	1/2	5	5	5	5			
Am Y	1200	1/2	5	5	5	5			
Am Z	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AA	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AB	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AC	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AD	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AE	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AF	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AG	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AH	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AI	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AJ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AK	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AL	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AM	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AN	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AO	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AP	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AQ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AR	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AS	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AT	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AU	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AV	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AW	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AX	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AY	1200	1/2	5	5	5	5			
Am AZ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BA	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BB	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BC	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BD	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BE	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BF	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BG	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BH	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BI	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BJ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BK	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BL	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BM	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BN	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BO	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BP	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BQ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BR	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BS	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BT	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BU	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BV	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BW	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BX	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BY	1200	1/2	5	5	5	5			
Am BZ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CA	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CB	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CC	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CD	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CE	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CF	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CG	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CH	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CI	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CJ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CK	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CL	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CM	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CN	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CO	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CP	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CQ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CR	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CS	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CT	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CU	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CV	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CW	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CX	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CY	1200	1/2	5	5	5	5			
Am CZ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DA	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DB	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DC	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DD	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DE	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DF	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DG	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DH	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DI	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DJ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DK	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DL	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DM	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DN	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DO	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DP	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DQ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DR	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DS	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DT	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DU	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DV	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DW	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DX	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DY	1200	1/2	5	5	5	5			
Am DZ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EA	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EB	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EC	1200	1/2	5	5	5	5			
Am ED	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EE	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EF	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EG	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EH	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EI	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EJ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EK	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EL	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EM	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EN	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EO	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EP	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EQ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am ER	1200	1/2	5	5	5	5			
Am ES	1200	1/2	5	5	5	5			
Am ET	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EU	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EV	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EW	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EX	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EY	1200	1/2	5	5	5	5			
Am EZ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FA	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FB	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FC	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FD	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FE	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FF	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FG	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FH	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FI	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FJ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FK	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FL	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FM	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FN	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FO	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FP	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FQ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FR	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FS	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FT	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FU	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FV	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FW	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FX	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FY	1200	1/2	5	5	5	5			
Am FZ	1200	1/2	5	5	5	5			
Am GA	1200	1/2	5	5	5	5			
Am GB	1200	1/2	5	5	5	5			
Am GC	1200	1/2	5	5	5	5			
Am GD	1200	1/2	5	5	5	5			
Am GE	1200	1/2	5	5	5	5			
Am GF	1200	1/2	5	5	5	5			
Am GH	1200	1/2	5	5	5	5			
Am GI	1200	1/2	5	5	5	5			
Am GJ	1200	1							

ERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

Nouvelle tentative russe d'alunissage "en douceur"

MOSCOU — Luna-8 lancé hier est le 9e engin spatial que l'URSS envoie en direction de la lune, si l'on inclut dans ce nombre "Zondé III" qui, placé sur une orbite héliocentrique, c'est-à-dire solaire, passa à 9,220 km de la surface lunaire et transmet à la terre 21 photos de la face cachée de la lune.

Le lancement de Luna-8 constitue, d'autre part, la 4e tentative soviétique de faire alunir en douceur un engin lancé de terre. C'est là une opération si difficile que, jusqu'à présent, tous les essais, tant soviétiques qu'américains ont échoué.

Le premier engin soviétique destiné à "alunir", "Luna-5" a été lancé le 9 mai 1965 et il s'est écrasé trois jours plus tard sur la lune, les rétro-fusées de freinage n'ayant pas fonctionné.

La lune n'étant pas entourée par une atmosphère, il est en effet impossible d'utiliser des parachutes, et le seul moyen d'y poser un engin "en douceur" est de déclencher des rétro-fusées. Celles-ci doivent s'allumer à un moment très précis, déterminé par un ordinateur, lui-même "informé" par un radar qui mesure la distance restant à couvrir jusqu'au sol lunaire.

"Luna-6", lancé le 8 juin 1965, s'écarta de sa trajectoire et passa à 160,000 km de la lune.

"Luna-7", parti le 4 octobre dernier, est bien arrivé sur la lune à la minute prévue, mais un retard de quelques fractions de secondes dans l'allumage des rétro-fusées a causé la destruction de son appareillage, la

vitesse à l'impact ayant été de quelque 20 mètres-seconde au lieu de 8 mètres-seconde.

Une réussite de "Luna-8", en dépit des extraordinaires difficultés d'un "alunissage", donnerait une nette avance à l'URSS en ce domaine sur les États-Unis, qui doivent d'ailleurs envoyer prochainement un engin similaire, le "Surveyor".

Les cinq premiers tirs spatiaux soviétiques qui visaient la lune, directement ou indirectement n'avaient pas pour but un "alunissage".

Ces lancements ont été les suivants : 2 janvier 1959, Lunik 1 passe à 5,000 km de la lune avant de devenir une planète artificielle du Soleil.

12 septembre 1959, Lunik 2 s'écrase trois jours plus tard sur la lune près de la "Mer de putréfaction".

7 octobre 1959, Lunik 3 transmet les premières photos de la face cachée de la lune après en être passé à 7,000 km.

2 avril 1963, Lunik 4 frôle la lune mais ne transmet aucun renseignement.

18 juillet 1963, "Zondé 3" qui passait en cours de sa trajectoire à proximité de la lune transmet 25 clichés de sa face cachée.

Les États-Unis, de leur côté, ont effectué une dizaine de tirs vers la lune. Les trois derniers, ceux des "Ranger" 7, 8 et 9 ont été des réussites remarquables avec la transmission de près de 15,000 photographies dont certaines prises à moins de 100 mètres du sol lunaire et montrant des détails d'un mètre.

Les relations commerciales entre le Canada et la G.-B.: légère impatience de Londres

LONDRES — Des informations autorisées ont révélé hier que de nouvelles difficultés ont surgi dans les négociations sur les accords commerciaux entre le Canada et l'Angleterre. D'autre part une réunion des ministres du commerce du Commonwealth a été décidée qui aurait lieu en mai prochain à Londres.

Le gouvernement britannique soutient que l'administration canadienne est lente à mettre en vigueur des mesures visant à diminuer les restrictions sur le dumping de produits britanniques sur le marché canadien.

Les autorités britanniques s'étonnent en particulier que des promesses ont été faites sur le papier mais que celles-ci n'ont pas été remplies dans la pratique.

Le problème a été soulevé lors de la récente visite à Londres du ministre fédéral du commerce, M. C. M. Drury, et le sujet sera probablement porté à l'attention du ministre aux affaires extérieures, M. Paul Martin, lorsque celui-ci rencontrera le gouvernement britannique la semaine prochaine.

M. Martin doit arriver à Londres le 10 décembre prochain.

chain. Il s'entretiendra avec le premier ministre, M. Wilson, et le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart. Il rencontrera également le président du ministère du commerce, M. Douglas Jay, et le secrétaire du Commonwealth, M. A. Bottomley.

Le gouvernement britannique se plaint depuis quelque temps déjà de ce que les procédures canadiennes contre le dumping handicapaient les exportations anglaises. Le Canada peut imposer des tarifs douaniers sur le dumping lorsque le prix compétitif d'un produit importé est plus bas qu'un produit local.

Trois membres du KKK accusés de conspiration

MONTGOMERY — Trois membres du Ku Klux Klan ont été trouvés coupables de conspiration contre l'État central par suite de l'assassinat de Mme Viola Liuzzo, lors de la fameuse marche de Montgomery, le printemps dernier.

Un autre accusé, Collie Leroy Collins, avait été acquitté d'une accusation semblable il y a quelques mois.

En vertu d'une loi de 1877, les trois inculpés sont maintenant passibles d'une peine maximum de 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de \$5,000.

Egalement, pour la première fois dans l'histoire récente de l'État de l'Alabama, un Blanc a été reconnu coupable de meurtre d'un Noir.

Hubert Damon Strange, 25 ans, a été trouvé coupable de meurtre non prémédité par un jury composé de Blancs. Il a été condamné à 10 ans de prison.

Strange a assassiné un Noir de 38 ans, Willie Brewster, un métallurgiste. Récemment deux Blancs accusés d'avoir assassiné des Noirs ont été acquittés en Alabama et les manifestations de protestation, sous la direction du pasteur Martin Luther King, s'étaient alors multipliées.

Ces dernières années, dans les États du Sud, trois Blancs ont été reconnus coupables d'avoir assassiné des Noirs. A Jacksonville, Floride, J.W. Rich, 22 ans, a été condamné à 10 années de prison. A Birmingham, Alabama, les deux coupables étaient des adolescents et ils ont été remis en liberté surveillée.

L'avocat de Strange, M. J.B. Stoner, a paru extrêmement étonné de la décision du jury. Il avait prédit un verdict de non-culpabilité.

Le jury avait délibéré durant 13 heures.

Castro attaque l'OEA

LA HAVANE — Dans le discours qu'il a prononcé jeudi soir à La Havane devant de jeunes institutrices, M. Fidel Castro, après avoir affirmé que Che Guevara était vivant, a violemment attaqué l'Organisation des États américains. Cuba, a-t-il dit, est fière de ne pas appartenir à cette organisation et se félicite d'avoir "été expulsée de cette boue".

Parlant du Vietnam, le premier ministre a déclaré que le peuple vietnamien vaincra l'impérialisme yankee. Les États-Unis, a-t-il ajouté, se trouvent dans une voie sans issue.

Démenti de Bonn au sujet de Martin Bormann

BONN — Un porte-parole du ministère fédéral allemand de la justice a démenti hier les informations publiées par le quotidien de tendances libérales "Frankfurter Rundschau" et selon lesquelles un juge à la Cour suprême argentine aurait récemment jugé à Bonn l'extradition vers l'Allemagne de Martin Bormann, ancien chef de la chancellerie de Hitler, actuellement disparu — et de l'avocat Gerhard Bohne, qui, impliqué dans un procès d'euthanasie, s'est enfui en Argentine.

Le porte-parole a affirmé que l'entretien que le juriste argentin a eu le 4 novembre dernier à Bonn avec M. Buelow, secrétaire d'État allemand à la justice, "a essentiellement porté sur des questions relatives au droit civil et n'a pas abordé les problèmes d'extradition".

Brésil: accentuation du conflit entre extrémistes et légalistes

RIO DE JANEIRO — Le conflit entre militaires extrémistes et légalistes de l'entourage présidentiel s'avive au Brésil avec l'approche de M. Negrão de Lima, gouverneur élu de l'État de Guanabara, qui doit entrer en fonctions dimanche. Les "extrémistes", s'efforcent, en effet, d'empêcher à tout prix l'investiture de M. Negrão de Lima, en qui ils voient un homme de l'ancien régime, alors que les "légalistes" entendent faire respecter les résultats des élections.

Depuis 48 heures, le gouvernement fédéral procède à une série de mutations dans les principaux commandements, notamment à Rio de Janeiro, où la politisation de l'armée est particulièrement poussée.

Mais les colonels qui composent le noyau de ce que l'on appelle au Brésil la "ligne dure" n'en semblent pas affectés par l'insistance et l'agitation se poursuit dans l'armée. A São Paulo, un jeune officier de l'armée de l'air a adressé au président de la République, le maréchal Castelo Branco, une lettre ouverte dans laquelle il reprend toutes les attaques déjà lancées contre le chef de l'État. Dans l'État du Rio Grande do Norte (au nord-est du pays), de jeunes

L'OUA: rupture avec Londres si la rébellion rhodésienne n'est pas matée d'ici le 15 déc.

ADDIS ABEBA — La session extraordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine a décidé que si le gouvernement du Royaume-Uni n'a pas écrasé la rébellion rhodésienne et rétabli dans le pays l'ordre et la loi, ouvrant ainsi la voie à un gouvernement de majorité avant le 15 décembre, tous les États membres de l'O.U.A. rompront leurs relations diplomatiques avec le gouvernement britannique à cette date.

Cette décision a été annoncée, à l'issue d'une séance de plus de cinq heures, hier après-midi, par M. Diallo Telli, secrétaire général de l'O.U.A. qui a indiqué qu'elle avait été prise à l'unanimité.

M. Diallo Telli a ajouté que la résolution adoptée comprenait les points suivants :

1) — Toutes les relations économiques, commerciales et financières sont immédiatement coupées avec la Rhodésie, et toutes les facilités à l'intérieur de la zone sterling lui seront refusées.

2) — Tous les comptes rhodésiens dans les banques africaines seront immédiatement bloqués.

3) — Tous les documents de voyage émis ou renouvelés par l'actuel gouvernement illégal seront considérés comme nuls et non avenue.

4) — Tous les moyens de transports, y compris les droits de survol, seront refusés à la Rhodésie.

De son côté, le président de la Zambie, M. Kaunda a laissé entendre qu'il ferait éventuellement appel à l'URSS si les forces britanniques refusent d'évacuer la Rhodésie.

Déploiement aérien britannique en Zambie

Trente et un appareils militaires britanniques devaient se poser hier en Zambie. C'est le plus grand déploiement aérien qu'il n'ait jamais connu cet ancien protectorat britannique enclavé dans les terres. Ces avions apportent des troupes de la Royal Air Force, des radars et autres matériels destinés à la capitale, Lusaka, située à environ 300 milles au nord de la frontière rhodésienne, et à N'Dola, à plus de 560 milles au nord, dans la région du cuivre. Neuf chasseurs bombardiers à réaction "Javelin" seront chargés de surveiller l'espace aérien de cette terre marécageuse, couverte d'une forêt dense, riche en minerais mais peu peuplée, trois fois plus grande que l'Allemagne fédérale. Les troupes garderont les axes routiers et d'autres installations aériennes stratégiques. Les hommes du régiment de la Royal Air Force seront affectés aux trois aéroports clés de Lusaka, N'Dola et Livingstone. Cette dernière ville n'est située qu'à quelques milles de la frontière rhodésienne où le petit train transportant son précieux chargement de cuivre franchit un pont élevé au-dessus du Zambèze infesté de crocodiles et pénètre en territoire rhodésien non loin de l'immense gouffre où se jettent les eaux tumultueuses des chutes Victoria.

L'envoi de cette force aérienne fait suite à une demande de la Zambie, mais la Grande-Bretagne n'a pas encore donné suite à une autre requête zambienne que des troupes viennent garder le barrage hydroélectrique géant de Kariba qui relie la Zambie et la Rhodésie.

Le président Kaunda s'est cependant réservé la possibilité de faire appel à des troupes africaines pour garder l'ouvrage si la Grande-Bretagne refusait de le faire. Jusqu'à présent la Grande-Bretagne a offert d'envoyer un autre contingent de troupes en Zambie mais les deux pays ne sont pas encore d'accord sur son déploiement en territoire zambien. Le président Kaunda a fait état de nombreuses offres de troupes qui lui parviennent chaque jour de divers pays.

Cependant, les leaders africains ont demandé avec insistance une invasion armée de la Rhodésie pour faire tomber le gouvernement rebelle. Néanmoins le Dr Kaunda a affirmé

que seule la Grande-Bretagne pouvait envoyer des troupes en Rhodésie sans répandre de sang et a mis en garde contre les dangers d'une "troisième guerre mondiale".

Les modalités de l'aide militaire à la Zambie ont été discutées à Lusaka par le président Kaunda avec M. Malcolm MacDonald, envoyé spécial de la Grande-Bretagne pour l'Afrique centrale et orientale, puis

avec M. Arthur Bottomley, secrétaire chargé des relations avec le Commonwealth.

A Salisbury M. Ian Smith a violemment pris à partie hier M. Harold Wilson, premier ministre britannique, pour avoir décidé de suspendre les pensions versées à 2,273 personnes résidant en Rhodésie, et a indiqué que la Rhodésie prenait à son compte le versement de ces sommes.

D'autre part, en ce qui concerne l'envoi de forces britanniques en Zambie, les milieux officiels rhodésiens n'ont formulé aucun commentaire. Au début de la semaine, M. Smith avait souhaité la bienvenue à ces troupes à la frontière rhodésienne, et les avait même invitées à utiliser la "belle piscine" de l'hôtel Victoria Falls, en Rhodésie, non loin de la ville zambienne de Livingstone.

Stewart: optimisme sur un traité de non-prolifération et pessimisme sur une conférence sur le Vietnam

LONDRES — De retour à Londres hier après une visite de cinq jours à Moscou, M. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office, s'est de nouveau déclaré convaincu qu'il fallait "forcer" un projet de traité de non-prolifération des armes nucléaires.

"Il y a à présent un projet soviétique", a-t-il dit, mais il reste encore à définir les limites de la non-prolifération.

Interrogé sur le "débüt glacial" de sa visite, le secrétaire au Foreign Office a reconnu que certaines discussions avaient été "serrées" et qu'il y avait toujours désaccord sur un certain nombre de problèmes importants, mais que les Soviétiques s'étaient montrés désireux, tout au long de sa visite, de manifester leur amitié.

Evitant ensuite les entretiens qu'il a eus avec les dirigeants soviétiques, le secrétaire au Foreign Office a estimé qu'il avait réussi à convaincre ses interlocuteurs que la Grande-Bretagne ne consentirait pas à ce "qu'il y ait un doigt allemand sur la détente nucléaire".

En revanche, les entretiens sur le Vietnam n'ont pas permis de constater chez les Soviétiques un accueil favorable à la proposition de M. Stewart de réunir une nouvelle conférence de Genève sur la question. Rien n'a permis non

plus au ministre britannique de penser qu'un arrêt des bombardements contre le Nord-Vietnam changerait les choses. L'URSS, a-t-il dit, estime qu'elle n'a pas le pouvoir de négocier et que cela est du ressort du Nord-Vietnam.

M. Michael Stewart s'est déclaré plus optimiste sur les résultats que sa visite apporterait aux relations anglo-soviétiques. Il a été question, a-t-il dit, d'une visite du premier ministre britannique, M. Harold Wilson en URSS. La date de ce voyage est toujours à l'étude. Elle sera annoncée officiellement lorsqu'elle aura été arrêtée.

Comme on lui demandait si le différend entre la Chine et l'Union soviétique avait fait partie des sujets abordés, le secrétaire au Foreign Office a répondu que ses interlocuteurs ne s'étaient pas montrés désireux d'évoquer ce problème et qu'il n'aurait pas d'autre part été opportun de sa part de le soulever.

Le communiqué conjoint publié à l'issue des entretiens anglo-soviétiques conduits par MM. Michael Stewart et Andreï Gromyko "dans une atmosphère de franchise et d'efficacité", indique qu'"une attention particulière a été accordée au problème du désarmement, y compris la possibi-

lité de conclure un accord international sur la non-dissémination des armes nucléaires. La nécessité de parvenir à des progrès dans ce domaine a été reconnue", déclare le communiqué, "et les deux parties continueront la recherche d'accords appropriés".

Le communiqué indique également que "les deux parties se sont mises d'accord pour poursuivre leurs efforts afin de contribuer à faire naître une compréhension mutuelle sur les questions du désarmement".

"Ils ont insisté à cet égard sur la grande importance que pour la paix revêtir le succès d'une conférence internationale du désarmement".

"Les ministres, poursuit le communiqué, ont exposé leurs vues sur les questions de la sécurité européenne et d'un règlement de paix allemand. Les deux parties se sont mises d'accord pour poursuivre leurs efforts en vue de régler les questions urgentes de sécurité européenne et de parvenir à une plus grande normalisation des relations entre les pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest".

"Au cours de l'échange d'opinions sur la situation dans le Sud-Est asiatique, les deux parties ont insisté sur les dangers que les événements du Vietnam représentent pour la cause de la paix. Ils ont exposé leur position respective sur cette question".

Ratification des résolutions sur le désarmement, à l'ONU

NATIONS UNIES — L'Assemblée générale a entériné hier en séance plénière les recommandations adoptées par sa commission politique en matière de désarmement, terminant ainsi les délibérations de la session sur les divers aspects de ce problème.

L'Assemblée a ratifié par 102 voix, sans opposition, avec six abstentions, une résolution invitant la conférence de Genève à reprendre le plus tôt possible ses travaux en vue de réaliser des progrès dans la voie du désarmement général et complet.

La France, l'Algérie, l'Arabie, la Guinée, le Mali et la Tanzanie se sont abstenus.

L'Assemblée a ratifié par 92 voix contre une (Albanie) avec 14 abstentions (groupe soviétique moins Roumanie, France, Congo-Brazzaville, Cuba, Guinée, Mauritanie), une résolution qui demande instamment la suspension de tous les essais nucléaires et le respect des dispositions du traité de Moscou sur ce sujet. La résolution prie la conférence de Genève de poursuivre d'urgence ses travaux sur un traité d'interdiction complète de tous les essais nu-

cléaires y compris les essais souterrains "et sur des arrangements interdisant effectivement tous les essais d'armes nucléaires".

L'URSS s'est abstenue parce qu'elle réclame l'interdiction inconditionnelle des essais souterrains, sans contrôle international. L'Albanie a voté contre la résolution parce que celle-ci, comme le traité de Moscou, lui paraît destinée à consolider la supériorité nucléaire américano-soviétique.

L'Assemblée a ratifié ensuite par 105 voix, sans opposition avec deux abstentions une déclaration de la France et du Portugal invitant tous les États à respecter l'Afrique

comme continent dénucléarisé. Après le dernier vote, le secrétaire général U Thant a pris la parole pour dire sa satisfaction des résolutions sur le désarmement adoptées à la quasi-unanimité.

Il a souligné la nécessité de poursuivre d'urgence la tâche du désarmement dans tous les cadres possibles, "en dépit du fait que ces débats se dérouleront sur la toile de fond d'une guerre qui semble se développer d'une manière de plus en plus dangereuse. Rien ne saurait améliorer plus rapidement et plus sûrement les perspectives d'accord sur le désarmement que la fin du conflit du Vietnam", a dit U Thant.

Examen de la situation sur le front indo-pakistanaï

NATIONS UNIES — Le général Tulio Maramba (Chili) quitte New York ce soir pour des consultations avec le général Bruce McDonald (Canada) commandant les observateurs de l'ONU sur la ligne de cessez-le-feu, et le général Robert Nimmo (Australie) commandant les observateurs de l'ONU au Cachemire sur la situation actuelle sur l'ensemble du front indo-pakistanaï.

Le général Maramba a été chargé par le secrétaire général U Thant, d'établir conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, et d'accord avec les gouvernements indien et pakistanais, le plan et l'horaire du retrait des forces de chaque côté de la ligne de cessez-le-feu.

Après avoir consulté les généraux McDonald et Nimmo, le général Maramba a été chargé par le secrétaire général U Thant, d'établir conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, et d'accord avec les gouvernements indien et pakistanais, le plan et l'horaire du retrait des forces de chaque côté de la ligne de cessez-le-feu.

Conseil de la JOC internationale à Bangkok

CITE DU VATICAN — A l'occasion du troisième Conseil international de la jeunesse ouvrière chrétienne, qui se tient actuellement à Bangkok, en présence du cardinal Joseph Cardijn, fondateur du mouvement le pape a adressé un message autographié à ce prélat.

Paul VI y exprime sa conviction que la rencontre de Bangkok sera l'occasion d'un nouveau progrès du mouvement, cela d'autant plus qu'il coïncide avec la fin du siècle et le début de la mise en application de l'esprit de "Vatican II".

Après avoir formé le vœu que les jeunes ouvriers chrétiens sauront, dans les perspectives qui s'ouvrent à leur action, prendre une conscience renouvelée de leurs responsabilités humaines et chrétiennes, le pape rappelle à la jeunesse que, comme il l'a dit à l'ONU il faut cependant opérer une conversion du cœur. C'est à cette condition seulement que l'on pourra se consacrer utilement à la diffusion du message d'amour et de paix du Christ.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESJ.
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DESJ. L^{re}
MONTREAL

LA GRAPHOLOGIE FRANÇAISE

La France est le berceau de la Graphologie, la science qui étudie le caractère par l'écriture. C'est l'abbé MICHON qui l'a créée en 1871. Depuis cette date, elle a fait beaucoup de progrès. Son utilité est incontestable dans de nombreux domaines. La science du caractère par l'écriture est basée sur la psychologie du mouvement. L'écriture est un mouvement actionné par le cerveau qui pense et c'est la main qui écrit.

La graphologie est une science passionnante qui s'apprend facilement. Connaître son vrai caractère et celui de ses amis et relations est le plus grand désir des humains. L'École de Graphologie PIERRE-FOIX à Paris apprend la Graphologie par correspondance à toutes les personnes de langue française.

"L'École se charge des analyses de caractères".

Documentation et inscription:

M. FOIX, Directeur de

L'ÉCOLE DE GRAPHOLOGIE PIERRE-FOIX

118, boul. Exelmans — PARIS 16e — FRANCE



Triple Effet...

- Une petite dose: DIGESTIF
- Double la dose: LAXATIF
- Triple la dose: PURGATIF

ASEPTA est agréé au goût.

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

LIMONADE ASEPTA

JEUNES HOMMES!

Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal

LE DEVOIR

Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants :

VERDUN - LACHINE - LASALLE

Ouiremont, Côte-des-Neiges, Ville-Mi-Royal, Villier, Rosemont, Ville-St-Michel, Carré-St-Louis, St-Bruno, Beaucell, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville-Lemoyne, Ville-St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tôtreville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux.

Appeler à :

844-3364

SERVICE DU TIRAGE

